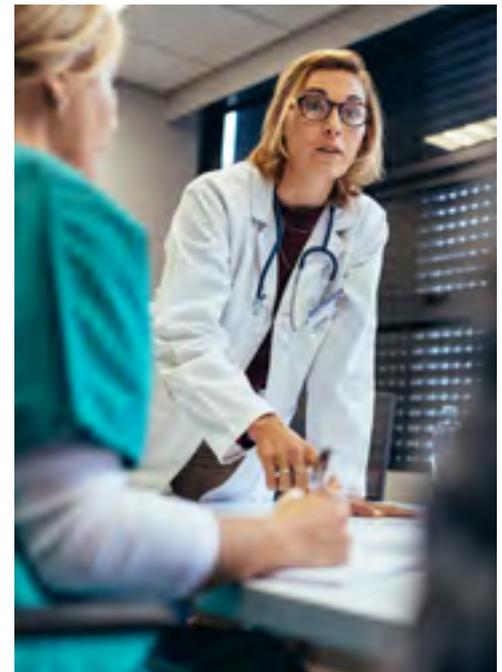
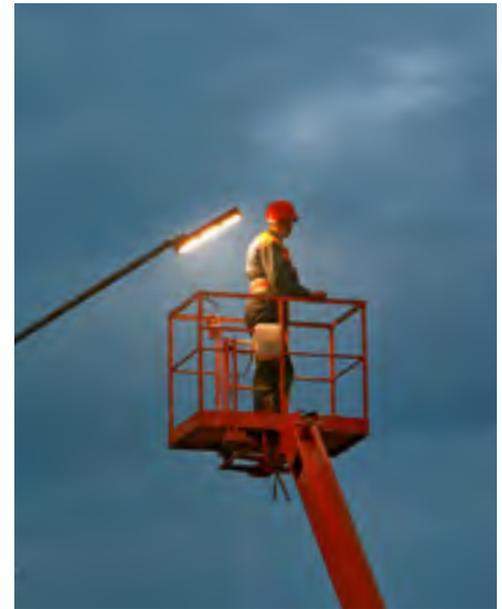


Voyages d'études thématiques





Intro.

Agence publique, Expertise France inscrit ses opérations dans le cadre de l'action extérieure de la France. En collaboration avec l'ensemble des acteurs français agissant à l'international, elle est un acteur clé de la coopération technique internationale.

Expertise France conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation..., elle intervient sur des domaines clés du développement durable et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation de l'agenda 2030.

La France est pleinement engagée dans la mise en œuvre de l'ensemble des objectifs de développement durable (ODD) et de l'accord de Paris. Elle développe son action dans les secteurs où elle a une forte valeur ajoutée : les zones en crise, l'éducation, le climat, l'égalité femmes-hommes et la santé. Expertise France s'inscrit dans ces 5 priorités. Elle accompagne les pays partenaires qui souhaitent renforcer la qualité de leurs politiques publiques pour relever les défis environnementaux, sociaux, économiques ou sécuritaires auxquels ils sont confrontés.

VALORISER L'EXPERTISE FRANÇAISE À L'ÉTRANGER

Sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et du ministère de l'Économie et des Finances, Expertise France travaille en concertation étroite avec l'ensemble des administrations et institutions publiques françaises. Elle associe les administrations à la conception de projets de développement et bénéficie d'un accès privilégié au vivier d'expertises publiques.

Pour mobiliser les compétences les plus adaptées aux besoins des institutions partenaires, elle se coordonne également avec le réseau diplomatique français et avec « l'équipe France » à Paris et sur le terrain.

RAPPROCHEMENT AFD – EXPERTISE FRANCE

L'intégration d'Expertise France au groupe AFD, décidée par le gouvernement français, incarnera l'ambition d'une coopération encore plus cohérente et plus efficace. Le nouveau groupe contribuera à rénover la politique de développement et de solidarité de la France.

Visites d'études thématiques

- **Accompagner les contreparties dans le développement de leurs projets**
- **Soutenir les équipes techniques dans leurs démarches**
- **Valoriser les expériences et expertises françaises sur des domaines d'excellence**

La France est réputée pour le développement d'approches innovantes tant au niveau de la définition et la mise en œuvre de politiques publiques que des réalisations techniques, avec des expertises reconnues à l'international sur des thématiques diverses.

Les contreparties de l'AFD et d'Expertise France marquent souvent un fort intérêt pour ces **expériences françaises singulières**. Elles souhaitent mieux les connaître afin d'en tirer des enseignements sur les orientations à retenir pour leur politique publique ou sur des choix technologiques, en vue d'investissements majeurs améliorant le service aux populations.

Expertise France accompagne, dans les pays d'intervention de l'AFD, de nombreux programmes, en mobilisant de l'expertise publique française et des savoir-faire privés pour favoriser les échanges à même de développer des solutions adaptées, intégrant les retours d'expérience des démarches menées en France, en Europe et plus globalement dans le monde.

En complément, il est apparu pertinent de développer une offre de voyages d'études permettant d'accueillir des délégations étrangères en France afin de leur donner l'opportunité de **mieux comprendre les démarches menées** par différents acteurs français, tant au niveau central que décentralisé, l'organisation sectorielle, les rôles et responsabilités des différents partenaires, les résultats obtenus, les réalisations concrètes sur le terrain pour **décliner de manière opérationnelle les orientations politiques définies**. Le voyage d'étude est l'opportunité pour les délégations étrangères de dialoguer directement avec les acteurs du secteur concerné et de se faire leur propre opinion sur les enseignements de l'expérience française pour leur pays et l'intérêt de **renforcer les partenariats bilatéraux** pour bénéficier de l'expertise française nécessaire.

L'AFD et Expertise France ont décidé de développer un catalogue de visites d'études afin de faciliter l'organisation de ces visites en France et augmenter la pertinence des programmes de visite préparés en amont pour être le plus exhaustif possible et donner un aperçu de chaque secteur concerné en mobilisant les meilleurs acteurs.

En présentant les sites où des activités et projets ont été mis en œuvre de manière exemplaire, et en identifiant des acteurs publics et privés français en capacité de recevoir des délégations et de présenter de manière didactique les démarches et savoir-faire français, ces visites aident les délégations à **apprécier les conditions de réussite et les difficultés rencontrées**. Elles offrent aussi l'opportunité de **dialogues constructifs de pair à pair** et contribuent directement à la création de **réseau d'experts internationaux** qui pourront s'inscrire dans des coopérations techniques à **long terme**.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

L'organisation de ces voyages d'études nécessite des compétences particulières pour une **mise en œuvre fluide** via l'identification des personnes ressources, l'animation des séquences et l'organisation de la logistique. Dans ce sens, Expertise France met en place **une équipe dédiée «Voyages d'études»** qui s'appuiera sur les ressources des départements techniques mais aussi un réseau d'experts techniques à même d'accompagner — lorsque souhaité — les délégations dans leur programme de visites. Cette équipe sera votre interlocuteur pour préciser les objectifs de chaque visite, prendre en compte les spécificités de chaque délégation et coordonner les réponses apportées par les différents prestataires.

UNE OFFRE PRÉPARÉE SUR MESURE

En intégrant différentes thématiques des domaines d'interventions de l'AFD et d'Expertise France, telles que les énergies renouvelables, la gouvernance, la ville durable etc., ce catalogue propose des **programmes types sur des sujets variés**, qui seront ensuite **adaptés au cas par cas** aux demandes précises. C'est un **outil fonctionnel** qui sera amené à évoluer en fonction des nouvelles requêtes et des transformations au sein des institutions.

Expertise France se place ainsi en tant que prestataire pour les voyages où l'offre n'existe pas ou simplement en tant qu'**ensemblier coordinateur** lorsqu'une organisation propose déjà la mise en place de telles visites sur des thématiques données (OIEau, CODATU,..). Dans tous les cas, Expertise France fait le lien entre les besoins et l'expertise de l'organisation prestataire et se charge de la logistique du voyage.

➤ Afin de répondre à l'évolution du contexte international certains voyages d'études sont disponibles sous format virtuel. Ce format comprend des webinaires interactifs, mais aussi des présentations vidéos ou, selon les besoins des délégations, des présentations de site en direct.

Sommaire

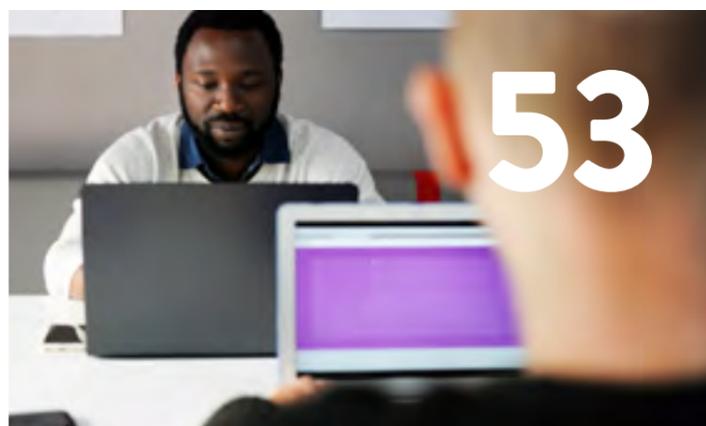


Villes durables

- 10 MOBILITÉ URBAINE
- 14 VILLES ET NUMÉRIQUE
- 18 LOGEMENT D'HABITAT SOCIAL FRANÇAIS
- 22 ÉCO-AMÉNAGEMENT
- 26 REQUALIFICATION DES QUARTIERS ANCIENS DÉGRADÉS
- 30 RÉSEAUX ÉLECTRIQUES INTELLIGENTS (REI)

Gouvernance

- 36 PARTENARIATS PUBLICS PRIVÉS
- 40 MODERNISATION DES ADMINISTRATIONS
- 44 MÉDIAS ET DÉMOCRATIE
- 48 DÉCENTRALISATION ET ORGANISATION TERRITORIALE



Protection sociale

- 54 ÉGALITÉ FEMMES HOMMES
- 58 GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DE LA SANTÉ
- 62 VIEILLIR EN BONNE SANTÉ
- 66 AIDES SOCIALES ET FAMILIALES
- 70 FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



Climat

- 76 HYDROÉLECTRICITÉ
- 80 CARBONE DU SOL
- 84 LES DISPOSITIFS DE MESURE / NOTIFICATION / VÉRIFICATION (MNV) DES ÉMISSIONS
- 88 ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Ressources naturelles

- 94 ÉNERGIES RENOUVELABLES
- 98 PARCS ET AIRES PROTÉGÉES
- 102 AGRICULTURE
- 106 GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU
- 110 GESTION DE L'ÉROSION CÔTIÈRE



Développement économique

- 116 LES CLUSTERS
- 120 DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DES ENTREPRISES
- 124 FINANCE VERTE
- 128 PÊCHE DURABLE ET ÉCONOMIE LITTORALE



Villes durables

- 10 MOBILITÉ URBAINE
- 14 VILLES ET NUMÉRIQUE
- 18 LOGEMENT D'HABITAT SOCIAL FRANÇAIS
- 22 ÉCO-AMÉNAGEMENT
- 26 REQUALIFICATION DES QUARTIERS ANCIENS DÉGRADÉS
- 30 RÉSEAUX ÉLECTRIQUES INTELLIGENTS (REI)

☐ SOMMAIRE

9



Mobilité urbaine

Points Clés

- ❖ Les autorités organisatrices de la mobilité sont particulièrement innovantes et pratiquent une planification intégrée de la mobilité.
- ❖ Les grandes villes présentent des réseaux fortement intégrés, riches en enseignements pour développer la multimodalité.
- ❖ Les villes françaises berceau des grands exploitants de transport en commun de niveau mondial : RATP, SNCF, KEOLIS, TRANSDEV.
- ❖ De nombreuses expérimentations de mobilités partagées se développent, faisant émerger de nouveaux modèles économique et de gouvernance.
- ❖ La politique d'électrification nationale engage l'expérimentation, le déploiement d'infrastructures de recharge et intègre des véhicules électriques aux services existants.

Ce voyage d'études présente le secteur français de la mobilité urbaine. Il vous est proposé par l'association de la Coopération pour le développement et l'amélioration des transport urbains et périurbains (CODATU).

LA CODATU

Dans la plupart des pays, les villes concentrent aujourd'hui la majorité de la population ainsi qu'une part importante du développement économique national. **Les conditions de déplacement sont donc un élément essentiel de la qualité de la vie.** L'amélioration des transports urbains et périurbains est un enjeu social et politique majeur. L'efficacité des villes, celle de leurs marchés de biens et de l'emploi et leur fonctionnement dépend étroitement de l'optimisation des systèmes de déplacements.

La CODATU est une association à vocation internationale. Son objectif est de **promouvoir les politiques de mobilité urbaine soutenable à travers des actions de formation, d'animation et d'échanges scientifiques, techniques, économiques et sociaux concernant les systèmes de déplacements urbains et périurbains.** Pour ce faire, elle s'appuie sur les échanges d'expériences entre les pays.

L'organisation de la mobilité urbaine concerne l'ensemble des professionnels et responsables du domaine des transports urbains et périurbains. Les adhérents de la CODATU sont : des représentants d'institutions de formation, d'études et de recherche, de collectivités territoriales et d'autorités organisatrices de transports ; de sociétés d'ingénierie ; des industriels et des constructeurs ; des pays ou des groupes de pays représentés par des comités nationaux régionaux ainsi que des personnes physiques.

Chiffres

4,7 milliards

DE VOYAGES PAR AN EN TRANSPORTS COLLECTIFS DANS LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE (RÉGION DE PARIS).

70 %

DES FRANÇAIS UTILISENT LES TRANSPORTS PUBLICS RÉGULIÈREMENT.

200 km

DE LIGNES DE MÉTRO AUTOMATIQUE – PROJET GRAND PARIS EXPRESS – LE PLUS GRAND PROJET URBAIN EN EUROPE.

Dates

2019

adoption de la nouvelle loi d'orientation des mobilités en France.

2030

fin des travaux du Grand Paris express (GPE).

EXEMPLE LYONNAIS

Entre 1999 et 2016, la métropole de Lyon a vu la part modale de voitures diminuer de 11 % (53 % à 42 %), au profit des transports collectifs et des modes actifs. La métropole a adopté en 2017 le **Plan de déplacements urbains (PDU)** de l'agglomération lyonnaise, un document d'orientation de la politique des déplacements.

POUR ALLER PLUS LOIN

- ❖ [Plaquette de présentation CODATU](#)
Publication CODATU – GART : « *L'expérience française en matière de mobilité urbaine. Recueil de bonnes pratiques à destination des villes du Sud.* » 2019

DOCUMENTS DISPONIBLES

- ❖ [Note sectorielle approfondie](#)
- ❖ [Présentation de chaque interlocuteur](#)
- ❖ [Programme type](#)





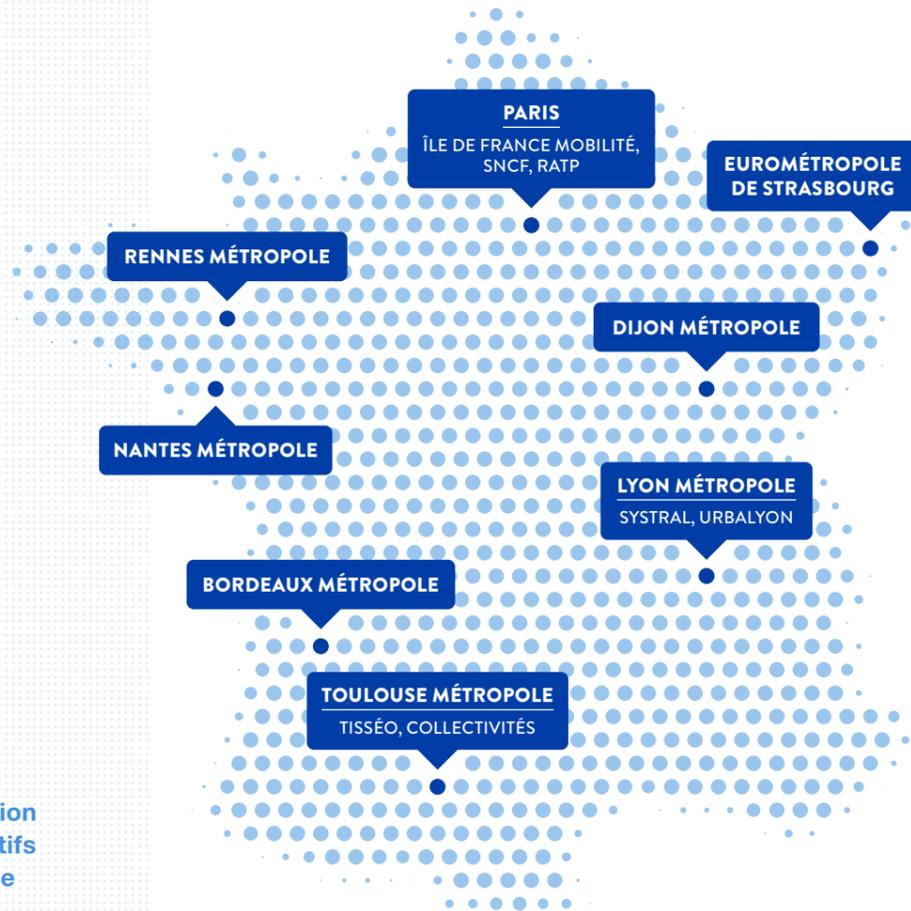
Voyages d'études

Mobilité urbaine

Sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques etc.



Les villes françaises ont développé des modes de transport et de bonnes pratiques permettant d'offrir un système de mobilité urbaine fonctionnel. Les caractéristiques françaises peuvent fortement intéresser des acteurs de la mobilité urbaine d'autres pays.

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).



AXES DE TRAVAIL

- **Gouvernance de la mobilité et autorités organisatrices (AOM)**
 - Les autorités organisatrices de la mobilité, leur financement, la contractualisation avec les exploitants et les délégations de service public, leur coordination, leur pilotage politique ainsi que leur organisation interne
- **Définition des politiques de mobilité et planification**
 - Nécessité de changements de paradigmes (dépassement d'une logique purement routière ou d'une approche uniquement par projet d'infrastructure) pour assurer un véritable portage politique, condition sine qua non de la réussite
- **Mobilité multimodale et intermodale**
 - Intégration physique, fonctionnelle, technique et tarifaire avec le cas de Lyon (par exemple) : métro, Tram, Trolley Bus, Bus, funiculaire, système pilote de vélos partagés, navette autonome, tram-train vers l'aéroport, etc.
 - Exploitation des réseaux de transports publics urbains
 - Centres de maintenance, de contrôle, de formation, de suivi des performances, etc.
- **Politiques de mobilité partagée et gestion de l'espace public**
 - Développement des mobilités partagées (covoiturage, auto partage) valorisant l'usage plus que la propriété, et permettant de repenser l'aménagement et la gestion des espaces publics. La mobilité partagée est une solution intermédiaire entre collectif et individuel
- **Politiques en faveur de l'électromobilité**
 - Modèle français de l'intégration des véhicules électriques aux services existants, prenant en compte l'articulation avec les modes de transports classiques et l'aménagement de l'espace public
- **Technologies numériques au service de la mobilité urbaine**
 - Retours d'expériences des AOM françaises sur les questions de la gestion des données, la régulation des nouveaux outils numériques et des modèles économiques mis en place



Villes et numérique

Points Clés

- ❖ **Le numérique pèse lourd dans l'économie française** : emplois nombreux, diversification de l'écosystème des startups dans les technologies émergentes.
- ❖ **Une stratégie volontariste de l'État** : développement et soutien de l'innovation territoriale impliquant une très forte dynamique d'investissement public/privé.
- ❖ **Une agence nationale, l'Agence du numérique**, créée pour piloter le **programme national très haut débit** visant à connecter tous les territoires.
- ❖ Des inégalités territoriales compensées par la **dynamique des collectivités locales** et le soutien de la Caisse des dépôts.
- ❖ Le phénomène métropolitain, l'urgence climatique et l'évolution technologique renforcent **le rôle des villes**.

Les villes ont une place de plus en plus importante dans la relation numérique avec les citoyens et la lutte contre le changement climatique. Le parcours des villes et de l'État français sur le numérique est très riche. Il résulte en effet de démarches pragmatiques conduites par des équipes soucieuses de l'intérêt général et prêtes à collaborer avec d'autres pays du Nord et du Sud.

AU SERVICE DES CITOYENS ET DES ENTREPRISES

La singularité géographique de la France, très rurale, lui a fait prendre à bras le corps le corps le numérique au début des années 2000 lorsque s'est posée la question de l'accès haut débit. Les collectivités locales, en première ligne et très attachées au service public, se sont emparées du sujet avec l'aide de la Caisse des dépôts puis de l'État. Cette **dynamique à la fois locale et nationale**, conjuguée à la vitalité des professionnels français de la ville, a permis de faire émerger un kaléidoscope de **projets d'innovations numériques urbaines au service des citoyens**. Sont apparus des projets de capteurs et de plateformes de données ouvertes pour rendre les villes plus sobres et plus fluides, en lien avec des programmes d'innovation et d'inclusion numérique.

Chiffres

85 %

DE LA POPULATION FRANÇAISE VIVRA EN VILLE EN 2050 (MONDE : 70 %).

5,5 %

DU PIB FRANÇAIS ATTRIBUÉS AU NUMÉRIQUE.

15 %

DES EMPLOIS CRÉÉS PAR LE NUMÉRIQUE DÈS 2020.

DES SOLUTIONS NUMÉRIQUES POUR LES MÉTIERS DE LA VILLE

Désormais **des solutions à base notamment de capteurs ou de puces RFID** sont utilisées dans les domaines du service public de l'eau (détection des fuites), de l'environnement et de la prévention des risques (pollution, optimisation de l'arrosage), de la gestion des déchets, de l'éclairage public (adéquation entre intensité et besoins) et de l'accessibilité (handicaps).

ACTUALITÉS

Du **11 au 13 juin 2020** se tiendra **VIVATECH**, le plus grand salon annuel français de l'innovation numérique avec 125 000 visiteurs professionnels en 2019.

DOCUMENTS DISPONIBLES

- 📄 Note sectorielle approfondie
- 📄 Présentation de chaque interlocuteur
- 📄 Programme type





Voyage d'études

Villes et numérique

Sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle approfondie
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.



Ce voyage d'études traite de la place du numérique dans les politiques publiques en France, tout particulièrement dans l'innovation urbaine. Il invite à découvrir ce qu'il peut y avoir d'inspirant pour des villes et des pays partenaires.

Ce voyage aborde la conduite et l'organisation d'un projet de ville intelligente, ainsi que des retours d'expériences concrets. Il traite de la gouvernance publique des données et de la souveraineté numérique des villes et de l'État, et de la cybersécurité essentielle au bon fonctionnement de la ville numérique et durable.

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

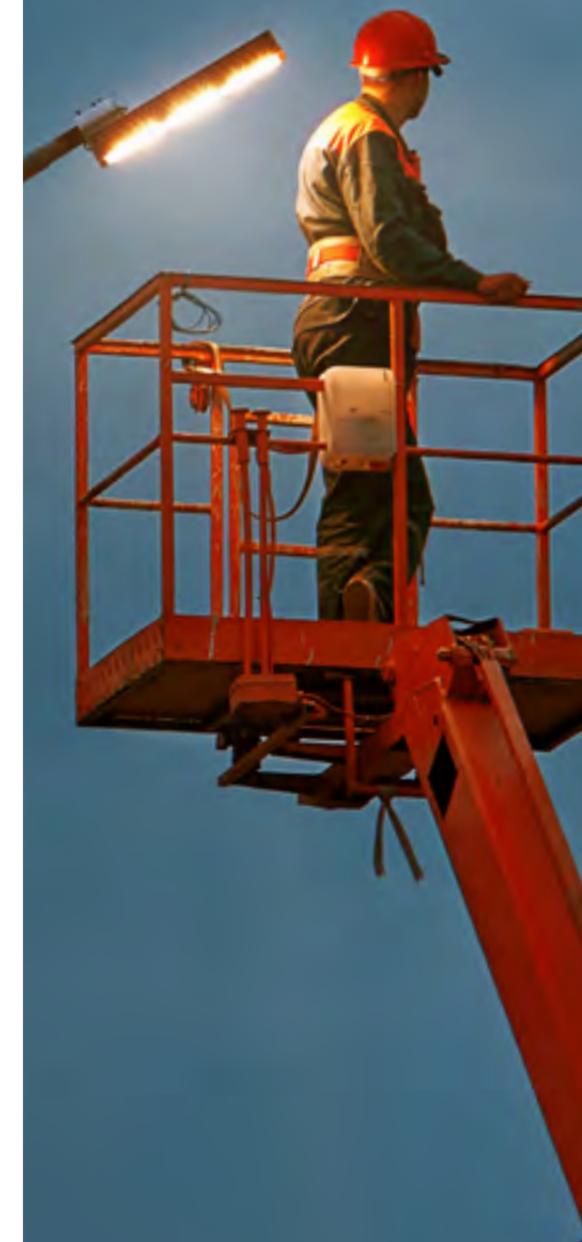
Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).

AXES DE TRAVAIL

- **Stratégie numérique et transformation numérique de l'État, aménagement numérique du territoire, cybersécurité, souveraineté numérique :**
 - Secrétariat d'État chargé du Numérique
 - Ministère en charge de la ville et du logement
 - Direction interministérielle du numérique (DINUM)
 - Agence du numérique
 - Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)
 - Conseil national du numérique (CNN)
 - Direction des investissements dans les réseaux numériques de la Caisse des dépôts
 - Commission aménagement du territoire et développement durable du Sénat
- **Réglementation des télécom, attribution des fréquences mobiles :**
 - Sous-direction en charge des réseaux de communications électroniques et des services numériques à la Direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'Économie et des Finances
 - ARCEP (régulateur des télécom et des postes)
 - Agence nationale des fréquences (ANFR)
 - Secrétaire général de la Commission supérieure du numérique et des postes (CSNP) au Parlement
- **Écosystème digital et innovation :**
 - French Tech
 - Station F
 - Incubateur Beta.gouv (programme startups d'État)
 - Programme Territoires d'innovations de grande ambition (TIGA) de la Caisse des dépôts.
- **Inclusion numérique**
 - Conseillère du ministre en charge du numérique, chargée de l'inclusion numérique
 - Programme inclusion et éducation numérique de la Caisse des dépôts
 - Grande école du numérique.
- **Open data, open source et gouvernance publique des données**
 - Etalab, mission interministérielle
 - Délégué au numérique à la FNCCR (service public des données)
 - Open data France, association loi 1901
 - La Fabrique des Mobilités
 - Addulact
 - Open street map France
 - Responsable des smart city à la direction des investissements de la Caisse des dépôts
 - Grands opérateurs sur la 5G, l'IOT
 - Fédération française des télécoms
- **Personnalités qualifiées sur le numérique et sur la ville intelligente**
 - Entrepreneur et conseiller de la maire de Paris sur la ville durable
 - Adjoint au maire de Lille, auteur du rapport au MEAE « Vers un modèle français des villes intelligentes partagées »
 - Président de Skyrock et de Skred, auteur de plusieurs ouvrages et conférences sur la souveraineté numérique





Logement d'habitat social français

Points Clés

- ➊ Aider les acteurs de la politique de la ville, du renouvellement urbain et intégrer de manière opérationnelle les enjeux de la transition écologique et leurs pratiques.
- ➋ Comprendre la place de l'usager dans le processus de transition écologique.
- ➌ Appréhender les effets de la transition écologique des quartiers sur les pratiques individuelles et collectives.

Ce module permet d'appréhender le modèle français et ses évolutions. Il vous présente aussi les instances financières et les différents acteurs qui structurent la lutte contre la précarité.

GOVERNANCE, FONCTIONNEMENT ET PERSPECTIVES

Pour s'engager dans les projets du **Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)** et se donner toutes les chances de réussite, il est essentiel que l'ensemble des acteurs impliqués dans leur gouvernance et leur mise en œuvre connaissent bien le fonctionnement et les contraintes spécifiques aux organismes de logement social. Étudier ces contraintes peut leur permettre de les dépasser.

Cela est d'autant plus nécessaire dans un contexte marqué par d'**importantes évolutions législatives et réglementaires** qui impactent directement les organismes, mais aussi leurs partenaires et répondent, pour certaines, aux mêmes objectifs que ceux du renouvellement urbain notamment (mixité sociale dans les quartiers, qualité et performances du parc social).

Chiffre

10 %

D'HABITANTS EN HLM EN FRANCE (HABITATION À LOYER MODÉRÉ).

Dates

2014

Loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) pour l'encadrement des loyers.

2018

Loi Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) visant à protéger les plus fragiles et mettre les transitions énergétique et numérique au service des habitants.

FORMATEURS

Fanny Lainé-Daniel est socio-urbaniste. Elle intervient dans le champ des politiques locales de l'habitat, des politiques sociales et de la rénovation urbaine. Elle a piloté de nombreuses études, a dirigé le contingent prioritaire et représenté les organismes HLM dans la commission de médiation Droit au logement opposable (DALO). Elle a récemment réalisé une étude sur le peuplement du parc social dans les projets de rénovation urbaine pour l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU).

Christophe Noyé est géographe. Il assure depuis plusieurs années la préparation et l'animation des Conférences communales du logement des villes de Nanterre, Villeneuve-la-Garenne et Colombes. Il est l'auteur de plusieurs études sur le peuplement du parc social, d'évaluations locales ou nationales du PNRU (Plan national de rénovation urbaine) et de points d'étape (Sarcelles, agglomération Creilloise, Montpellier, Béziers, agglomération Lyonnaise, Alençon,...). Pour l'ANRU, il a aussi participé aux recherches menées sur le thème de la diversification et des dynamiques sociales et à l'étude « *Peuplement et rénovation urbaine* ».

DOCUMENTS DISPONIBLES

- Programme type





Voyages d'études

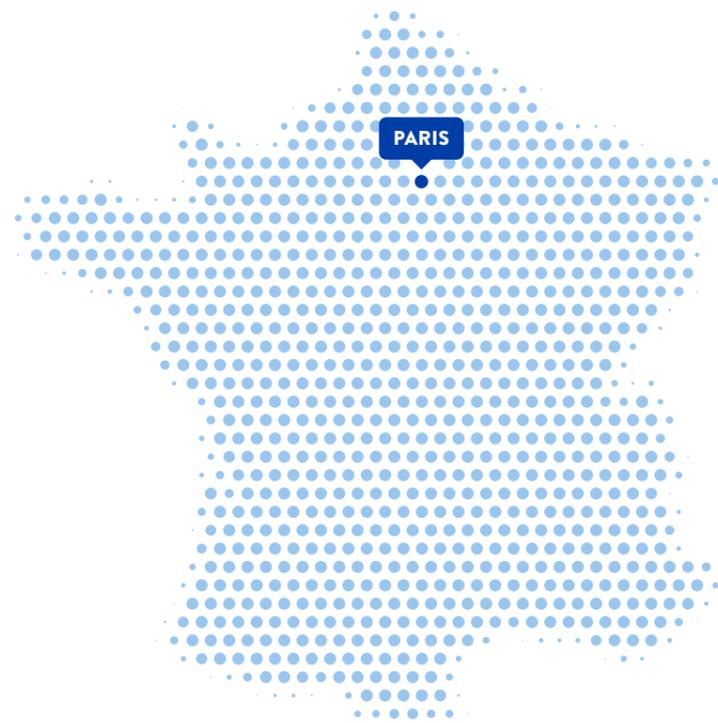
Logement d'habitat social français

Sur la base d'un programme type de 2 jours, l'organisation de la formation est adaptable aux objectifs et questionnements de chaque délégation. Cette formation peut aussi s'inscrire dans le cadre d'un voyage d'étude plus long et varié.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.

École du Renouveau Urbain
Institut de Formation de la Maîtrise d'Ouvrage de la ville



Les formations proposées par l'École du Renouveau Urbain s'adressent aux collectivités locales, aux bailleurs et aux services de l'État. Leurs objectifs sont d'une part, de faire converger autour d'une même politique publique, les spécificités de chacun des acteurs, et d'autre part, de développer un projet « en commun », notamment dans les projets de renouvellement des quartiers et de la politique de la ville en général.

Le programme de l'ERU explore toutes les facettes de cette démarche globale qu'est la rénovation urbaine avec des focus particuliers sur les enjeux les plus fondamentaux : stratégie urbaine, gestion urbaine, développement économique, développement social, concertation et participation des habitants.

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).

AXES DE TRAVAIL

- **Repères historiques sur le logement social**
 - Le contexte des années 80/90 : crise urbaine et crise sociale
 - La relance de la production et le renouvellement urbain
- **Évolutions récentes**
 - Impacts de la décentralisation et affirmation des politiques locales de l'habitat
 - Enjeux de production et de réhabilitation du parc dans les territoires
 - Évolution de la gestion de la demande et des attributions : du DALO à la Loi Égalité Citoyenneté
- **Actualité : Loi ELAN - Présentation générale de la loi ELAN**
 - Décryptage des dispositions impactant le secteur du logement social
 - Présentation concrète des évolutions en cours et en perspective
- **Situation et évolution du parc social dans les territoires**
 - Les composantes du parc social et sa répartition géographique
 - La place du logement social dans les marchés locaux
 - Les grandes évolutions du peuplement du parc social
 - Enjeux et perspectives
- **Présentation des acteurs du logement social**
 - Les différents opérateurs du logement social : statuts, fonctionnement et spécificités
 - Organisation et métiers d'un organisme HLM
 - Le rôle et le fonctionnement de chaque partenaire clé : État, collectivités, Action Logement, Caisse des dépôts et consignations.
- **Échanges autour des enjeux du secteur HLM**
- **Fonctionnement d'un organisme HLM**
 - Le fonctionnement économique d'un organisme HLM
 - Les documents cadre : Plan Stratégique de Patrimoine, Convention d'Utilité Sociale
 - Les dispositifs d'autocontrôle, documents de référence, organismes de contrôle
- **Le financement du logement social**
 - Les aides publiques au logement social et leur financement
 - Montage et réalisation d'une opération locative sociale
 - Le financement des opérations de réhabilitation et en ANRU
 - Présentations de plans et montages financiers
- **Le renouvellement urbain pour le secteur HLM**
 - Politique RU de l'organisme : du PNRU au NPNRU
 - Projets et état d'avancement
 - Impacts sur le fonctionnement, sur l'organisation interne et sur les investissements
 - Principaux enjeux pour l'opérateur et perspectives





Éco- aménagement

Points Clés

- ➊ Aider les acteurs de la Politique de la Ville, du Renouvellement Urbain et intégrer de manière opérationnelle les enjeux de la transition écologique et leurs pratiques.
- ➋ Comprendre la place de l'usager dans le processus de transition écologique.
- ➌ Appréhender les effets de la transition écologique des quartiers sur les pratiques individuelles et collectives.

Ce module présente les réponses de la France aux problématiques suivantes : la transition énergétique, la gestion alternative du cycle de l'eau, l'économie circulaire et la gestion durable des déchets, la préservation de la biodiversité et la mise en valeur des services écosystémiques.

LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES QUARTIERS

Le secteur de l'aménagement urbain pèse de manière importante sur l'empreinte environnementale de la planète, mais dispose également de marges de manœuvre considérables pour transformer ses impacts environnementaux, économiques et sociaux.

À l'échelle de la ville, il s'agit autant de contribuer à la réduction des émissions des gaz à effet de serre et de préservation de l'environnement que de favoriser l'augmentation du reste pour vivre des habitants par la diminution des dépenses contraintes, d'améliorer la qualité de vie des habitants et de promouvoir un développement économique endogène. **La transition écologique des quartiers constitue un enjeu majeur du renouvellement urbain.** L'efficacité énergétique et la transition écologique des quartiers font partie des **objectifs prioritaires** des projets de renouvellement urbain.

Ces projets sont de grande ampleur. Pour les organisations concernées (collectivités locales, organismes de logement social, opérateurs d'aménagement, services de l'État et habitants), ils sont porteurs d'enjeux nouveaux et transversaux. **Ils impliquent une évolution des compétences, des pratiques et des modes de travail en commun.**

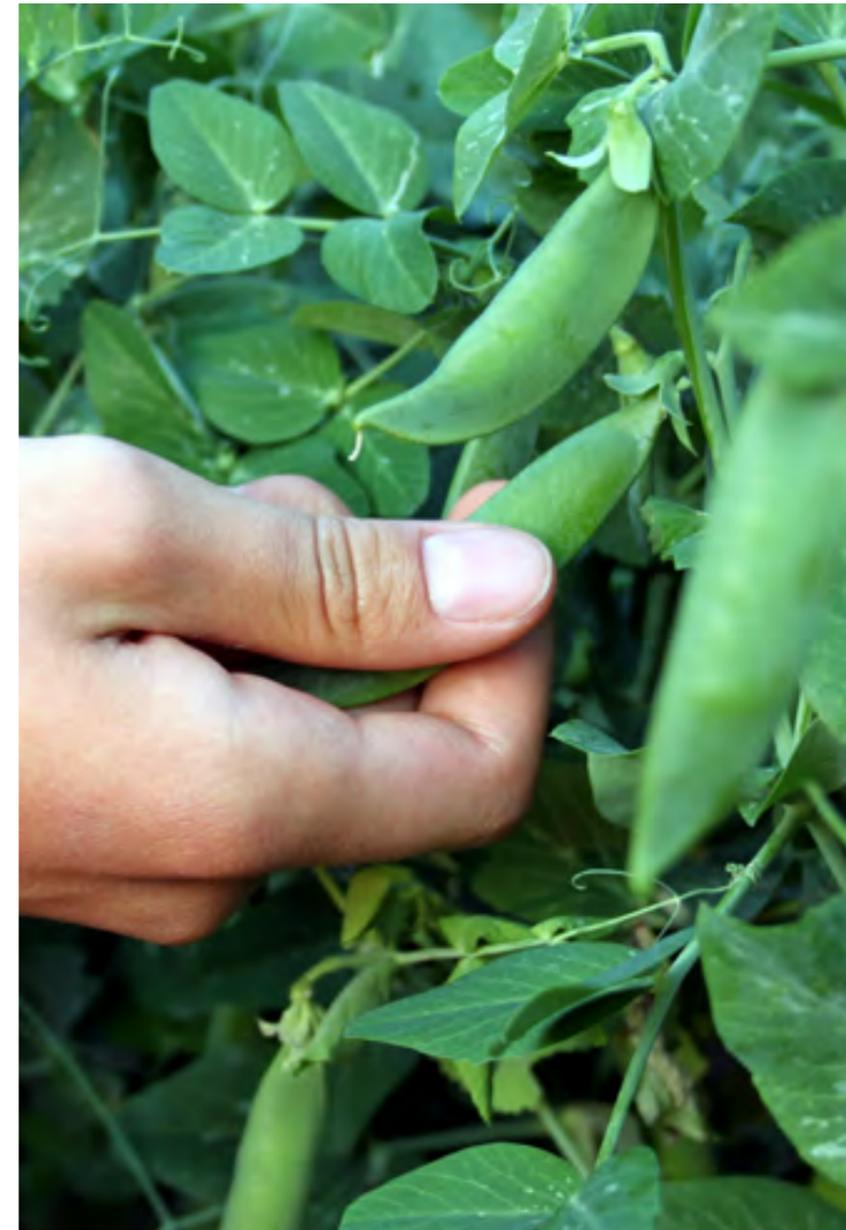


FORMATEURS

Loubliana PETROFF est consultante en stratégie environnementale et prospective urbaine depuis plus de 8 ans. Ingénieur de l'École centrale de Lyon, elle a suivi un double cursus Ingénieur-Architecte au sein de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon. Elle a créé en mai 2015 la société Louping dédiée à l'accompagnement des acteurs de l'aménagement pour la transition écologique des territoires. Elle est également en charge du développement de l'association Pépins production, qui accompagne de manière responsable le processus de végétalisation en ville grâce à la création de pépinières de quartiers.

DOCUMENTS DISPONIBLES

- 📄 Programme type





Voyages d'études

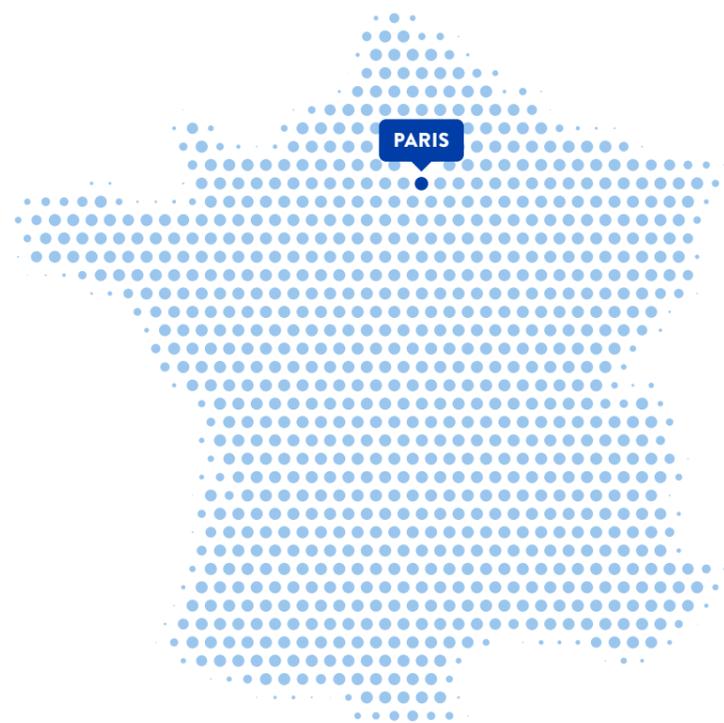
Éco-aménagement

Sur la base d'un programme type de 2 jours, l'organisation de la formation est adaptable aux objectifs et questionnements de chaque délégation. Cette formation peut aussi s'inscrire dans le cadre d'un voyage d'étude plus long et varié.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.

École du Renouvellement Urbain
Institut de Formation de la Maîtrise d'Ouvrage de la ville



Les formations proposées par l'École du Renouvellement Urbain s'adressent aux collectivités locales, aux bailleurs et aux services de l'État. Leurs objectifs sont d'une part, de faire converger autour d'une même politique publique, les spécificités de chacun des acteurs, et d'autre part, de développer un projet « en commun », notamment dans les projets de renouvellement des quartiers et de la politique de la ville en général.

Le programme de l'ERU explore toutes les facettes de cette démarche globale qu'est la rénovation urbaine avec des focus particuliers sur les enjeux les plus fondamentaux : stratégie urbaine, gestion urbaine, développement économique, développement social, concertation et participation des habitants.

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).

AXES DE TRAVAIL

- **Enjeux & identification des thématiques**
 - Appréhender les enjeux de la transition écologique des quartiers
 - Identifier la responsabilité et les leviers d'actions, en tant qu'acteur de la politique de la ville
 - Prioriser les actions
- **Management environnemental**
 - Intégrer de manière opérationnelle les enjeux de la transition écologique aux projets de renouvellement urbain (études à mener et compétences à mobiliser, étape par étape)
- **Transition énergétique**
 - Éléments de cadrage
 - Rénovation énergétique des logements (y compris dispositifs juridiques et financiers)
 - EnR&R
 - Réseaux & gestion dynamique des réseaux
 - Suivi des performances, conduite des installations techniques, entretien et maintenance, etc.
 - Retour d'expérience d'un projet
- **Usagers**
 - Appropriation, amélioration des comportements et pratiques.
- **Économie circulaire et gestion des déchets**
- **Retour d'expérience et visite : réemploi des matériaux dans le quartier du clos Saint Lazare à Stains avec Bellastock**



- **Gestion alternative du cycle de l'eau**
 - Cadrage
 - Dispositifs pour économiser l'utilisation de l'eau potable
 - Gestion alternative des eaux pluviales
 - Gestion alternative des eaux usées
- **Biodiversité**
 - Éléments de cadrage
 - Présentation des services écosystémiques
 - Gestion des sols et des surfaces végétalisées et protection de la biodiversité



Requalification des quartiers anciens dégradés

Points Clés

- ❶ **Saisir les enjeux d'intervention en direction du parc privé :** traitement de situations dégradées, accompagnement et prévention, traitement des enjeux sociaux, repositionnement sur le marché local de l'habitat, etc.
- ❷ **Élaborer une stratégie d'intervention** en s'appuyant sur les diagnostics pertinents.
- ❸ **Préciser le contexte d'intervention autour de la mise œuvre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).**
- ❹ **Connaître les principes structurant des opérations de renouvellement urbain** et celles de l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU).

Ce module permet d'appréhender les enjeux du renouvellement urbain et de la valorisation des quartiers anciens dégradés dans un contexte de villes de plus en plus denses où chaque espace doit compter.

PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Le Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) mené en France a permis d'expérimenter des dispositifs d'intervention. Il a aussi préfiguré les questions à traiter au niveau du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Les limites et les difficultés rencontrées sur certains de ces quartiers sont riches d'enseignements et dessinent en creux les questions opérationnelles qui doivent être posées au cours du module. En outre, de nombreux quartiers anciens dégradés sont situés dans le contexte particulier des territoires à marché détendu, ce qui suppose une recherche particulière d'adaptation des outils d'intervention.

Les outils et procédures à mettre en œuvre sont très divers, souvent complexes à maîtriser et fréquemment mal connus des acteurs du renouvellement urbain. Ils nécessitent la **réalisation de diagnostics pertinents, l'élaboration de stratégies d'intervention et de financement adaptées et fortement liées aux interventions urbaines, commerciales, etc.** Dans le contexte du NPNRU, l'ensemble de ces interventions s'inscrit dans la mise en œuvre de la convention Agence nationale de l'habitat/Agence nationale de renouvellement urbain, signée dès novembre 2014.

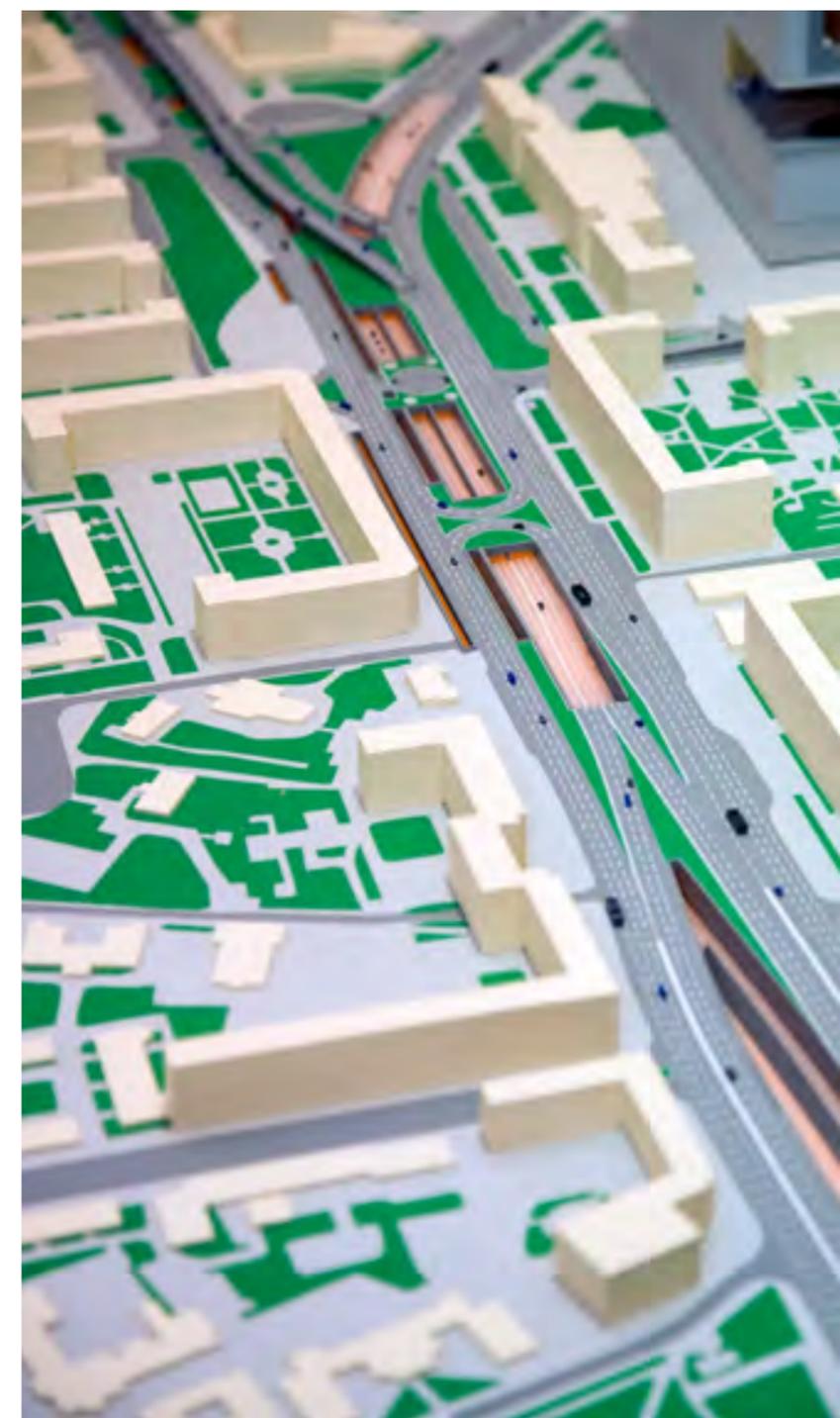


FORMATEUR

Guillaume Bourlier, consultant expert sur les dispositifs d'intervention en direction du parc privé (Dévelop'toit).

DOCUMENTS DISPONIBLES

[Programme type](#)





Voyages d'études

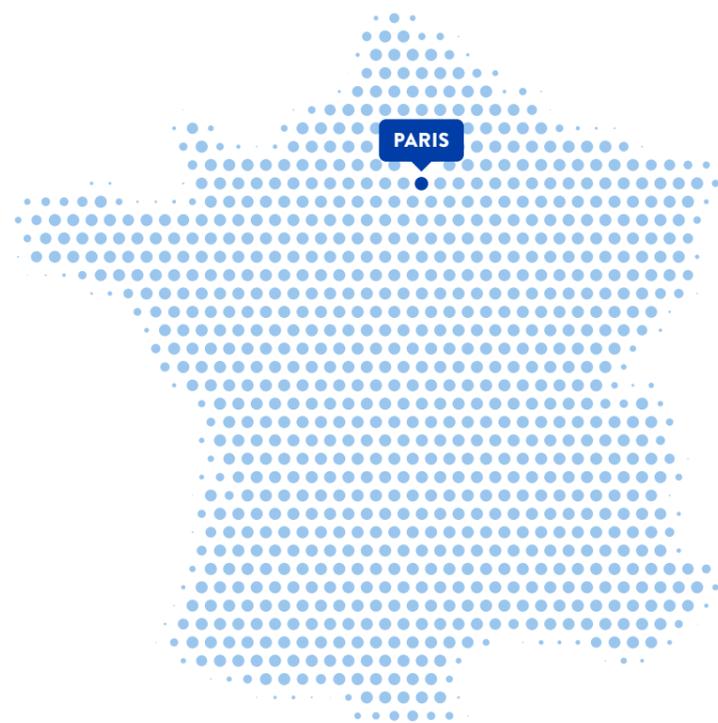
Requalification des quartiers anciens dégradés

Sur la base d'un programme type de 2 jours, l'organisation de la formation est adaptable aux objectifs et questionnements de chaque délégation. Cette formation peut aussi s'inscrire dans le cadre d'un voyage d'étude plus long et varié.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.

École du Renouvellement Urbain | Institut de Formation de la Maîtrise d'Ouvrage de la ville



Les formations proposées par l'École du Renouvellement Urbain s'adressent aux collectivités locales, aux bailleurs et aux services de l'État. Leurs objectifs sont d'une part, de faire converger autour d'une même politique publique, les spécificités de chacun des acteurs, et d'autre part, de développer un projet « en commun », notamment dans les projets de renouvellement des quartiers et de la politique de la ville en général.

Le programme de l'ERU explore toutes les facettes de cette démarche globale qu'est la rénovation urbaine avec des focus particuliers sur les enjeux les plus fondamentaux : stratégie urbaine, gestion urbaine, développement économique, développement social, concertation et participation des habitants.

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).



AXES DE TRAVAIL

- **Enjeux et rôle de l'ANAH et de l'ANRU dans les projets de renouvellement urbain en quartier ancien dégradé**
 - Avec des représentants des agences
 - Les enjeux et actualités des deux agences
 - Nouvelle géographie prioritaire et importance des quartiers anciens dégradés
 - NPNRU : des protocoles à la mise en œuvre opérationnelle; la boîte à outil ANAH/ANRU
 - Articulation des interventions des agences
 - Actualité : le programme Action Cœur de Ville, articulation avec NPNRU
- **Intervenir en quartier ancien : du diagnostic à la stratégie d'intervention**
 - Les enjeux aujourd'hui : situations indignes, rénovation énergétique, etc.
 - L'élaboration d'une stratégie d'intervention
 - Les diagnostics et les études préalables : dimension patrimoniale, dimension marché local
 - La démarche de projet et l'élaboration d'une stratégie d'intervention
 - Les outils d'intervention, pilotage et points de vigilance
- **Panorama des objectifs et des outils de l'intervention publique**
 - Historique des outils d'intervention publique en France, permettant de mieux comprendre le présent
 - Les acteurs de l'intervention publique/les opérateurs
 - Plusieurs logiques « fil conducteur » de l'intervention publique
- **Étude de cas de Roubaix : comment faire face à une complexité multi scalaire**
- **Approche de la rentabilité des opérations privées, boîte à outils**
 - Avec Gilles Kahn, Architecte-urbaniste, consultant spécialiste de l'ingénierie financière parc privé
- **Atelier de travail sur les outils de recyclage et les logiques économiques du parc privé**
 - Approche des opérations de recyclage : étude de cas d'une opération montée en RHI/THIRORI
 - Étude du montage, des conditions de faisabilité économique



Réseaux électriques intelligents (REI)

Si le contexte technique, économique et réglementaire reste en constante évolution, les expérimentations REI menées en France ont permis d'industrialiser, à l'issue d'analyses technico économiques, un certain nombre de solutions. Plusieurs éléments nous permettent ainsi aujourd'hui d'entrevoir comment les réseaux seront encore plus intelligents demain.

APPORTER PAR DES INNOVATIONS NUMÉRIQUES ET TECHNOLOGIQUES DE L'INTELLIGENCE AUX SYSTÈMES

Les objectifs de la transition énergétique ont fait naître des défis pour les réseaux : permettre une meilleure maîtrise de la demande en énergie, intégrer des EnR intermittentes, développer l'autoconsommation, permettre le stockage d'énergie, offrir plus de services aux clients, ... et ceci tout en maintenant une alimentation en électricité de qualité et abordable et en minimisant les impacts écologique et économique pour la collectivité.

Les Réseaux électriques intelligents (REI), ou « Smart Grids », regroupent l'ensemble des technologies développées pour répondre aux besoins de la transition énergétique par les acteurs de la filière. Ils permettent de conjuguer innovation, numérique et énergie pour un meilleur développement économique des territoires. Pour devenir vraiment intelligent, les réseaux doivent être profondément reconfigurés pour intégrer les sources renouvelables à grande échelle, développer des nouveaux services pour les clients, favoriser la maîtrise de l'énergie, le développement de la mobilité électrique, et améliorer encore et toujours le service rendu.

Points Clés

- Des réalisations REI innovantes sur l'ensemble du territoire permises par un écosystème structuré.
- L'intégration des REI dans le système électrique français se traduit par de meilleures performances et un accompagnement du développement des EnR.
- Une implication au niveau national à travers des expérimentations majeures et des déploiements industriels à grande échelle.
- Des solutions REI adaptées à des contextes énergétiques et locaux variés en raison de la diversité des terrains de réalisation.

Chiffres

35 millions

DE COMPTEURS COMMUNICANTS INSTALLÉS D'ICI FIN 2021.

70

PROJETS SMART GRIDS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PLAN D'INVESTISSEMENT D'AVENIR.

La France est avec l'Allemagne et le Royaume Uni un des premiers pays investisseurs dans la recherche, le développement et l'innovation pour les Smartgrids.

Auvergne Rhône Alpes

1^{re}

RÉGION À ÉNERGIE POSITIVE.

33 %

DES ENR DE FRANCE.

1^{re}

RÉGION EN R&D SMART GRID.

SMART GRIDS

Rendre les réseaux intelligents consiste à améliorer l'intégration des systèmes énergétiques et la participation des utilisateurs de réseaux.

La production d'électricité française est caractérisée par :

- Une forte production nucléaire ;
- Une production d'Énergie Renouvelable (EnR) composée d'hydraulique, mais aussi d'éolien, de photovoltaïque en croissance et de la biomasse ;
- Une lente baisse de la production thermique classique (charbon, fioul ou gaz) utilisée comme moyen de pointe (rapidité d'ajustement aux besoins).



Des régions pilotes choisies dès 2015 pour le déploiement de solutions de manière transversale : maîtrise de la demande, bâtiment intelligent, comptage évolué pour préparer le déploiement des compteurs de type Linky, production d'EnR, mobilité propre, etc.

En 2017, le Conseil national de l'industrie (CNI), présidé par le Premier ministre, crée 18 Comités stratégiques de filière (CSF). Ils viennent structurer la politique industrielle française. Le CSF « Industries de nouveaux systèmes énergétiques » se fixe comme objectif de développer une industrie française de l'efficacité énergétique et des REI permettant l'autofinancement de la transition énergétique.

Sur une cible à plus long terme, RTE, l'AIE et Enedis ont étudié la faisabilité d'un système électrique à forte proportion d'énergies renouvelables en France à l'horizon 2050 dans lequel les REI occupent un rôle de premier plan.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Étude sur un système électrique à forte part d'énergies renouvelables en France à l'horizon 2050
- Systèmes électriques intelligents : le soutien de l'ADEME à l'innovation depuis 2010
- Délibération de la CRE du 11 juin 2020 portant communication sur le retour d'expérience des démonstrateurs Smart grids



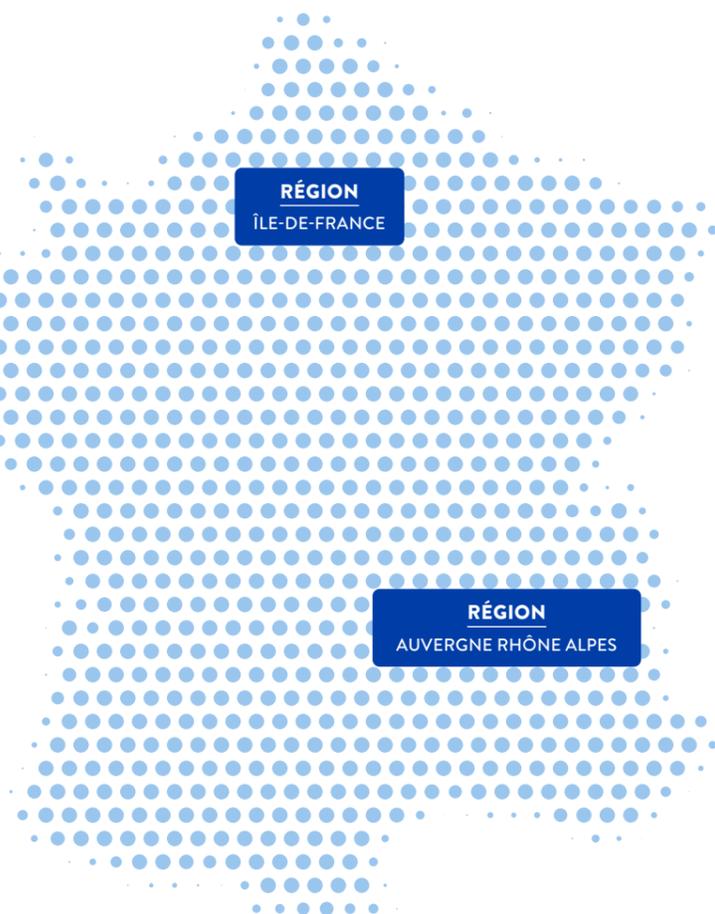
Voyage d'études

Réseaux électriques intelligents (REI)

Sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle approfondie
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.



RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE

RÉGION
AUVERGNE RHÔNE ALPES

Ce voyage d'étude présentera les contextes économiques, techniques et réglementaires permettant l'intégration au plus près des REI sur un territoire. À travers les différentes rencontres et échanges, il présente diverses expérimentations mises en place en France et s'adresse aux maîtres d'ouvrage, aux bailleurs, et aux collectivités locales.

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).

AXES DE TRAVAIL

- Vision systémique des REI, conduite de réseau et marché : présentation des outils actuellement utilisés par les gestionnaires de réseaux français pour piloter et exploiter intelligemment le réseau de transport et de distribution, introduction aux acteurs récents comme les agrégateurs de flexibilités, description des solutions de pilotage des EnR pour rendre des services aux réseaux électriques**
 - RTE
 - Enedis (Agence de conduite régionale et de bureau d'exploitation)
 - Université Grenoble Alpes (laboratoire « In Vivo » et site GreEN-ER)
 - Schneider Electric (Site 38-Tech)
 - Institut SmartGrids
 - ThinkSmartgrids
 - EDF, CIH et CIST (centre So Flexy)
 - Energy Pool
 - Steady Sun
- Stockage, comptage communicant et autoconsommation : présentation du contexte réglementaire, des services actuels (notamment les batteries), des solutions Energy management system (EMS) et logiciels de prévision de production EnR et d'optimisation d'utilisation de batterie, des solutions Battery management system (BMS), des technologies de stockage les plus performantes et les solutions de couplage stockage + EnR**
 - CRE
 - RTE (site de Vingeanne du projet Ringo)
 - Ifpen
 - CEA INES
 - Enedis (hypervision nationale des compteurs Linky)
 - Institut SmartGrids,
 - ThinkSmartgrids
 - Odit-E (projet Africit-E)
 - Planet Oui
- Matériels innovants dont développement du courant continu : présentation d'installations innovantes déjà en service de postes sources express, de postes électriques en bâtiments, de stations de conversion ; introduction aux technologies de demain des grands réseaux interconnectés, en particulier pour les technologies de courant continu**
 - RTE (ligne à courant continu Savoie Piémont et / ou site « Transfo » à Jonage)
 - Enedis
 - Institut SmartGrids
 - ThinkSmartgrids
 - Supergrid institute
 - Nexans
 - Schneider (remplacement du SF6 par des technologies propres, contrôle commande numérique, site 38-Tech)
 - Michaud
 - General Electric
- Efficacité énergétique, data, intégration de la mobilité électrique et des EnR, vers des réseaux multi-énergies :**
 - Enedis (projet aVENir)
 - Aura EE
 - RTE (projet FlexCantal)
 - Université Grenoble Alpes
 - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)
 - Institut SmartGrids
 - ThinkSmartgrids
 - Hespul
 - Boralex
 - Tenerdis
 - GRTGaz
 - GRDF
 - Engie-Green et ATOS





Gouvernance

- 36 PARTENARIATS PUBLICS PRIVÉS
- 40 MODERNISATION DES ADMINISTRATIONS
- 44 MÉDIAS ET DÉMOCRATIE
- 48 DÉCENTRALISATION ET ORGANISATION TERRITORIALE

☐ SOMMAIRE

35



Partenariats publics privés

Points Clés

- ❶ **Un savoir-faire industriel français éprouvé** depuis l'Empire romain.

- ❷ **Un cadre juridique stable, transparent et sécurisé** hérité d'une longue tradition.

- ❸ **Des procédures de mise en concurrence réglementées** (égalité de traitement des candidats, publicité, transparence).

- ❹ **Plus de 10 leaders mondiaux** dans des domaines comme l'eau, l'assainissement, les déchets ou les transports.

- ❺ **Une capacité d'innovation accrue du secteur privé** au service de la qualité du service rendu.

- ❻ **Des obligations contractuelles réciproques** entre l'autorité publique et l'opérateur pour une plus grande efficacité du service.

Ce voyage d'études présente la gestion des services publics en France en collaboration avec l'Institut de gestion délégué (IGD). Cet organisme indépendant à but non lucratif a pour objet de promouvoir l'amélioration de la qualité et de la performance des services publics.

UN SYSTÈME DONNANT DONNANT

En France, deux modes de gestion des services publics coexistent : la gestion directe et la gestion déléguée.

La gestion déléguée à des opérateurs économiques, génère chaque année 130 milliards d'euros de chiffre d'affaires, sans que soient remis en cause les **principes cardinaux que sont l'égalité des usagers, la continuité du service public et son adaptabilité.**

Le PPM permet notamment à une collectivité de **bénéficier de la technologie d'un opérateur** et de ses moyens exceptionnels (centres de recherche, laboratoires, etc.) qu'aucune collectivité ne peut développer en interne. Ce modèle a des effets positifs en termes de capacité d'investissements et de promotion des innovations.

Dans tous les cas, **le service reste public.** La collectivité, propriétaire des ouvrages, définit les missions, fixe les objectifs, contrôle l'effectivité du service rendu et en fixe le prix. Elle garde toujours la responsabilité du service public et ne transfère que le risque lié à l'exploitation ou à la réalisation.

Le délégataire **agit sous le contrôle direct de la collectivité.** Il rend compte annuellement de son activité par le biais d'un rapport d'activité rendu public et peut être sanctionné en cas de non-respect de ses obligations contractuelles. Si l'entreprise délégataire réalise la plupart du temps un bénéfice, cette rémunération est souvent absorbée par les gains de productivité ou justifiée par l'amélioration de la qualité du service public ou la fourniture d'un service innovant.

Chiffres

78 %

DES FRANÇAIS SATISFAITS DE LEURS SERVICES PUBLICS LOCAUX.

6 %

DU PIB PORTÉ PAR LA GESTION DÉLÉGUÉE.

130 milliards

D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES.

70 %

DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC EST PORTÉ PAR LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES.

TEXTE CLÉ

Le code de la commande publique, entré en vigueur le 1^{er} avril 2019, regroupe et organise les règles relatives aux différents contrats de la commande publique que sont les marchés publics (dont le marché de partenariat) et les contrats de concession.

DÉFINITION

On retiendra deux catégories génériques de PPP, les PPP concessionnels (PPP à paiement par les usagers) et les PPP à paiement public, ils se caractérisent par les éléments suivants :

- un contrat de la commande publique de long-terme, entre une autorité contractante et un opérateur économique ;
- un contrat global combinant financement, conception, réalisation, exploitation (entretien-maintenance) d'une infrastructure publique et/ou exploitation d'un service public ou d'intérêt général ;
- un transfert et un partage des risques ainsi qu'un transfert de la maîtrise d'ouvrage (lorsque des travaux sont confiés au partenaire) ;
- une rémunération soit par les usagers (directement ou indirectement), soit par des paiements de l'autorité contractante, conditionnés à l'atteinte de niveaux de performance du service, soit par une combinaison des deux.



POUR ALLER PLUS LOIN

- 📄 [Site internet de l'IGD](#)
- 📄 [Site internet de Fin Infra](#)

DOCUMENTS DISPONIBLES

- 📄 [Note sectorielle approfondie](#)
- 📄 [Présentation de chaque interlocuteur](#)
- 📄 [Programme type](#)



Voyage d'études

Partenariats publics privés

En collaboration avec l'Institut de la gestion déléguée (IGD) et Fin Infra et sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.



CALAIS

LE PORT ET SON CHANTIER D'AGRANDISSEMENT (RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, BOUYGUES, COLAS ET MERIDIAM)

EXEMPLES DE VISITES DE SITES

PRESQU'ÎLE DE GENNEVILLIERS :
VISITE DE L'USINE DU MONT VALÉRIEN ET SYNDICAT DES EAUX

CHOISY-LE-ROI
USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

YVELINES
SITES DE TRAITEMENT D'EAU EN ZONE RURALE

NANTERRE
SERVO, CENTRE DE PILOTAGE DU PLUS GRAND SERVICE D'EAU EN FRANCE

SAINT-OUEN L'AUMÔNE
USINE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DÉCHETS

LYON

LE RHÔNEXPRESS RELIE L'AÉROPORT SAINT EXUPÉRY À LA GARE LYON PART-DIEU



Ce voyage d'études permet de présenter les Partenariats publics privés (PPP) français à travers des échanges entre pairs et la démonstration de réalisations concrètes mettant en avant les avantages du modèle et ses enjeux.

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).

AXES DE TRAVAIL

- **Planification (identification, sélection et priorisation) des projets et soutenabilité budgétaire**
 - Secrétariat général pour l'investissement
 - Direction générale des Finances publiques
- **Éléments juridiques, missions de contrôle et d'audit**
 - Conseil d'État
 - Cour des comptes
- **Présentation générale du secteur concerné**
 - Fédération professionnelle
 - Organisme financier (CDC, un fond d'investissement, institution financière, etc.)
- **Présentation d'un projet et échanges trilatéraux**
 - Présentation d'un projet concret, de son développement à sa mise en œuvre (montage financier, clauses de performances, défis relevés, etc.)
 - Ministère de tutelle et opérateur privé
 - Échanges avec collectivités
 - Visite de site (énergies, infrastructures de transports, eau, assainissement, déchets)

Modernisation des administrations

Points Clés

- ❶ **La modernisation de l'administration est pilotée au plus haut niveau de l'État** en collaboration étroite avec ses partenaires territoriaux.
- ❷ **De grands chantiers en cours sur la modernisation de l'administration** dans le cadre d'actions « Actions Publiques 2022 » renforcées par TECH.GOUV.
- ❸ **De multiples initiatives innovantes et la conception inédite de nouveaux services publics numériques** grâce à Etalab et la mise en place de l'incubateur de services publics BETA.GOUV et au programme startups d'État.
- ❹ **La maturité de la réflexion sur l'apport de l'intelligence artificielle** dans l'action publique.

Ce voyage d'études aborde la façon dont l'État français modernise son administration et transforme l'action publique grâce au numérique. Il valorise aussi les éléments inspirants de cette démarche auprès de pays partenaires.

UNE EXPÉRIENCE RICHE D'ENSEIGNEMENTS

La modernisation des administrations fait l'objet de **deux programmes d'action gouvernementale pilotés au plus haut niveau de l'État français**, dotés de moyens humains et financiers importants et animés selon un processus de co-construction avec les administrations d'État et les collectivités territoriales.

Considérés comme la boussole de l'action publique, ces programmes visent à **simplifier la vie des usagers**, à **réduire les dépenses de l'État** et à **rendre les métiers de la fonction publique plus attractifs**.

La modernisation de l'action publique s'appuie de plus en plus sur le numérique car il facilite **la transparence par l'ouverture des données**. Il permet de personnaliser les services rendus et de mesurer immédiatement l'impact des initiatives.

Avec le numérique, l'action publique est plus agile, plus accessible. Ainsi, la modernisation s'accompagne d'une indispensable **transition numérique de l'État et des collectivités territoriales**. De plus, pour que les Français et les agents publics y adhèrent pleinement, le gouvernement et les collectivités territoriales mènent de façon conjointe une **politique ambitieuse de couverture numérique du territoire, d'inclusion numérique de tous les citoyens et d'amélioration de la fonction publique**.

Dates

1943

Création de l'École nationale de l'administration (ENA).

2012

Mise en place d'un Secrétariat général à la modernisation de l'action publique (SGMAP).

2017

Organisation du SGMAP en deux directions interministérielles : la direction interministérielle à la transformation publique et la direction interministérielle du numérique.

PRINCIPES DIRECTEURS

- Le **citoyen au cœur de la réflexion** est considéré comme « boussole » de l'action de l'État ;
- La **transparence** rendue possible par l'ouverture des données ;
- La **simplicité** par la réduction du nombre de normes ;
- La **confiance** avec l'introduction du droit à l'erreur sur un a priori de bonne foi.

ACTEURS CLÉS

La Direction interministérielle à la transformation publique (DITP) et la Direction interministérielle du numérique (DINUM) sont en charge de la modernisation de l'action publique et de la transformation numérique de l'État au bénéfice du citoyen comme de l'agent, sous tous ses aspects : **modernisation du système d'information de l'État, qualité des services publics numériques, création de services innovants pour les citoyens**.



POUR ALLER PLUS LOIN

- 📄 [Action publique 2022](#)
- 📄 [Présentation de TECH.GOUV](#)

DOCUMENTS DISPONIBLES

- 📄 [Note sectorielle approfondie](#)
- 📄 [Présentation de chaque interlocuteur](#)
- 📄 [Programme type](#)



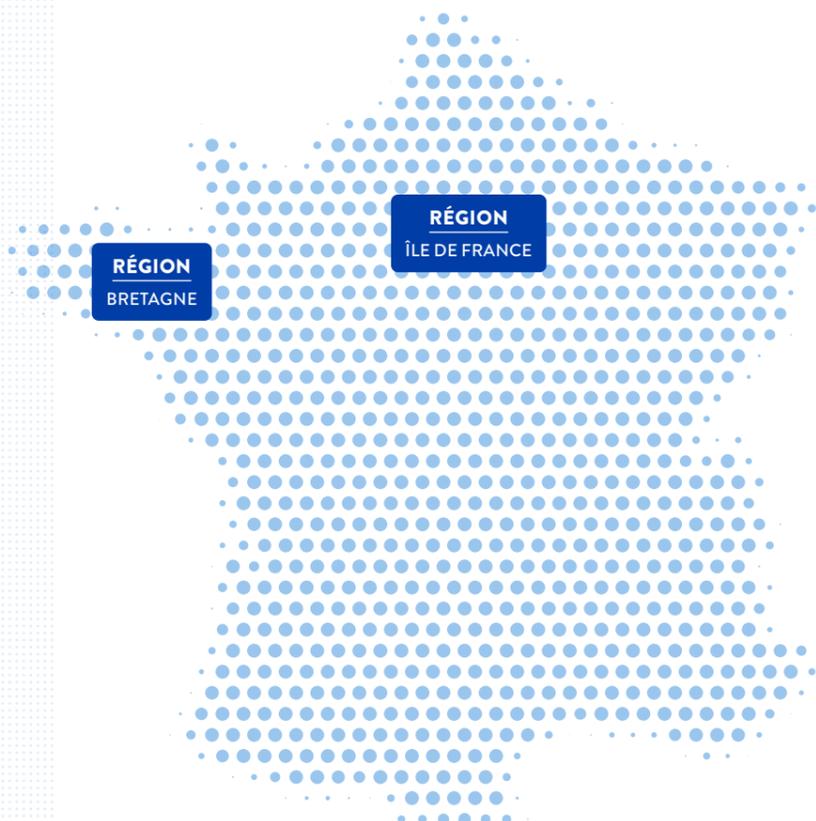
Voyage d'études

Modernisation des administrations

Sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.



RÉGION
BRETAGNE

RÉGION
ÎLE DE FRANCE

Ce voyage d'études aborde stratégie, méthode et pilotage de la modernisation et de la transformation numérique de l'administration à l'échelle d'un pays. À travers les différentes rencontres et échanges, il présente les challenges auxquels la société française fait face et les actions mises en place pour y répondre.

Ce voyage permet de découvrir comment réussir l'animation et la mobilisation des communautés nationales et régionales de l'Administration et comment utiliser la Data et l'intelligence artificielle au service de l'administration ouverte.

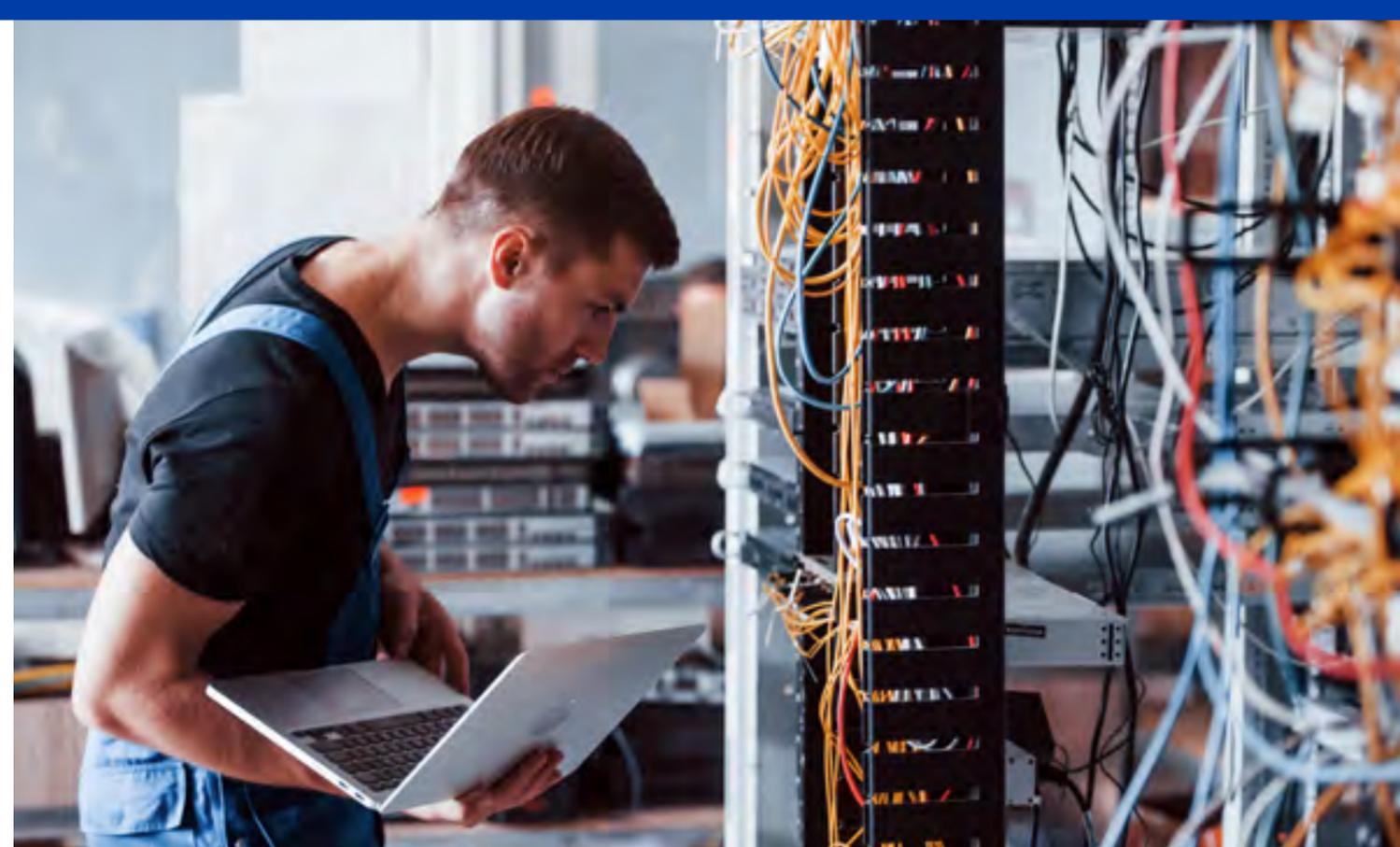
EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).



AXES DE TRAVAIL

- **Modernisation de l'action publique et de l'État, transition numérique de l'État, organisation de l'État pour moderniser son administration et la transformer**
 - > Plan gouvernemental Action publique 2022
 - > Programme TECH GOUV
- **La simplification de la relation avec les citoyens et les entreprises**
 - > Maisons France service
 - > Incubateurs
 - > France connect
- **Animation de la transformation de l'action publique dans les ministères et dans les collectivités locales**
 - > Programme DCANT
 - > Semaine de l'innovation
- **La transparence de l'action publique par l'ouverture des données, par l'utilisation de la science des données et la mise en place d'outils d'analyse de la satisfaction des usagers et d'observatoires**
 - > Stratégie nationale d'ouverture des données Etalab
 - > Laboratoire public d'intelligence artificielle
- **Cybersécurité et souveraineté numérique**
- **L'enjeu de la transparence de l'action publique par l'ouverture des données, par la mise en place d'observatoires de la qualité de services aux usagers et d'observatoire sur l'avancement des plans d'action**
- **Démarches d'innovations régionales**



Médias et démocratie

Points Clés

- ❶ **Une politique d'ouverture des données** moteur de la transformation numérique.
- ❷ **Des plateformes publiques** d'accès aux prix des denrées, aux offres publiques, etc.
- ❸ **Des médias indépendants** organisés autour d'une autorité indépendante de régulation, d'associations et observatoires des médias.
- ❹ **Une méthode collégiale** de mesure des chiffres d'audience (Médiamétrie).
- ❺ **Des acteurs privés, publics et mixtes** partageant leurs outils et leurs démarches.

Ce voyage d'études présente l'approche française du gouvernement ouvert et les outils médiatiques et numériques permettant la transparence de l'information, la collaboration entre collectivités, secteur associatif et monde de l'entreprise, ainsi que la participation des citoyens dans la décision publique.

PIONNIÈRE, LA FRANCE ACCÉLÈRE SA MUE DEPUIS LES ANNÉES 2010

La **démocratie ouverte** est une notion récente inspirée de l'« open source », de la « civic tech » et des logiciels libres. Elle intègre certains concepts voisins ou sous-jacents qui l'ont précédés avec en premier lieu : la **transparence démocratique**, la **démocratie délibérative** ou encore la **démocratie participative**.

Inspirée par les premières initiatives prises au niveau international, la France a accéléré sa mue pour devenir l'un des pays les plus à la pointe dans les années 2010. La participation des citoyens est plébiscitée par les français via le recours à des consultations et des référendums.

Les questions environnementales vont contribuer à poser les premiers fondements juridiques d'un droit international appliqué à la transparence démocratique et à la participation citoyenne.

La Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement signée en 1998 par 389 États poursuit trois grands objectifs :

- l'amélioration de l'information environnementale fournie par les autorités ;
- l'accès à la justice s'agissant de l'accès à l'information en matière environnementale ;
- la participation du public à la prise de décisions.

Chiffres

70 %

DES FRANÇAIS ONT LE SENTIMENT QUE LES INSTITUTIONS DEVRAIENT DAVANTAGE TENIR COMPTE DES IDÉES DE CHACUN.

Dates

1881

[Loi sur la liberté de la presse.](#)

1948

[Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée à Paris par l'Organisation des nations unies \(ONU\).](#)

1978

[Loi sur le droit d'accès aux documents administratifs. Création de la Commission nationale de l'informatique et des libertés \(CNIL\).](#)

2019

[Création de la Direction interministérielle du numérique \(DINUM\).](#)

En plus des outils mis en œuvre par le gouvernement, secteur associatif et secteur privé proposent leurs démarches variées pour favoriser l'accès aux données mais aussi l'engagement du citoyen pour une démocratie de plus en plus participative.

MOTS CLÉS

- **La transparence démocratique** garantit aux citoyens l'accès à l'information tant dans une logique de contrôle et de suivi accru des politiques que dans une démarche de pédagogie.
- **La démocratie participative** : participation des citoyens, que ce soit dans une approche de simple consultation, de concertation ou de co-construction de la décision publique.

POINTS CLÉS

- **2013** : lancement de data.gouv et adoption de la loi relative à la transparence de la vie publique. La conférence citoyenne est organisée par le Comité consultatif national d'éthique sur la fin de vie.
- **2014** : la France rejoint le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) et la ville de Paris met en place un budget participatif.
- **2015** : plan national de la France pour un gouvernement ouvert.
- **2017** : ouverture gratuite du répertoire SIRENE qui rassemble les données d'identification des entreprises et de leurs établissements ; mise en place d'un groupe de travail « Démocratie numérique et nouvelles formes de participation » à l'Assemblée Nationale.

ACTUALITÉS

Le Sénat ouvre le 28 janvier 2020 une plateforme de pétitions en ligne. Les pétitions portent sur l'inscription d'une proposition de texte à l'ordre du jour du Sénat ou sur la création d'une mission de contrôle sénatoriale.

Dans le contexte du mouvement des « gilets jaunes », la Présidence de la République lance en 2019 le « grand débat », un débat public national.

POUR ALLER PLUS LOIN

- 📄 [Etalab.gouv.fr coordonne la conception et la mise en œuvre de la stratégie de l'État dans le domaine de la donnée.](#)
- 📄 [La Direction interministérielle du numérique \(DINUM\) est en charge de la transformation numérique de l'État au bénéfice du citoyen comme de l'agent : modernisation du système d'information de l'État, qualité des services publics numériques, création de services innovants pour les citoyens, outils numériques de travail collaboratif pour les agents.](#)



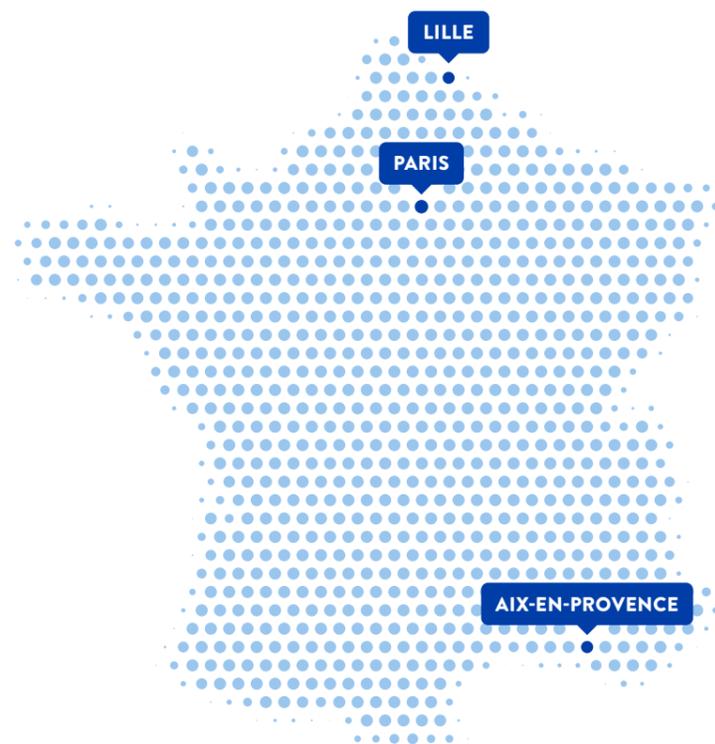
Voyage d'études

Médias et démocratie

Sur la base d'un programme type de cinq jours, l'organisation du voyage d'étude s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- Une note sectorielle approfondie
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques etc.



Ce voyage d'étude développe l'approche française du gouvernement ouvert à différentes échelles ainsi que les modalités de régulation des médias à travers des rencontres avec des acteurs de la société civile. Il présente les outils de la transparence de l'information, les instances gouvernementales et les entreprises au cœur de la démarche :

- Mission de la Gouvernance Démocratique
- Sénat
- Etalab
- Médias (Mediapart, Voix du Nord, etc.)
- Formations (ESJ Lille, Maison des Journalistes)
- Dataactivist
- Reporters sans frontières

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).



AXES DE TRAVAIL

- **Comment promouvoir la donnée ouverte ?**
 - Les stratégies contribuant au déploiement du gouvernement ouvert
 - Instruments, acteurs nationaux et outils locaux mis à disposition du public
 - Missions de la gouvernance démocratique : les libertés publiques et le principe de transparence
 - Le rôle du datajournalisme
 - Les formations autour de la donnée ouverte
- **Comment associer démocratie ouverte et gestion publique locale ?**
 - Sources et usages de la donnée ouverte à l'échelle locale
 - Instruments, acteurs nationaux et outils locaux mis à disposition du public
 - Journalisme d'investigation et politiques locales
 - Les stratégies de mise en œuvre, acteurs privés et locaux
- **La régulation des médias à l'ère des fake news**
 - Missions de la gouvernance démocratique : les libertés publiques et le principe de transparence
 - Le rôle du datajournalisme
 - Les formations à la régulation des médias
 - Dispositifs issus des milieux privés et associatifs
- **Le rôle du secteur privé et de la Civic tech**
 - Les stratégies de mise en œuvre, acteurs privés et locaux
 - Les outils innovants au service du journalisme
 - Les formations autour des médias en ligne
 - Missions de la gouvernance démocratique : les libertés publiques et le principe de transparence
 - Le rôle des acteurs publics dans le soutien à la presse



Décentralisation et organisation territoriale

Points Clés

- ❶ **Une décentralisation** héritière d'un processus historique long.
- ❷ **Des collectivités territoriales** avec une liberté d'administration favorisant la gestion de proximité pour une prise en compte des besoins à tous les échelons (État, région, département, bloc communal).
- ❸ **Une articulation fine** entre les compétences des services déconcentrés de l'État et des collectivités territoriales.
- ❹ **Une organisation permettant la démocratie participative** et une transparence de relation avec les administrés.

Ce voyage d'études est l'occasion de découvrir les enjeux de la décentralisation afin d'identifier ses bénéfices en matière de gestion de proximité et d'appréhender les responsabilités incombant aux collectivités territoriales, y compris dans l'articulation avec les services de l'État.

DES MOYENS CROISSANTS

En quelques décennies, la décentralisation a **modifié en profondeur la répartition du pouvoir dans de nombreux domaines du quotidien des Français.**

À titre d'illustration, les collectivités territoriales sont aujourd'hui le premier investisseur public en France (70 % de l'investissement public en 2015, données vie-publique.fr).

Cette organisation territoriale fait face à de nombreux enjeux au premier rang desquels la gestion financière et la rationalisation de leurs interventions. En effet, les collectivités partagent la contrainte budgétaire globale avec l'État français. L'organisation territoriale actuelle est notamment le fruit de la fusion de différents échelons ainsi que de la mutualisation des services intercommunales. Les politiques publiques locales s'inscrivent dans la réduction des interventions des collectivités hors de leurs compétences obligatoires mais aussi dans la mise en place d'une décentralisation au plus près des administrés.

La nature rurale ou urbaine d'un territoire, appelle des réponses de services publics différenciées.

Chiffres

34 968

COMMUNES.

1 254

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE
(EPCI) À FISCALITÉ PROPRE.

9 970

SYNDICATS.

500 000

ÉLUS LOCAUX SOIT < 1 %
DE LA POPULATION FRANÇAISE

Dates

1982

Loi Deferre.

2003

Nouvelle loi constitutionnelle.

2015

Loi Notre.

MOTS CLÉS

La **décentralisation** consiste à transférer des compétences de l'État vers des collectivités territoriales, avec transfert de la ressource financière permettant d'assumer cette compétence.

Une collectivité territoriale se caractérise par :

- une personnalité morale de droit public ;
- un exécutif élu jouissant de la libre administration (art. 72 de la Constitution) ;
- pour le bloc communal, une clause générale de compétence qui leur permet d'agir au-delà des compétences fixées par la loi dès lors que l'intérêt public local le justifie.

La **déconcentration** est le transfert au sein même de l'État des responsabilités de l'administration centrale vers les services déconcentrés et dirigés par les représentants de l'État au niveau territorial (préfets, recteurs académiques, etc.).

Diffusé le 17 décembre 2020, l'avant projet de loi 4D - **décentralisation, différenciation, décentralisation, déconcentration** - porte des mesures de simplification de l'action publique locale.





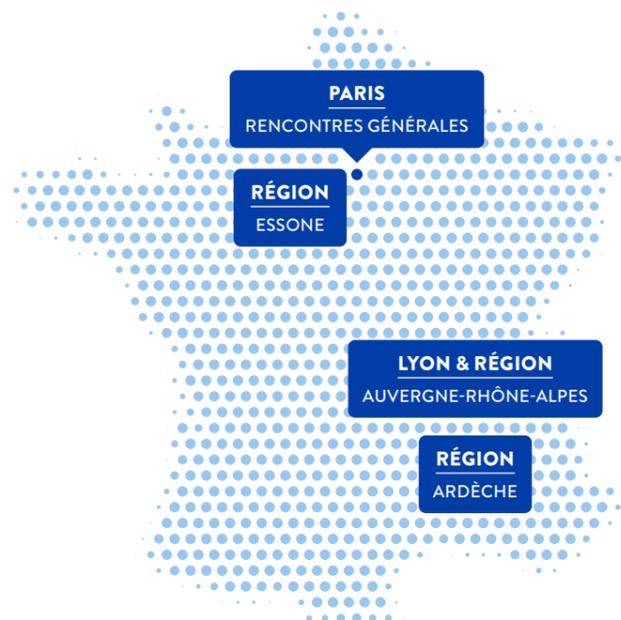
Voyage d'études

Décentralisation et organisation territoriale

Sur la base d'un programme type de cinq jours, l'organisation du voyage d'étude s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- Une note sectorielle approfondie
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques etc.



Ce voyage d'étude présente le mouvement de décentralisation de l'administration française, son évolution depuis 1982 sa pratique par un large spectre d'acteurs et, ses perspectives actuelles à travers des échanges entre pairs et la démonstration de réalisations concrètes en territoire urbain et rural.

- Sénat
- Direction générale des collectivités territoriales
- Ministère de la cohésion des territoires
- Agence nationale de cohésion des territoires
- Ministère de l'intérieur
- Chambre régionale des comptes de la région Auvergne-Rhône-Alpes
- Métropole (Grand Paris, Lyon)
- Etablissement public territorial (Grand Paris Grand Est)
- Conseil départemental (Essonne, Ardèche)
- Conseil régional (Auvergne-Rhône-Alpes)
- Communauté d'Agglomération

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).



AXES DE TRAVAIL

- **État central et agences : vision stratégique de la décentralisation**
 - La représentation des territoires
 - Les relations État-collectivités
 - Le statut des élus locaux et des fonctionnaires territoriaux
 - L'aménagement du territoire en France : un partenariat État-collectivités
 - Rôle de l'ingénierie territoriale pour l'accomplissement de projets des collectivités
 - Enjeux du projet de loi 4D et du 4^e acte de décentralisation
- **Le contrôle et conseil des collectivités**
 - Le rôle des préfets de région et de département et des sous-préfets
 - Les relations entre les préfetures/sous-préfetures et les collectivités territoriales (contrôle de légalité, sécurité publique, coordination et pilotage de projets par l'État)
 - La mission de contrôle financier des chambres régionales des comptes
- **La vision de la décentralisation par les territoires urbains**
 - L'émergence et le rôle des métropoles en France
 - Les interactions entre la métropole, la région, les départements, les intercommunalités
 - Essonne : l'exemple d'un territoire multifacettes à la fois rural et urbain
 - Le Grand Lyon : cas unique de fusion entre collectivité intercommunale et collectivité départementale
- **La vision de la décentralisation par les territoires ruraux**
 - Le rôle d'un conseil départemental au sein d'un territoire rural
 - Conseil départemental de l'Ardèche : des politiques publiques de développement économique, d'éducation, de transition écologique, de gestion de l'eau et de tourisme
 - La gestion des services publics de proximité



Protection sociale

- 54 ÉGALITÉ FEMMES HOMMES
- 58 GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DE LA SANTÉ
- 62 VIEILLIR EN BONNE SANTÉ
- 66 AIDES SOCIALES ET FAMILIALES
- 70 FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

☐ SOMMAIRE

53



Égalité Femmes Hommes

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles, menée en France depuis quarante ans, a été renforcée depuis 2012 par une culture commune de l'égalité et des outils du *gender-mainstreaming* de plus en plus nombreux.

L'ENGAGEMENT DES ACTEURS

Le défi est l'atteinte de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. De nombreux acteurs sont impliqués dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Ils sont issus de la **sphère politique, institutionnelle et administrative** ainsi que de la **sphère associative**.

DES INSTITUTIONS PUBLIQUES MOBILISÉES

Doté de 125 M€, le 5^e plan national 2017-2019, piloté par la **Direction générale de la cohésion sociale – service du droit des Femmes** (DGCS-SDFE), a trois priorités :

- consolider le parcours de sortie des violences des femmes victimes ;
- répondre à la diversité des situations, des territoires et des formes de violences ;
- prévenir les violences en luttant contre le sexisme et la récidive.

Au niveau politique, les **parlementaires** ont souvent joué un rôle moteur. Depuis 2013, la **Mission interministérielle pour la protection des femmes** intervient dans l'amélioration de la connaissance, la formation professionnelle et la diffusion d'outils et de bonnes pratiques. De son côté, le **Haut conseil à l'égalité** effectue un travail de plaidoyer, d'évaluation et de formulation de propositions concertées avec l'ensemble des parties prenantes.

Points Clés

- ❖ **Un plaidoyer féministe fort** porté par les associations, relayés par les médias et alimenté par le vécu des femmes.
- ❖ **Des statistiques actualisées** par des enquêtes nationales annuelles sur les violences envers les femmes en France.
- ❖ **Un corpus normatif solide** aux niveaux national et international.
- ❖ **Des institutions spécialisées** avec un Secrétariat d'État, une Mission Interministérielle pour la Protection des Femmes et un Haut Conseil à l'Égalité femmes-hommes indépendant.
- ❖ **Des outils et services dédiés** : écoute, orientation et protection des femmes victimes, formation des professionnels, campagnes de sensibilisation.

Chiffres

51,5 %

DE FEMMES DANS LA POPULATION FRANÇAISE.

14,5 %

DES FEMMES DÉCLARENT AVOIR ÉTÉ VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES.

120 à 150

FEMMES SONT TUÉES PAR AN PAR LEUR CONJOINT OU EX-CONJOINT.

Dates

1983

Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

2010

Loi contre les violences faites aux femmes.

2014

Loi pour l'égalité réelle avec un volet dédié aux violences.

Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique (dite **Convention d'Istanbul**).

2018

Loi contre les violences sexuelles et sexistes.

DES ASSOCIATIONS ACTIVES

- Elles mobilisent la société et interpellent les pouvoirs publics ;
- elles co-construisent les politiques publiques en participant aux cadres de consultation et aux financements publics ;
- elles proposent des services aux femmes victimes de violences (accompagnement, hébergement d'urgence, lignes d'écoute et d'orientation, etc.).

À SAVOIR

Une des principales sources de financement du tissu associatif provient des collectivités territoriales. Ainsi, **280 collectivités territoriales** françaises sont signataires de la Charte européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans la vie locale et doivent adopter un plan d'action au niveau local.

ACTUALITÉS

En 2019 sera publié le premier rapport d'évaluation de la mise en œuvre par la France de la Convention d'Istanbul.

Le Forum Génération Égalité, organisé par ONU Femmes et co-présidé par la France et le Mexique, sera lancé à Mexico en mai 2020 et culminera à Paris en juillet 2020.



POUR ALLER PLUS LOIN

- 📄 Plan d'action AFD égalité femmes-hommes 2018-2022

DOCUMENTS DISPONIBLES

- 📄 Note sectorielle approfondie
- 📄 Présentation de chaque interlocuteur
- 📄 Programme type



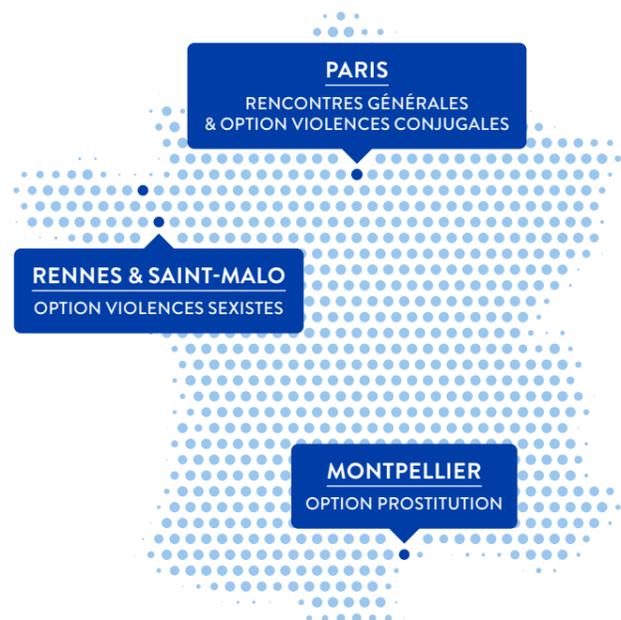
Voyages d'études

Égalité Femmes Hommes

Sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle sur les inégalités femmes hommes en France
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.



Ce voyage d'études présente les politiques de lutte contre les violences sexistes et sexuelles mis en œuvre en France à travers des rencontres avec la société civile pour présenter leurs plaidoyers et leurs moyens d'assistance mais aussi des instances gouvernementales sans oublier les politiques internes sur les lieux de travail.

- Direction générales de la cohésion social
- Service du droit des femmes
- Mission interministérielle pour la protection des femmes
- Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances du Sénat ainsi que la Délégation de l'Assemblée Nationale
- Haut conseil à l'égalité
- Observatoire des violences envers les femmes de Seine-St-Denis
- Cité de l'égalité
- Ministère de la Justice
- Tchat en ligne géré par le Ministère de l'Intérieur à Guyancourt

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).

VIOLENCES CONJUGALES

Protocoles d'écoute et d'accueil des victimes :

- Fédération nationale solidarité femmes (FNSF)
- Ministère de l'Intérieur
- Commissariats
- Ligne d'écoute 3919 de la FNSF
- Lieux d'accueil : FIT une femme un toit, Maison des femmes de Seine-Saint-Denis
- Hôpital Robert Ballanger, unité d'accompagnement « post traumatique » et protocole féminicide relatif aux enfants orphelins
- Hôpital Louis Mourier à Colombes (partenariat avec l'Escale de la FNSF)
- Allianz assistance pour tests de mise en situation du « Téléphone grave danger »

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Créer un environnement sûr et politiques sur les lieux de travail :

- L'État exemplaire en interne (bureau de formation du MASS, ministère en pointe)
- Créatrice de l'application APP'ELLES
- Ligne d'écoute du collectif féministe contre le viol
- Procureur (Fontainebleau, Bobigny...)
- AFD : Politique d'égalité professionnelle
- AFNOR : la labellisation égalité professionnelle
- Arborus : label GEEIS (Gender Equality & Diversity European & International Standard)
- Unité d'accueil médico judiciaire de Saint-Malo

PROSTITUTION

Lutte contre la prostitution et accompagnement :

- Mouvement du Nid : plaidoyer, loi française, accompagnement des personnes
- Délégation de l'Hérault du mouvement du Nid, focus « cellule internet »
- Centre d'hébergement de l'amicale du Nid
- Commission générale de la lutte contre la prostitution, délégation départementale aux droits des femmes Paris « stages clients »
- Fondation Scelles et rencontre avec une ancienne prostituée
- Intervention en milieu scolaire





Gouvernance et financement de la santé

Points Clés

- ❶ **Une couverture universelle** du risque maladie en assurant l'égalité d'accès à des soins de qualité, avec une attention particulière à l'équilibre de la répartition territoriale de l'offre de soins.
- ❷ **Une régulation des prix** par des accords entre les institutions de l'État et les syndicats de professionnels.
- ❸ **La certification de la qualité** au travers de l'agence nationale d'appui à la performance (ANAP) permettant de faire évoluer les pratiques.
- ❹ **Une prévention multiforme** via des actions visant à favoriser les comportements favorables à la santé, notamment auprès des personnes les plus vulnérables.

Ce voyage d'études s'inscrit dans le partage du savoir-faire français dans le secteur de la Sécurité sociale continuellement renforcée, harmonisée et étendue tant par la prise en charge croissante des frais médicaux que par l'extension des personnes protégées par le système.

LA RÉGULATION : OUTIL D'ÉVOLUTION

La santé en France représente un secteur économique de première importance avec **11 % du PIB** et un million et demi de personnes employées.

La qualité du système de santé contribue au classement de la France au **troisième rang européen en termes d'espérance de vie**. Ce qui implique aussi des **dépenses élevées**.

La réalisation de la synergie de tous les acteurs au sein du système de santé est importante face aux mutations profondes de la société (vieillesse, maladies chroniques, etc.) et le coût toujours plus élevé des médicaments et des technologies de santé. Aujourd'hui, les résultats acquis doivent être consolidés en développant la qualité du système français à un coût soutenable.

LA RÉGULATION FINANCIÈRE

Elle repose depuis plus de 20 ans sur l'**objectif national des dépenses de l'assurance maladie (ONDAM)**, fixé par les lois de financement de la Sécurité sociale préparées par l'État et votées par le Parlement.

Des outils de régulation, dont le pilotage régional est assuré par les **Agences régionales de santé**, sont en cours de déploiement :

- la diffusion du dossier médical partagé contribue à la coordination des soins et donc à leur pertinence à tous les niveaux. Elle réduit également les actes ou les examens redondants ;

Chiffres

7,7 %

DES DÉPENSES RESTENT À CHARGE
DES MÉNAGES : LA PLUS FAIBLE
DES PAYS DE L'OCDE.

50 000 à 60 000 €

MONTANT DE L'AIDE ATTRIBUÉE
À TOUT JEUNE MÉDECIN S'INSTALLANT
EN LIBÉRAL POUR 5 ANS DANS UNE
ZONE CLASSÉE COMME FRAGILE.

Dates

2009

Création des Agences régionales
de santé (ARS).

2016

Création de la Protection universelle
maladie (PUMA).

- la négociation conventionnelle entre les professions de santé et l'assurance maladie inclut plus d'objectifs de santé publique ;
- la réduction du nombre de structures hospitalières et de leurs capacités.

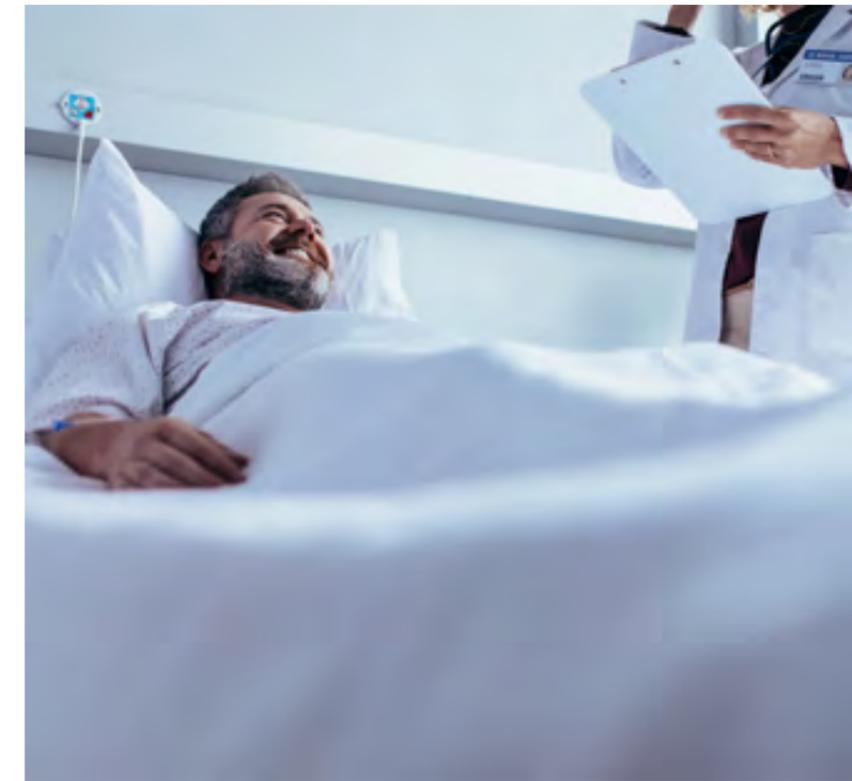
À SAVOIR

La **carte vitale** est le symbole de la couverture santé à laquelle toutes les personnes résidant ou travaillant en France ont droit avec trois enjeux :

- l'égalité d'accès aux soins,
- la qualité des soins,
- la solidarité.

ACTEURS CLÉS

Les agences régionales de santé garantissent de façon transversale la cohérence de l'ensemble des actions conduites sur le terrain par l'État et l'assurance maladie, et le maintien d'une organisation centralisée et uniforme sur tout le territoire.



POUR ALLER PLUS LOIN

- 📄 [Cour des comptes : l'avenir de l'assurance maladie](#)

DOCUMENTS DISPONIBLES

- 📄 [Note sectorielle approfondie](#)
- 📄 [Présentation de chaque interlocuteur](#)
- 📄 [Programme type](#)



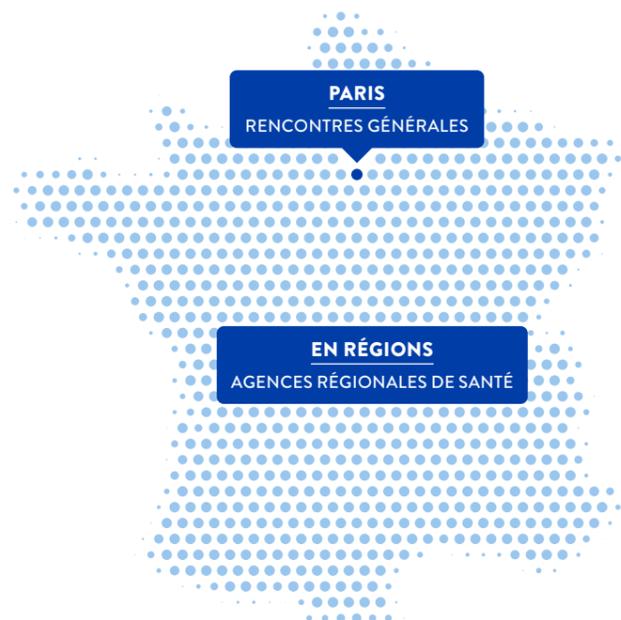
Voyages d'études

Gouvernance et financement de la santé

Sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.



À travers ce voyage d'études vous pourrez découvrir les grandes données politiques, économiques et administratives du système français.

- Enjeux clés du financement : Direction de la Sécurité sociale, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
- Rôle de la Caisse nationale d'assurance maladie, pivot de la gestion de l'assurance maladie
- CNAM dans le financement de la santé et la gestion du risque
- Éléments politiques et financiers de la régulation : parlement, cour des comptes, inspection générale interministérielle du secteur social (igas)
- Évolution de l'articulation entre acteurs de la politique sanitaire : direction générale de l'offre de soins, syndicats ou ordres professionnelles des médecins paramédicaux
- Perspectives : Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

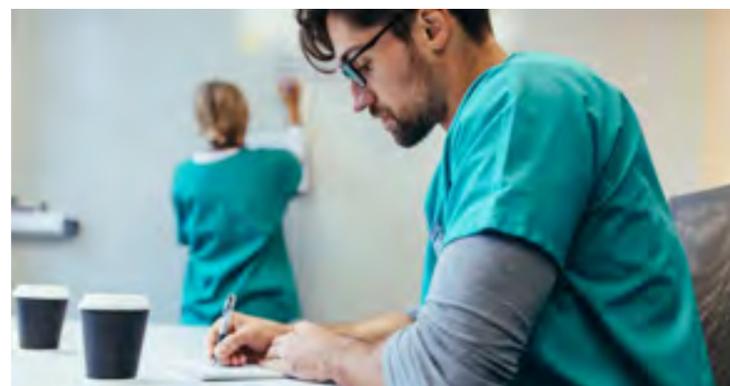
- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).

FONCTIONNEMENT DES ACTEURS DE TERRAIN

- Planification et allocation des ressources : ARS, direction territoriale
- Évolution de la médecine hospitalière
- Évolution de la médecine de ville (centres de santé)
- Position des fédérations des acteurs : fédération hospitalière, ordres professionnels, etc.

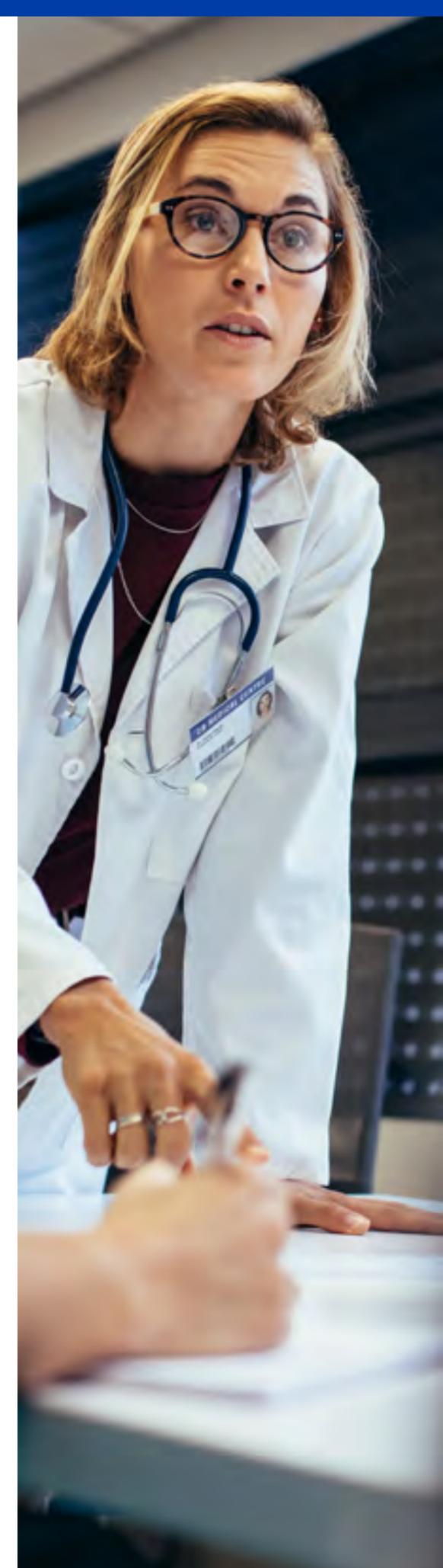
PARTICIPATION DES ACTEURS À LA GOUVERNANCE

- Rôle du paritarisme : organisations syndicales
- Stratégie nationale de santé : conférence nationale de santé, direction générale de la santé, secrétariat général des ministères sociaux
- Rôle des Agences régionales de santé (ARS)
- Ordres des professions de santé : médecins et infirmiers, fédérations hospitalières



PRÉVENTION, QUALITÉ ET RÉGULATION DES COÛTS

- Stratégie nationale de santé : conférence nationale de santé
- Direction générale de la santé, secrétariat général des ministères sociaux
- Politiques de prévention et veille sanitaire avec Santé publique France
- Fixation du prix des médicaments : comité économique des produits de santé, entreprises du médicament
- Tarification des actes : DSS/CNAM, syndicat Professions de santé médecins et infirmiers
- Qualité, sécurité, bonnes pratiques, amélioration managériale, données de santé et de gestion : Haute autorité de santé (HAS), Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé
- Hygiène et sécurité au travail : Direction générale du travail, Médecine du travail





Vieillir en bonne santé

Points Clés

- ❶ **Le pilotage des politiques de l'autonomie**, associant notamment collectivités territoriales, acteurs de la santé, du médico-social et de l'accompagnement social.
- ❷ **Des actions diversifiées** d'aménagement du territoire, d'adaptation des logements et de lutte contre l'isolement.
- ❸ **La reconnaissance du rôle des proches aidants** à travers une meilleure articulation avec leur vie professionnelle, un accompagnement financier et des avantages concernant la retraite.
- ❹ **Une prévention multidimensionnelle** afin d'augmenter l'espérance de vie en bonne santé par des actions en amont.
- ❺ **Un fort soutien à l'innovation** en faveur des personnes âgées.

Ce voyage d'études s'inscrit dans le partage du savoir-faire français et du développement de sa politique volontariste pour s'adapter au vieillissement rapide de la population française et à l'augmentation de personnes considérées en perte d'autonomie.

UNE PRISE EN CHARGE MULTIDIMENSIONNELLE

- L'accompagnement de la personne âgée se caractérise par **le nombre et la variété des intervenants** (aide à domicile, infirmier, médecin, kinésithérapeute, etc.) et **des pathologies**. L'adaptation et la coordination des acteurs sociaux et médicaux autour de la personne sont donc indispensables à la fluidité des démarches pour éviter les ruptures de prise en charge entre le domicile, l'établissement d'accueil et l'hôpital.
- La France a la volonté d'assurer auprès des personnes fragilisées une présence suffisante de professionnels qualifiés, dans une **relation d'accompagnement technique mais aussi humaine**. C'est l'objectif de programmes de formation pluriprofessionnels à destination des EHPAD, des services de soins et d'aide à domicile et des établissements de santé, dans **une logique d'harmonisation des pratiques gériatriques**. Ces prestations, encore nouvelles, combinent les différents services nécessaires à la vie quotidienne.
- La présence de bénévoles, la préservation de liens intergénérationnels, l'organisation de services de proximité en matière de mobilité, d'adaptation des logements, d'aménagement, d'urbanisme, de numérique, participent à **l'inclusion de la personne âgée dans la société**. Il s'agit d'adapter le cadre de vie à la personne âgée par des actions de prévention de l'isolement et des risques de chute notamment.

Chiffres

21 %

DES PERSONNES DE PLUS DE 85 ANS VIVENT EN INSTITUTION SPÉCIALISÉE.

830 000

ETP (EMPLOI/PERSONNES)

TRAVAILLENT DANS LE CHAMP DE LA PERTE D'AUTONOMIE DU GRAND ÂGE.

- Le vieillissement de la population n'est pas simplement une contrainte. Elle représente aussi une **importante opportunité économique** par le développement d'emplois, l'aménagement des domiciles et des espaces publics, les évolutions technologiques dans le domaine de la santé et de la vie quotidienne des seniors.

À SAVOIR

La prise en charge de la perte d'autonomie fait intervenir différents financeurs (Assurance Maladie, Conseils départementaux, caisses de retraite) pour des dépenses de natures différentes (soins, aide à la vie quotidienne, hébergement, etc.) et des opérateurs aux statuts divers (publics, privés lucratifs et non lucratifs).

ASPECT FINANCIER

Les dépenses liées à la perte d'autonomie des personnes âgées représentaient 1,4 % du PIB (30 Md€) en 2014, dont 79 % de dépenses publiques et 21 % à la charge des ménages. Ces chiffres ne prennent pas en compte le travail informel des 3,9 millions de proches aidants, dont la valorisation atteindrait 7 à 18 Md€.

POUR ALLER PLUS LOIN

- 📖 [La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement](#)

DOCUMENTS DISPONIBLES

- 📖 [Note sectorielle approfondie](#)
- 📖 [Présentation de chaque interlocuteur](#)
- 📖 [Programme type](#)





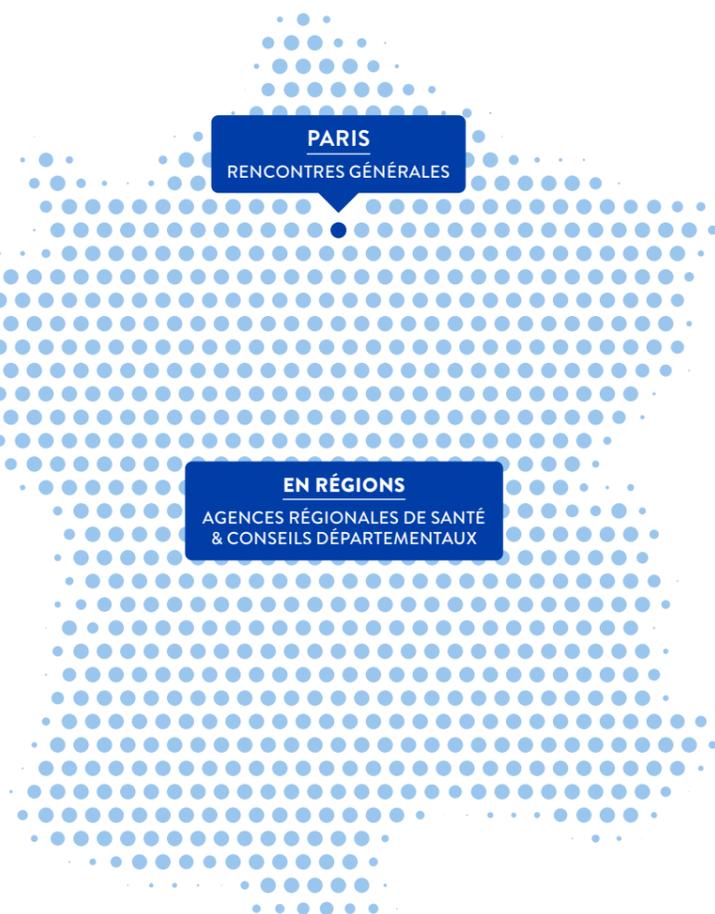
Voyage d'études

Vieillir en bonne santé

Sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.



Ce voyage d'études présente les enjeux des politiques publiques et leurs évaluations, les éléments politiques et financiers de la régulation, le rôle de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, les départements et gestion locale, l'assurance retraite, la planification et l'articulation sanitaire/social, l'accompagnement du vieillissement par des prestations de qualité et les perspectives liées au vieillissement de la population française.

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).



AXES DE TRAVAIL

- **Données politiques, économiques et administratives déterminantes**
 - > Laboratoire d'Économie et de Gestion des Organisations de Santé
 - > Observatoire de la décentralisation de l'aide sociale
- **Enjeux essentiels et évaluation des politiques publiques**
 - > Direction générale de la cohésion sociale
 - > Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)
- **Rôle de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie dans le financement, la coordination et l'amélioration des services**
- **Rôle des départements dans l'accompagnement de la dépendance**
- **Rôle de l'Assurance retraite dans la prévention**
- **Gestion locale : planification et mise en œuvre**
- **Planification et articulation sanitaire et sociale**
 - > Agences régionales de santé, directions territoriales
- **Éléments politiques et financiers de la régulation**
 - > Assemblée nationale
 - > Sénat
 - > Cour des comptes
 - > Inspection générale des affaires sociales
- **Prestataires de l'accompagnement au vieillissement**
- **Acteurs de l'aide à domicile**
 - > Acteurs l'hébergement
 - > Qualité de l'accompagnement
- **Haute autorité de santé**
- **Perspectives d'avenir**



Aides sociales et familiales

Points Clés

- ❶ **La redistribution des ressources** pour une lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités en faveur des plus modestes tout en incitant à participer au marché du travail.
- ❷ **Une organisation territoriale de l'action sociale** : définie par des institutions nationales, sa mise en œuvre et son financement relèvent principalement du niveau local.
- ❸ **Une stratégie de facilitation** d'accès aux droits des bénéficiaires par le revenu universel d'activité.
- ❹ **L'accent sur l'enfance conjuguant 3 priorités** : le soutien aux familles, la conciliation entre vie professionnelle et familiale des parents et l'éducation de l'enfant comme enjeu central de la lutte contre la pauvreté.

Le dispositif français s'est révélé globalement efficace pour protéger les plus fragiles contre les effets de la crise économique. Ce voyage d'études démontre donc le développement cohérent de politiques sociales grâce à des formes originales d'actions sociales.

LA REDISTRIBUTION CONTRE LES ÉCARTS DE PAUVRETÉ

Les aides sociales visent d'abord à **réaliser une redistribution en faveur des plus modestes**. Elles s'adaptent aux charges familiales des ménages, incitent à participer au marché du travail et garantissent qu'une telle participation augmente bien les ressources globales. D'autres objectifs sont poursuivis à travers les prestations familiales, comme le dynamisme démographique ou l'égalité femme/homme qui influent aussi sur les conditions d'accès ou les modalités d'attribution.

LA DIMENSION COLLECTIVE ET INTERMINISTÉRIELLE

Les besoins des personnes ne se résument pas à une seule dimension : l'approche par l'aide individuelle n'est pas suffisante.

- La diversité des problèmes sociaux reconnue nécessite la mise en place de **réseaux d'information et une coordination** autour des personnes accompagnées sont nécessaires afin de les orienter pour préserver leur inclusion. Le repérage des besoins et une action sociale adaptée mobilise de nombreux opérateurs publics ou privés, lucratifs et non lucratifs, spécialisés par domaine.

Chiffres

11 %

DE LA POPULATION COUVERTE PAR LES MINIMA SOCIAUX.

20 %

L'ÉCART DE PAUVRETÉ DIMINUE GRÂCE AUX TRANSFERTS SOCIAUX ET FISCAUX (REDISTRIBUTION).

6,8 millions

DE FAMILLES BÉNÉFICIAIRE D'AU MOINS UNE PRESTATION FAMILIALE.

5 milliards

D'EUROS DE DÉPENSES, SOIT 1,2 % DU PIB POUR CE DOMAINE.

- Le développement des technologies de l'information et de la communication grâce à une **gestion informatisée de données sociales** contribuent à un meilleur partage de l'information et à une amélioration de l'aide, dans le respect des règles éthiques et de la confidentialité des données. Le but est de mieux associer les différents intervenants dans un parcours cohérent au service des personnes.

ASPECT FINANCIER

Les conseils départementaux supportent environ la moitié des dépenses (50,3 %). Les autres intervenants sont l'État (9,1 %), les caisses d'allocations familiales (9,4 %), les organismes de l'assurance retraite, l'assurance maladie (25,4 %), les communes et leurs établissements (5,8 %).

À SAVOIR

La France se donne l'objectif d'accueillir tous les enfants de 1 à 3 ans dans un cadre formel de socialisation précoce. Adossée à l'instauration de l'instruction obligatoire dès l'âge de trois ans, cette mesure permet un **continuum éducatif de 0 à 6 ans**. Avec l'extension de la formation jusqu'à 18 ans, puis le renforcement de l'accompagnement vers l'emploi, il s'agit d'un **dispositif complet de prévention de l'exclusion des jeunes et d'accès à la qualification et à l'emploi**.

DOCUMENTS DISPONIBLES

- 📄 Note sectorielle approfondie
- 📄 Présentation de chaque interlocuteur
- 📄 Programme type





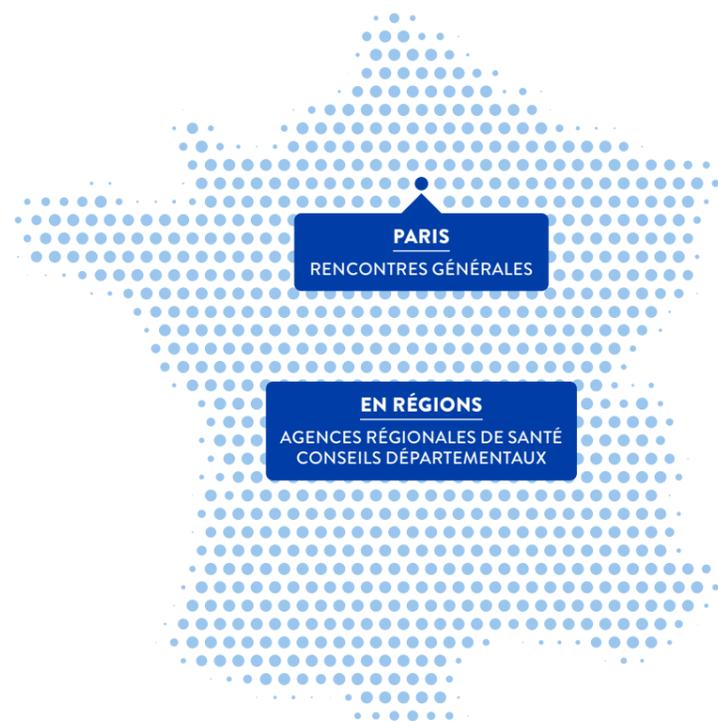
Voyages d'études

Aides sociales et familiales

Sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle sur les aides sociales et familiales
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.



Ce voyage d'études permet de découvrir les grands enjeux, cadres politique et statistique de l'aide sociale au sein de la Direction générale de la cohésion sociale, de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.

Il aborde également :

- Gestion par les conseils départementaux, cadre politique et opérationnel : association des départements de France, Conseils départementaux, Centre d'action sociale de la Ville de Paris
- Rôle de la Caisse nationale d'allocation familiale
- Éléments politiques et financiers de régulations : Parlement et Cour des comptes
- Acteurs de la politique sociale : Secours catholique, Secours populaire, ATD quart-monde

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).



PERSPECTIVES DU REVENU UNIVERSEL

- Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes
- Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS)
- Fédération des acteurs de la solidarité (FNARS)

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

- Rôle de l'État, DGCS sous-direction « Enfance et famille »
- Direction de la protection judiciaire de la justice
- Rôles des Conseils départementaux, Observatoire national de l'action sociale, association des départements de France
- Rôles des opérateurs, sauvegarde de l'enfance, Union nationale des associations familiales (UNAF)

CONDUITE DE L'ACTION SOCIALE

- Formation et action territoriale, DGCS sous-direction des professions sociales, de l'emploi et des territoires
- Formation des travailleurs sociaux, Institut régional de formation des travailleurs sociaux, Unaforis
- Action sociale de terrain, Conseil départemental, Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS)
- Insertion dans l'emploi, Pôle emploi



Financement de la formation professionnelle

Points Clés

- ❖ **Des droits et des dispositifs** pour assurer une « formation tout au long de la vie ».
- ❖ **Une responsabilité partagée** entre les pouvoirs publics (État, régions), les entreprises, les partenaires sociaux et les actifs.
- ❖ **Une responsabilisation croissante des actifs et des entreprises** sur la gestion de leur « capital compétences » respectifs.
- ❖ **Une priorité affichée sur la formation en alternance** dont l'apprentissage.
- ❖ **Un Compte personnel de formation (CPF)** ouvert pour tous les actifs, 1^{er} place de marché de formation individuelle.

Ce voyage d'étude présente le système de formation professionnelle en France et son architecture : les fondements, les acteurs, la gouvernance, les modalités de financement et de gestion, les évolutions récentes.

VERS UN SYSTÈME DE « FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE »

Depuis le moyen âge et son système de compagnonnage, le développement de l'instruction, de l'éducation et de la formation professionnelle ont contribué à forger un socle d'éducation permanente.

Le droit à la Formation professionnelle continue (FPC) offre la possibilité, pour toute personne engagée dans la vie active, de se former, se qualifier, se reconvertir, de développer et valoriser ses compétences.

L'État, les entreprises et les régions contribuent au financement de la formation professionnelle. Avec les partenaires sociaux, ils assurent chacun la gestion des différents dispositifs, destinés aux salariés et aux demandeurs d'emploi (jeunes et adultes).

Le système actuel repose en particulier sur :

- l'autonomie et la responsabilisation des actifs sur la gestion de leur « capital compétences » ;
- une responsabilisation accrue des entreprises (et des branches professionnelles) sur la gestion et l'évolution des compétences de leurs salariés ;
- une gestion concentrée et centralisée de la gouvernance du système, de la collecte et de la gestion financière ;
- un Compte personnel de formation (CPF) ouvert pour tous les actifs, géré par l'institution financière Caisse des dépôts.

Chiffres

26 Md€

DE DÉPENSES DE FORMATION.

34 millions

DE COMPTES PERSONNELS DE FORMATION (CPF) :

2 MDC CONTRIBUTION ENTREPRISES
18 000 ORGANISMES DE FORMATION
8,2 MILLIONS D'USAGERS
560 000 STAGES

70 000

OPÉRATEURS DE FORMATION RÉALISENT 16 MDC DE CHIFFRE D'AFFAIRES.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Des instances nationales coordonnent, accompagnent, animent et régulent les différents dispositifs de formation :

- **l'État** définit les règles et finance un programme national (Plan d'Investissement dans les Compétences) ;
- **les Régions** disposent d'une compétence formation, financent et gèrent un Service public régional de formation (SPRF) ;
- **France Compétences**, établissement sous tutelle de l'État, reçoit la collecte des entreprises, assure le financement et la régulation du système de formation ;
- **les 11 OPCO (opérateurs de compétences)** organisés par branches professionnelles et pilotés par les partenaires sociaux, gèrent certaines contributions des entreprises ;
- **Certif'Pro**, instance paritaire, coordonne le réseau régional « Transitions Pro » qui accompagne et finance les projets de transitions professionnelles et de changement de métier ;
- **La Caisse des dépôts**, établissement public financier, gère la plateforme « Mon Compte Formation » et assure le fonctionnement des 34 millions de CPF et l'intermédiation des transactions.





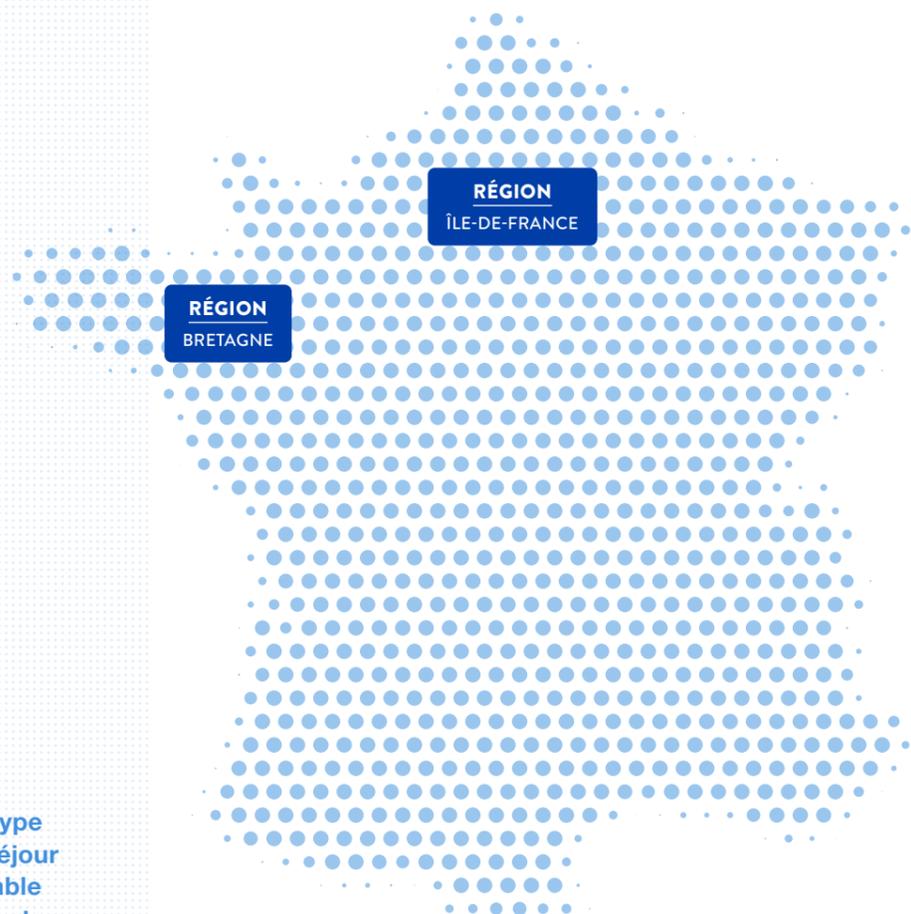
Voyages d'études

Financement de la formation professionnelle

Sur la base d'un programme type de 3 jours, l'organisation du séjour et des rencontres sera adaptable aux objectifs et questionnements de chaque délégation. Il offre la possibilité de découvrir les initiatives mis en place par un territoire par des visites terrains ou par une branche d'activité spécifique.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle sur les aides sociales et familiales
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.



RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE

RÉGION
BRETAGNE

Ce voyage d'études permet de découvrir et comprendre le système de formation professionnelle français, ses modes de financements et les acteurs impliqués dans son pilotage et sa mise en œuvre.

Le programme de rencontres et de visite explore toutes les facettes du système de formation professionnelle et les logiques d'acteurs qui financent, animent et régulent le fonctionnement des différents dispositifs.

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).



AXES DE TRAVAIL ET OPTIONS

➤ Les dispositifs actuels de formation professionnelle

- Centre info : association chargée d'une mission de service public dans le champ de l'information sur l'emploi, l'orientation et la formation
- Carif oref défi métier : observatoire, information et animation des dispositifs

➤ Le financement de la FPC

- Délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion : rôle et place de l'État dans la définition, la gestion et la régulation des politiques publiques ; programmes impulsés et financés par l'État
- Régions : compétences, gestion et financement des Services Publics de Formation Professionnelle (SPFP)
- Pôle emploi : financement et gestion des dispositifs d'État et partenariats avec les autres financeurs
- France Compétence : établissement public en charge de la répartition des financements, à partir de la collecte des contributions des entreprises
- Caisse des dépôts : Établissement financier public en gestionnaire des CPF

➤ Gestion et coordination des dispositifs des partenaires sociaux

- Sectoriels : 11 Opérateurs de compétences (OPCO) en soutien à l'alternance et aux besoins des entreprises
- Intersectoriels : Certif'Pro coordonne et anime les réseaux régionaux Transition' Pro (financement et accompagnement des reconversions et évolutions professionnelles des actifs)

An aerial photograph of a river valley with terraced fields, showing a winding river and agricultural plots in shades of green and brown. The image is positioned on the left side of the page.

Climat

76 HYDROÉLECTRICITÉ

80 CARBONE DU SOL

84 LES DISPOSITIFS DE MESURE /
NOTIFICATION / VÉRIFICATION (MNV)
DES ÉMISSIONS

88 ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU BÂTIMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS

☐ SOMMAIRE

75



Hydroélectricité

Points Clés

- ❖ **De grands aménagements structurants** hérités d'une stratégie de planification nationale.
- ❖ **Une source d'énergie** qui contribue à la stabilité du réseau.
- ❖ **Une source d'énergie** qui concilie intérêts environnementaux et économiques.
- ❖ **Une tarification adaptée** pour la petite hydroélectricité bénéficiant du soutien de l'État.
- ❖ **Outil principal de stockage de l'électricité à grande échelle** d'où un rôle particulier dans la transition énergétique française.

L'énergie hydraulique a été l'une des principales formes de production d'énergie jusqu'au milieu du XX^e siècle essentiellement pour alimenter les usines ou des villes isolées. Aujourd'hui la filière hydraulique est la première source de production électrique renouvelable dans le mix énergétique français.

AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Depuis les années 1970 et le développement du nucléaire, l'hydroélectricité complète la production d'électricité française. Aujourd'hui elle est la première source d'énergie renouvelable en France. Il existe plus de 2 600 centrales hydroélectriques sur l'ensemble du territoire français, dont une centaine sont des grands barrages (puissance comprise entre 50 et 600 MW). Ces ouvrages concentrent près de 60 % de la capacité de production nationale hydroélectrique. Le potentiel hydroélectrique français est valorisé par quatre grandes technologies : les centrales au fil de l'eau, les centrales de lac, les centrales d'éclusée et les stations de transfert d'énergie par pompage (Step).

La France a défini plusieurs cadres juridiques pour les installations hydroélectriques : le régime de l'autorisation ou le régime des concessions. La filière hydraulique française distingue les coûts complets de production suivant de nombreux critères en fonction des caractéristiques des ouvrages, des puissances installées, des hauteurs de chute ou de l'hydrologie des sites.

Les ouvrages hydroélectriques constituent le principal outil de stockage de l'électricité à grande échelle et occupent, un rôle particulier dans la transition énergétique française.

Chiffres

26,4 - 26,7

OBJECTIF 2028 EN PUISSANCE INSTALLÉE (GW)

20 000

EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR LA FILIÈRE À L'ÉCHELLE NATIONALE, DONT 15 000 DANS L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE

Dates

1919

16 octobre : loi relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique.

1960

56 % de l'électricité française provient de la force de l'eau.

2006

30 décembre : loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA).

Dans les années à venir, la production pourrait gagner de 3 à 4 TWh par an, dont 60 % par l'optimisation d'aménagements : rénovation, gain en rendement, pilotage, etc.



Plusieurs projets d'envergure ont été mis en service en 2020. EDF a inauguré le 9 octobre 2020 sa nouvelle centrale de Romanche-Gavet en Isère. Ce chantier initié il y a dix ans est un exemple parfait d'optimisation. Il a permis d'augmenter de 40 % la production sur ce tronçon de La Romanche en remplaçant 6 anciennes installations par un ouvrage unique qui alimente, en souterrain, plusieurs turbines pour une puissance de 97 MW. Une opération à 250 millions d'euros financée à hauteur de 75 % par des obligations vertes.

Les centrales hybrides hydro-solaires ou virtuelles (Virtual Power Plant) font l'objet d'un intérêt grandissant en France et en Europe.

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Pilotage réussi d'une centrale virtuelle 100 % renouvelable en région PACA](#)
- [Le programme FLEXGRID](#)
- [Présentation de la filière hydroélectricité](#)



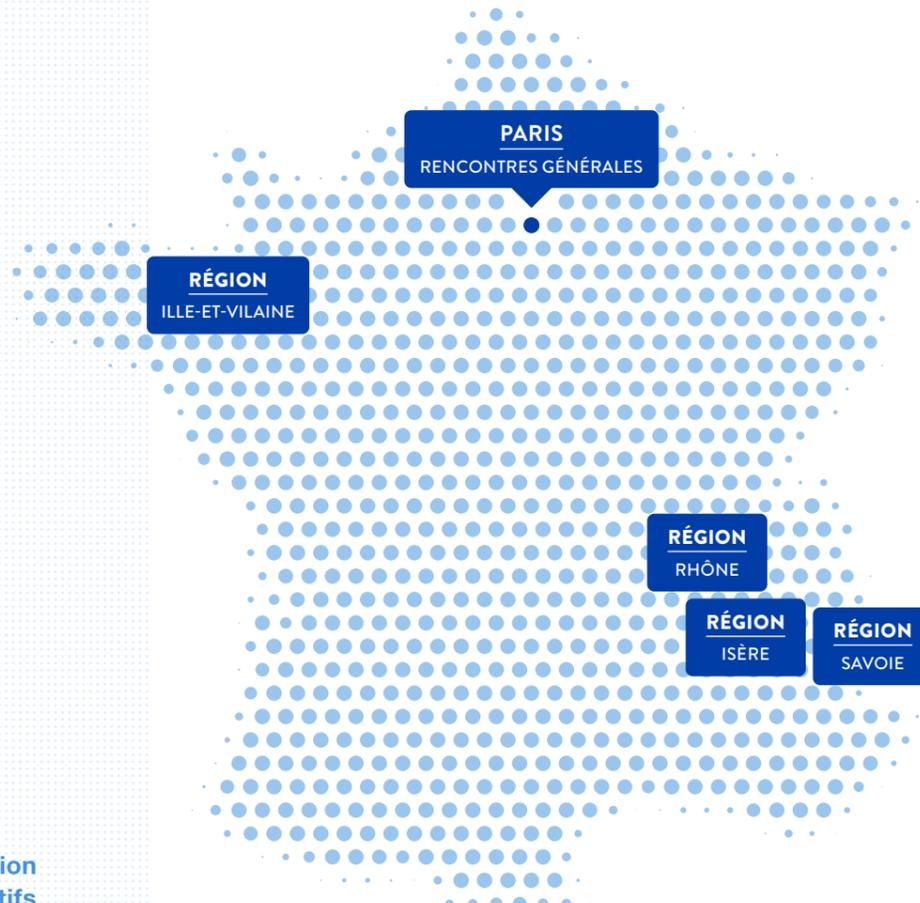
Voyages d'études

Hydroélectricité

Sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.



Ce voyage d'étude permet de mieux comprendre les spécificités des installations hydroélectriques françaises ainsi que la diversité des modèles existants. Il permet de prendre conscience de leur rôle dans la transition énergétique et met en relief les enjeux clefs tels que l'environnement mais aussi la sécurité, la modélisation ou encore la gestion de la ressource.

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).



AXES DE TRAVAIL

- **Régulation du marché de l'énergie**
 - Rôle et organisation des pouvoirs publics
 - Mécanisme de soutien au développement de la petite hydroélectricité
 - Octroi des concessions
- **Structuration de projet**
 - Organisations professionnelles : rôle d'un syndicat professionnel pour la défense des intérêts de la filière
 - Grands producteurs : visite de grands aménagements structurants (grands barrages, stations de transfert d'énergie par pompage, voies navigables, usine marémotrice...), travaux récents de réhabilitation, gestion et maintenance du parc de production, ingénierie interne, pilotage de la ressource et de la production électrique
 - Petits producteurs : exploitation & réhabilitation de centrales, ancrage territorial : sociétés d'économie mixte, implication des citoyens : financement participatif
 - Gouvernance locale
- **Enjeux environnementaux, sociaux et de sécurité :**
 - Exploitation & maintenance
 - Gestion sédimentaire
 - Changement climatique et prise en compte des impacts locaux
 - Sécurité : géotechnique, crues et évacuateurs de crues, auscultation
 - Centrales hybrides hydro-solaire ou virtuelles (Virtual Power Plant)
- **Maintien de la continuité piscicole et sédimentaire des cours d'eau**
- **Autres usages dont la navigation**



Carbone du sol

Points Clés

- ❶ **La France** initiatrice et porteuse de nombreuses initiatives comme l'initiative 4 pour 1000.
- ❷ **Un État français** qui porte activement des sujets comme l'agroécologie.
- ❸ **Un institut de recherche agronomique français l'Inrae** avec de nombreux travaux et recherche sur le carbone des sols et les changements climatiques.
- ❹ **Un modèle de gestion du carbone des sols** qui a montré son efficacité : le modèle AMG.

Les sols participent aux flux de carbone et peuvent être une source d'émissions ou un puits de carbone. La France participe activement à l'amélioration des inventaires de Gaz à effet de serre (GES) qui intègrent cette dimension des sols.

UN MAILLON ESSENTIEL DE L'ENJEU CLIMATIQUE

Les sols sont un composant essentiel du cycle carbone. L'augmentation actuelle des émissions de CO₂ vers l'atmosphère peut soit être encore aggravée par la détérioration de ce réservoir de carbone que constituent les sols soit au contraire freinée si des actions pertinentes sont menées pour augmenter sa capacité. Des évolutions majeures ont été constatées sur la période récente sur le territoire français comme le recul du labour et la progression des cultures intermédiaires pour éviter de laisser les sols nus pendant l'hiver.

Si la lutte contre le réchauffement climatique s'est beaucoup focalisée sur la protection et la restauration des forêts, la France favorise activement le couvert végétal sous toutes ses formes par la prise en compte fine du carbone des sols.

Les possibilités d'atténuation liées au carbone des sols sont pleinement intégrées aussi bien sur les méthodologies visant l'agriculture que sur les méthodologies pour la filière forêt-bois.

Si les campagnes de mesure demandent beaucoup de temps et de financement, aujourd'hui de nombreux travaux sont menés en mettant à profit la modélisation.

Chiffres

4,3 milliards de tonnes

AUGMENTATION ANNUELLE DE LA QUANTITÉ DE CARBONE CONTENUE DANS L'ATMOSPHÈRE.

Date

1945

Modèle Hénin-Dupuis, ancêtre de nombreux modèles actuels sur le carbone des sols.

2015

COP-21 et lancement de l'initiative 4 pour 1000 sur les sols pour la sécurité alimentaire et le climat.

2019

Lancement du label bas-carbone.

À SAVOIR

Le principe du 4 pour 1000 : la quantité de carbone contenue dans l'atmosphère augmente chaque année. Les sols du monde contiennent sous forme de matières organiques 1 500 milliards de tonnes de carbone. Si on augmentait de 4 % (0,4 %) par an la quantité de carbone contenue dans les sols, on stopperait l'augmentation annuelle de CO₂ dans l'atmosphère, en grande partie responsable de l'effet de serre et du changement climatique.



ACTUALITÉS

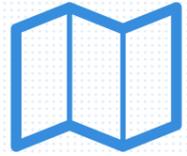
Le label bas-carbone, lancé par le gouvernement en 2019, permet de certifier des projets volontaires de réduction d'émissions de GES et de séquestration carbone dans tous les secteurs (forêt, agriculture, transport, bâtiment, déchets, etc.) et de les valoriser économiquement.



En novembre 2020 le Cirad, l'Inrae et l'IRD ont lancé, avec le soutien de l'Ademe, la première étude « 4 pour 1000 » dans les territoires ultra-marins dans le cadre d'un accord de coopération signé avec le Ministère des Outre-mer (MOM).

POUR ALLER PLUS LOIN

- 📖 Lancement de la première étude « 4 pour 1000 » pour l'outre-mer.



Voyages d'études

Carbone du sol

Sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.

Ce voyage d'études présentera les politiques visant à prendre en compte le rôle primordial des sols dans le cycle du carbone. La France a développé des outils de mesure et de modélisation permettant de suivre au plus près ces évolutions. Elle met en œuvre un ensemble d'actions concrètes pour répondre aux enjeux de la gestion du carbone dans les sols.

- Centre technique de référence en matière de pollution atmosphérique et de changement climatique (CITEPA)
- Institut national de la recherche agronomique (INRAE)
- Ministère de l'agriculture
- Agro Transfert
- Associations pour l'agriculture de conservation
- Groupement d'intérêt scientifique Sol (GISSOL)
- Groupement d'études méthodologiques pour l'analyse des sols (GEMAS)
- Comité français d'étude et de développement de la fertilisation raisonnée (Comifer)
- Agence de la transition écologique (ADEME)



EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

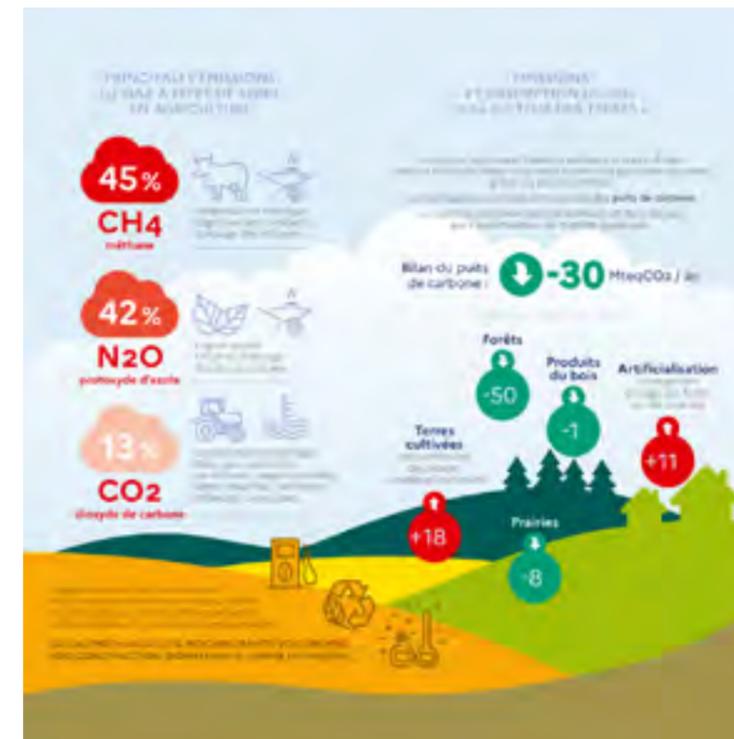
Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).

AXES DE TRAVAIL

- Les actions pour augmenter l'accumulation du carbone organique dans les sols afin de contribuer à réduire l'effet de serre : agro écologie, 4 pour 1000, projets dans le cadre de France Relance, etc.
- La mesure et la modélisation des stocks de carbone des sols : le Groupement d'intérêt scientifique SOL (GISOL), le Réseau de mesure de la qualité des sols (RMQS), la Base de données d'analyse des terres (BDAT), le Réseau national de suivi à long terme des écosystèmes forestiers (Renecofor)
- Les conditions d'observance de ces actions dans le cadre du protocole de Kyoto et des accords de Paris
- Les outils de politique économique les plus efficaces pour promouvoir les changements souhaitables
- Les références et les besoins en matière de recherche
- Les coûts et contraintes du stockage du carbone dans les sols au regard de l'objectif 4 pour 1000
- La contribution de l'agriculture à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et les méthodes de stockage du carbone dans les sols agricoles



POUR ALLER PLUS LOIN

- [Infographie du ministère de l'agriculture présentant émissions et absorptions de gaz à effet de serre pour les secteurs agricole et forestier.](#)

Les dispositifs de Mesure / Notification / Vérification (MNV) des émissions

Points Clés

- ❶ Un système national d'inventaire performant favorisant l'utilisation d'outils innovants dans la lutte contre le changement climatique.
- ❷ La France répond aux différentes exigences de rapportage international notamment auprès de la Convention climat avec l'inventaire de Gaz à effet de serre réalisé au format CRF (Common Reporting Format).
- ❸ Un maillage à toutes les échelles pour la mise en place des mesures et politiques complémentaires dans la lutte contre le changement climatique.

Les principes et démarches du système MNV des émissions sont présents dans l'article 13 de l'Accord de Paris qui crée le cadre d'une transparence renforcée. La France a mis en place les modalités, procédures et lignes directrices pour sa mise en œuvre au niveau national dont les inventaires des émissions de GES, l'atténuation, les projections et la stratégie nationale bas carbone.

UN SYSTÈME D'INVENTAIRE PERFORMANT

Le sigle MNV (MRV en anglais pour Monitoring, Reporting and Verification) est devenu un standard pour les pays engagés dans des politiques climat. Il regroupe 3 notions distinctes pour un objectif de qualité.

- La Mesure : les pays doivent mesurer leurs émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du système de production des inventaires de gaz à effet de serre, depuis la donnée brute aux résultats d'émissions.
- La Notification : les pays doivent publier, diffuser ces résultats de manière à pouvoir évaluer et valoriser le travail produit.
- La Vérification : les pays doivent accepter voire organiser la vérification de leurs publications. Cela inclut les procédures de qualité au niveau national mais aussi les revues internationales.

Chiffres

554 Mt

NIVEAU MOYEN DES ÉMISSIONS DE GES EN FRANCE ENTRE 1990 ET 2005.

441 Mt

ÉMISSION DE CO₂ EN 2019 EN FRANCE.

Dates

2004

Publication du premier plan climat.

2015

COP21.

2019

8 novembre 2019 : loi relative à l'énergie et au climat qui inscrit l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050.

2020

Le rapport Secten présente les émissions de gaz à effet de serre (GES) depuis 1990.

Tous les acteurs publics et privés ont un rôle à jouer dans la lutte contre le changement climatique, en s'appuyant notamment sur les dispositifs réglementaires existants — bilans d'émissions de gaz à effet de serre (GES), planification territoriale, rapportage extra-financier des entreprises et des investisseurs — ou par des engagements volontaires. Lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2015, la France a annoncé une augmentation de ses financements climat annuels de 3 Md€ en 2015 à 5 Md€ en 2020.

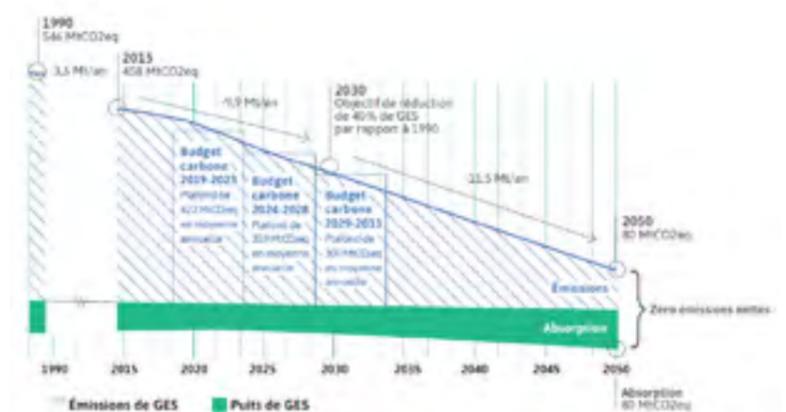
À SAVOIR

Depuis l'Accord de Paris, les systèmes de MNV doivent être appliqués dans 3 domaines :

- MNV des émissions (estimation des émissions au niveau national, régional, sectoriel)
- MNV des mesures (estimation des impacts des politiques et mesures d'atténuation)
- MNV du soutien (favoriser les flux financiers, les transferts de technologie et le renforcement des capacités vers tous les pays)

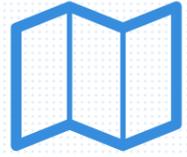
La neutralité carbone est définie par la loi énergie-climat comme « un équilibre, sur le territoire national, entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre ».

Le Plan climat le plus récent date de 2017 et a permis d'introduire l'objectif de **neutralité carbone** à horizon 2050.



POUR ALLER PLUS LOIN

- ❶ Évolution des émissions et des puits de GES sur le territoire français entre 1990 et 2050 (en MtCO₂eq) inventaire Citepa 2018 et scénario SNBC révisée (neutralité carbone).



Voyages d'études

Les dispositifs de Mesure / Notification / Vérification (MNV) des émissions

Sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.

Ce voyage présente les principes et les avancées dans la mise en œuvre des dispositifs MNV. Il détaille les actions structurantes de leur déploiement grâce à des politiques publiques répondant aux besoins nationaux et internationaux. Ce voyage permet de mieux identifier les sources d'émissions ainsi que de découvrir les programmes favorisant leur prévention et leur réduction.

- Ministère de l'environnement
- Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
- Ministère de l'économie et des finances
- Agence de la transition écologique (ADEME)
- Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS)
- Haut-commissariat au climat
- Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)
- Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)
- I4CE
- ONFinternational (ONFI)
- Centre interprofessionnel technique d'étude de la pollution atmosphérique (CITEPA)



EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).



AXES DE TRAVAIL

MNV des émissions

- Système national d'inventaire d'émission et de bilans dans l'atmosphère (SNIEBA) : dispositions institutionnelles, législatives et procédurales
- Présentation des missions du Groupe de concertation et d'information sur les inventaires d'émission (GCIIE)
- Méthode et préparation des inventaires d'émission, collecte et traitement des données, archivage, réalisation des rapports et contrôle de la qualité (CITEPA)

MNV des mesures

- Mise en œuvre des plans climats et de la Stratégie National Bas Carbone (SNBC) : trajectoire, suivi, orientations
- Obligations européennes et françaises
- Mécanismes de réduction des émissions
- Actions des entreprises et des collectivités : Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), Schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE), Schémas d'aménagement régionaux (SAR)
- Présentation du label bas carbone, projet phare de la France en terme d'atténuation

MNV du soutien

- Mécanismes de transferts de technologie et de renforcement des capacités des pays
- Nouvelles obligations en termes de suivi et de rapportage des informations à fournir dans les futurs Rapports biennaux sur la transparence (RBT)

Atténuation

- Les Plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques (PNACC)

Les outils d'applications

- Présentation de l'outil RISQ développé par le Citepa pour la centralisation et le rapportage des informations nécessaires aux RBT



Économie circulaire du bâtiment et des travaux publics

Points Clés

- ❶ La France **moteur du déploiement de l'économie circulaire.**
- ❷ **S'engager dans l'éco-conception, le réemploi et le recyclage** pour préserver des ressources non renouvelables.
- ❸ **Un cadre législatif précurseur.**
- ❹ **Un processus irréversible.**
- ❺ **Une vision territoriale stratégique** pour le déploiement de l'économie circulaire du BTP.
- ❻ **Une nécessaire mobilisation** de l'ensemble des acteurs du bâtiment et des travaux publics.

Ce voyage d'étude présente les fondamentaux de l'écosystème français en faveur d'une économie circulaire, en particulier pour le traitement des matériaux du Bâtiment et travaux publics (BTP). Il est proposé par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

RÉPONDRE À UNE ATTENTE SOCIÉTALE

En 2020, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire a pour but de réduire les déchets.

Dans ce contexte, les activités du bâtiment et des travaux publics ont un rôle majeur à jouer en raison des quantités et diversité de ressources qu'elles consomment, des déchets qu'elles produisent et du tissu d'emplois qu'elles génèrent.

UN ÉCOSYSTÈME FRANÇAIS DE RÉFÉRENCE

Guidés par un contexte législatif favorable, les acteurs français du BTP sont d'ores et déjà investis dans cette dynamique qu'il s'agisse d'actions concrètes dans des projets d'économie circulaire ou d'initiatives innovantes pour identifier les leviers d'actions futures.

Ainsi, fruit d'un long processus, l'écosystème français en faveur d'une économie circulaire dans le domaine du BTP est opérationnel et constitue une ressource riche d'informations auxquelles il est possible de se référer.

Chiffres

70 %

OBJECTIF RECYCLAGE DES DÉCHETS ISSUS DES CHANTIERS DU BTP.

69 %

PART DES DÉCHETS DU BTP SUR L'ENSEMBLE DES DÉCHETS FRANÇAIS.

Date

2015

Loi pour la Transition écologique et la croissance verte (LTECV).

2020

Loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC).

DÉFINITION

Un déchet est toute substance, tout objet ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire.

Selon le descriptif proposé par l'Ademe illustré ci-après, l'économie circulaire repose sur 3 domaines d'action et 7 piliers associés :



En 2018, l'élaboration d'une Feuille de route pour l'économie circulaire (FREC) constitue un plan d'action national en faveur d'une économie circulaire et comporte 50 actions structurées en 4 axes : mieux produire, mieux consommer, mieux gérer nos déchets et mobiliser tous les acteurs.



Le label 2EC - Engagement économie circulaire - porté par le Ministère de la transition écologique et piloté par le Cerema apporte un cadre technique permettant à une collectivité d'être dirigée dans des démarches en faveur d'une gestion vertueuse des ressources.

POUR ALLER PLUS LOIN

- 📄 [Programme et dispositif de labellisation Économie Circulaire](#)
- 🌐 [Site internet du Label 2EC](#)





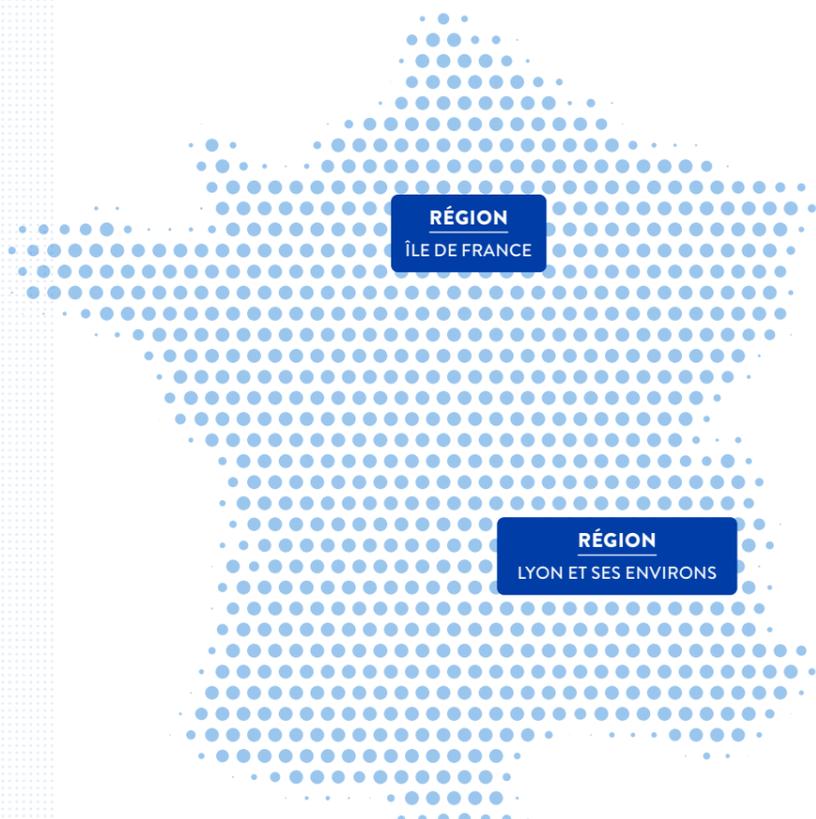
Voyages d'études

Économie circulaire du bâtiment et des travaux publics

Sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.



RÉGION
ÎLE DE FRANCE

RÉGION
LYON ET SES ENVIRONS

Ce voyage d'étude sur la thématique de l'économie circulaire est à destination de l'ensemble des acteurs du BTP : services de l'état, collectivités locales, entreprises et maîtres d'œuvre soucieux de s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire.

Le programme du Cerema explore les nombreux enjeux de cette démarche d'avenir qu'est l'économie circulaire. Il présente en particulier la structure de la gouvernance aux niveaux nationaux et locaux, les éléments réglementaires et les démarches les plus innovantes.

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

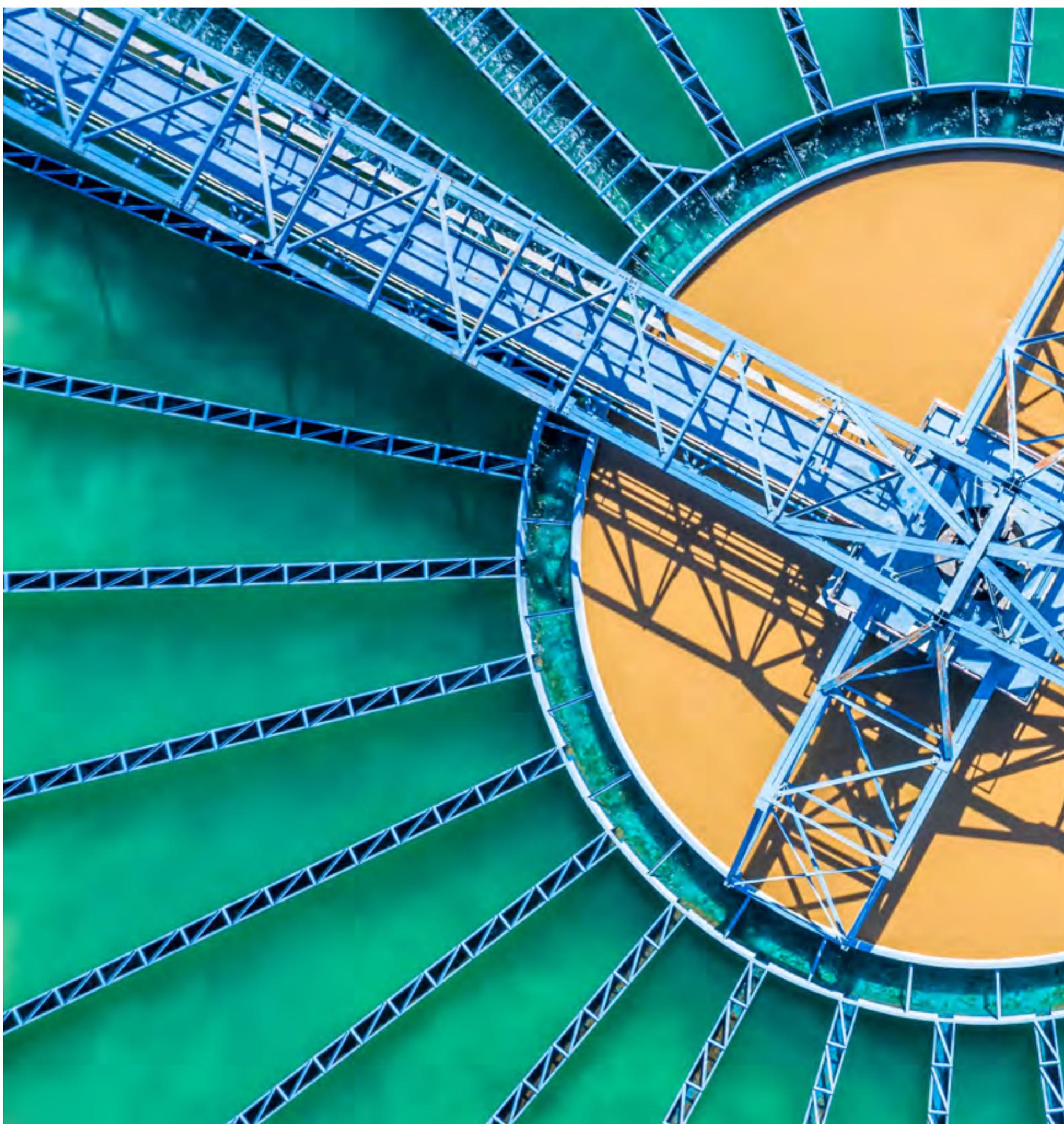
Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).



AXES DE TRAVAIL

- **Connaître les enjeux d'une politique d'économie circulaire notamment de gouvernance aux niveaux nationaux et locaux ainsi que de réglementation**
 - La force d'une doctrine en faveur d'une économie circulaire
 - Les actions des services de l'État : réglementation, planification et, contrôles
 - La volonté des donneurs d'ordre public et privé : engagement, développement et innovation
- **Appréhender l'organisation de l'écosystème français et le rôle des acteurs du BTP en faveur de l'économie circulaire**
 - Les entreprises et les métiers du BTP
 - Les institutionnels
 - Le monde associatif
- **Analyser les activités du BTP à l'heure de l'économie circulaire : l'effet de levier d'une gestion vertueuse des matériaux**
 - L'acceptabilité sociétale et environnementale
 - L'amélioration du cadre de vie
 - La préservation des ressources non renouvelables
 - Le développement économique
- **Partager des retours d'expérience d'acteurs engagés**
 - La commande publique
 - Le développement des entreprises et des maîtres d'œuvre
- **L'innovation au service du développement des matériaux recyclés (Cerema, UNPG)**



Ressources naturelles

- 94 ÉNERGIES RENOUVELABLES
- 98 PARCS ET AIRES PROTÉGÉES
- 102 AGRICULTURE
- 106 GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU
- 110 GESTION DE L'ÉROSION CÔTIÈRE

☐ SOMMAIRE

93



Énergies renouvelables

Points Clés

- ❖ Des acteurs publics et privés de qualité et en coopération pour l'investissement et la recherche.
- ❖ La plus grande centrale solaire flottante européenne de 17 MW ouverte en octobre 2019 et opérée par Akuo Engery.
- ❖ La construction de plateformes innovantes grâce à une connaissance et une expérience des points clés en architecture et design.

Différentes centrales solaires flottantes photovoltaïques (FSPV) en France sont l'objet de ce voyage d'étude. Il s'agit à la fois de démontrer la faisabilité et les avantages des différents systèmes, de discuter des technologies associées au stockage de l'énergie et d'améliorer les compétences dans la conception, la construction et l'exploitation des installations.

LE SOLAIRE FLOTTANT

Le déploiement à grande échelle de systèmes photovoltaïques a mis en évidence un certain nombre de lacunes de la technologie (pertes de rendements, infrastructures lourdes), notamment pour pallier les défis socio-économiques actuels.

Le solaire flottant s'est développé par nécessité, afin de pouvoir installer des centrales photovoltaïques de grande taille sans impacter les terres arables. Plusieurs avantages sont à retenir.

- L'amélioration des rendements grâce à des températures de fonctionnement plus basses.
- La réduction importante des émissions de GES.
- La diminution des pertes dues à l'ombrage.
- La réduction des pertes dues à l'encrassement par les poussières.
- Un potentiel de production complémentaire avec des centrales hydroélectriques.
- La réduction de l'évaporation des plans d'eau.
- La réduction de la croissance des algues dans les réservoirs d'eau.

Chiffres

5 à 10 %

D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE.

1,3 GWp

CAPACITÉ CUMULÉE.

Dates

Mars 2000

création de la Commission de régulation de l'énergie.

2008

première centrale solaire flottante photovoltaïque.

À SAVOIR

Un certain nombre de tests et d'études sont nécessaires avant la finalisation des schémas structurels et électriques d'une usine (études géotechniques, tests de fatigue, analyse des vagues et des vents, etc.). Ces études sont indispensables pour développer une compréhension complète du réservoir et des solutions de conception adaptées.

ACTEUR CLÉ

L'Institut national de l'énergie solaire (INES) est aujourd'hui le centre de référence en France, et l'un des premiers en Europe, dédié à la recherche, l'innovation et la formation à l'énergie solaire. Créée avec le soutien du conseil départemental de la Savoie et du Conseil régional Rhône-Alpes, elle accueille des équipes du CEA et de l'université de Savoie et est soutenue par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB).



DOCUMENTS DISPONIBLES

- 📄 Note sectorielle approfondie
- 📄 Présentation de chaque interlocuteur
- 📄 Programme type



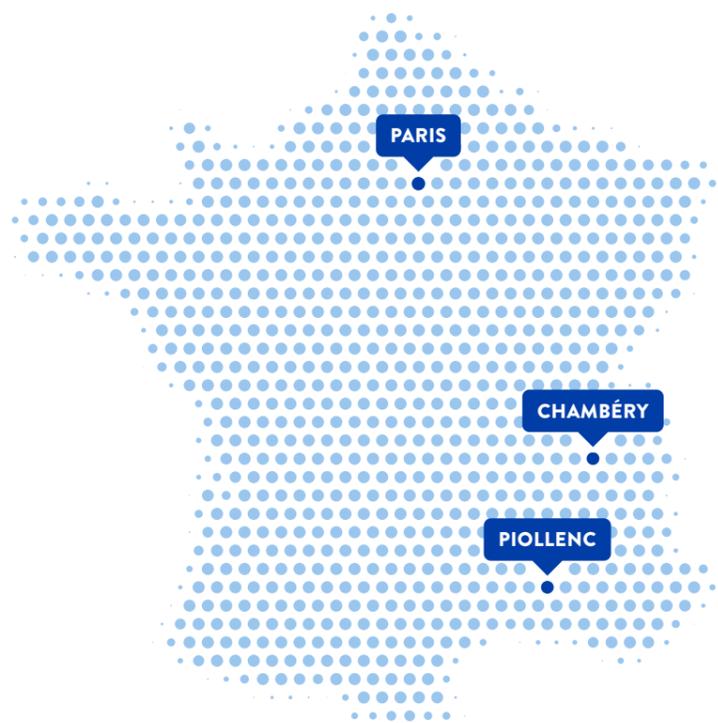
Voyages d'études

Énergies renouvelables

Sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- Une note sectorielle sur le solaire flottant photovoltaïque
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.



Découverte d'une nouvelle technologie dans un voyage d'étude futuriste : la visite de la première centrale française de solaire flottant, l'organisation de la filière et du marché, les activités de stockage, les usines, ainsi que les activités de recherche de l'INES.

Un programme de formation conçu avec RINA :

- Évaluation de sites et capacités
- Aspects financiers
- Études environnementales et sociales
- Design
- Construction
- Opération et maintenance

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).





Parcs et aires protégées

Points Clés

- ❶ **La grande diversité des dispositifs de protection** permettant d'adapter les outils au contexte et aux objectifs.
- ❷ **Des missions variées** : connaissance et surveillance du milieu, protection et gestion de la biodiversité et des écosystèmes, accueil et sensibilisation du grand public.
- ❸ **La valorisation du patrimoine humain et du patrimoine naturel par des labels** : la production agricole, l'architecture ou les activités touristiques sont encouragées et valorisées.
- ❹ **Une Agence Française pour la Biodiversité**, pour une mutualisation des expériences et l'élaboration de stratégies communes : implication des élus locaux, des associations et des usagers.

Ce voyage d'études présente la mise en place de parcs et d'aires protégées en France. La double volonté française (conservation de la biodiversité et valorisation du patrimoine) implique une concertation entre les acteurs des territoires et l'État, regroupant les élus locaux, les usagers, les associations, les scientifiques etc.

DES OUTILS VARIÉS

Les aires protégées constituent le **principal pilier des stratégies de conservation de la biodiversité**. Elles garantissent la fourniture de nombreux services écologiques et participent aussi au **développement d'activités humaines durables**. Elles sont reconnues à l'échelle internationale comme des outils efficaces, économiques et durables pour **lutter contre les changements climatiques**.

La France dispose d'une large palette d'outils pour mettre en place des aires protégées. **Chaque type d'aire protégée est adapté à une situation** : les parcs nationaux, les Parcs naturels régionaux, les Parcs naturels marins, les Réserves naturelles, les Grands sites de France, les Réserves biologiques, les Réserves nationales de chasse et de faune sauvage, les Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), etc.

Malgré des modalités différentes, les aires protégées ont des points communs qui font la spécificité de la France. Leur gestion implique la **concertation entre tous les acteurs du territoire** au travers de conseils d'administration et d'instances consultatives. Ainsi les élus locaux sont impliqués, de même que les différents usagers, associations, etc. Les communes, exigeantes avec elles-mêmes, se fixent des règles d'action communes. Elles sont soutenues par des associations, notamment par les conservatoires régionaux d'espaces naturels et le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres.

Chiffres

29,5 %

DES TERRES ET 23,5 % DES EAUX FRANÇAISES SONT DES AIRES PROTÉGÉES.

54

PARCS NATURELS RÉGIONAUX EN FRANCE.

41

HABITANTS AU KM² : DENSITÉ MOYENNE DE POPULATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX.

349

RÉSERVES NATURELLES EN FRANCE.

Date

1968

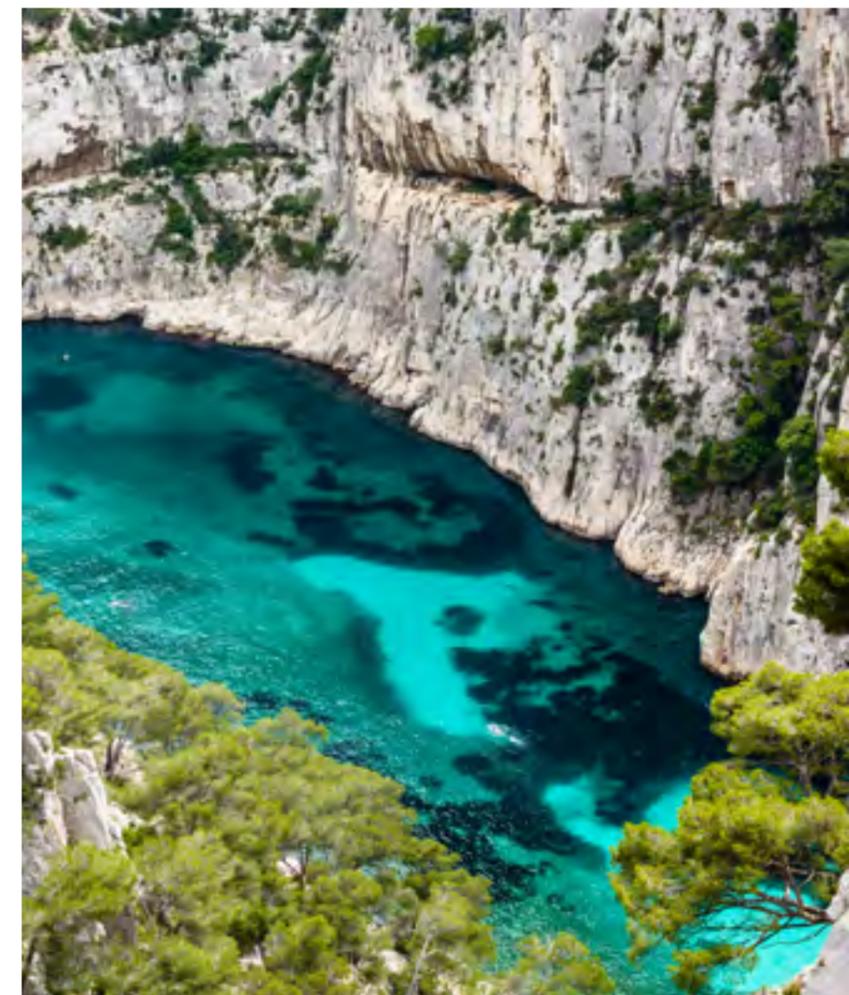
Création du premier parc naturel régional (Scarpe-Escault des Haut-de-France).

À SAVOIR

Avec 11 millions de km² principalement situés en Outre-mer, la France possède le **second espace maritime au monde**, réparti sur trois océans. Elle héberge ainsi 10 % des récifs coralliens, 20 % des atolls, 6 % des monts sous-marins.

DÉFINITIONS

On entend par patrimoine l'ensemble des caractéristiques et spécificités d'un territoire. On peut ainsi parler de patrimoine naturel (espèces, habitats, milieux, sites d'intérêt naturel), de patrimoine paysager (grands sites et ensembles paysagers), de patrimoine humain (ensemble des forces vives et des savoir-faire disponibles), de patrimoine bâti (religieux, militaire, vernaculaire,...), de patrimoine culturel ou religieux (traditions, fêtes, parlers locaux,...).



DOCUMENTS DISPONIBLES

- 📄 Note sectorielle approfondie
- 📄 Présentation de chaque interlocuteur
- 📄 Programme type



Voyages d'études

Parcs et aires protégées

Sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.



Chaque parc Français ayant des caractéristiques spécifiques, ce voyage d'études permet de répondre à des problématiques diverses et variées tout en présentant le cadre organisationnel de la gestion des parcs en France.

Rencontres générales, modèle français, cadre légal et institutionnel :

- MTES
- Muséum national d'histoire naturelle : suivi des bases de données et inventaires
- Fédération des parcs naturels régionaux

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).

DIVERSITÉ DES PARCS

- Parcs naturels régionaux en Île-de-France
- Visite d'un site Natura 2000 : animation et administration
- Activités agricoles et homme/faune dans le Parc national des Cévennes
- Aires marines et pression urbaine dans le Parc national des Calanques
- Création d'un nouveau parc et problématiques forestières dans le parc national Champagne-Bourgogne

ZONES HUMIDES

- Approche foncière du Conservatoire du littoral
- Activités relatives aux aires marines et à la pression urbaine dans le parc national des Calanques
- Mesures de protection de la biodiversité et de valorisation du patrimoine naturel et humain dans le parc naturel régional de Camargue
- Gestion et conservation dans le domaine de la Tour de Valla

AIRES MARINES ET LITTORAL

- Modèle du parc national
- Activités agricoles et homme/faune dans le parc national des Cévennes
- Aire marine protégée dans le parc naturel régional de Narbonne



PARCS EN CRÉATION

- Modèle du parc national
- Exploitation forestière dans le parc national des forêts de Champagne-Bourgogne
- Mesures de protection de la biodiversité et de valorisation du patrimoine naturel et humain avec le parc naturel régional du Morvan
- Concertation Natura 2000 : animation, administration
- Restriction des activités humaines dans une réserve naturelle



Agriculture

Points Clés

- ❶ **Un paysage agricole varié** avec des régions spécialisées.
- ❷ **Un réseau dense d'établissements publics spécialisés** sous tutelle du Ministère. Les agriculteurs s'organisent eux-mêmes en **coopératives, syndicats et associations**.
- ❸ **Un panel d'outils pour valoriser et protéger le savoir-faire et ses terroirs** au travers de labels.
- ❹ **Des modèles de production alternatifs, moins impactants pour l'environnement**, grâce à l'Agriculture biologique (AB), à l'agriculture à haute valeur environnementale et à l'agro-écologie.
- ❺ **Une large gamme de formations agricoles** et une grande activité de recherche agronomique grâce à des instituts, laboratoires, écoles et universités.

Ce voyage d'études présente l'agriculture française et sa réponse aux enjeux de structuration du secteur, de développement des territoires ruraux et d'appui aux producteurs. L'intérêt de ce voyage est aussi de mettre en avant les solutions vers la transition agro-écologique.

VALORISATION DES SAVOIR-FAIRE

L'agriculture française est la première agriculture en Europe au regard des quantités produites. La France est aussi le **premier pays à bénéficier des financements de la Politique agricole commune (PAC)**. Son agriculture est familiale et caractérisée par des produits qui peuvent être distingués grâce à des labels attestant de leur qualité ou de leur origine.

La France est engagée dans de nombreuses démarches pour relever les défis modernes de l'agriculture en termes financiers (assurer des revenus décents à ses agriculteurs et des produits accessibles aux consommateurs), environnementaux et sanitaires (réduire ses impacts nocifs) et alimentaires (proposer des produits nutritifs et répondre aux nouvelles demandes des consommateurs).

Pour développer l'agriculture et mettre en œuvre les solutions qui répondent à ces enjeux, elle peut s'appuyer sur un **réseau d'acteurs dense et ancien**. Du Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation aux initiatives territoriales locales portées par des acteurs des territoires, de nombreux acteurs se mobilisent pour **proposer des solutions alternatives**. Ils s'appuient bien entendu aussi sur un modèle ancien, robuste, qui a fait ses preuves tant par ses productions, ses revenus économiques que par ses exportations.

Chiffres

52 %

DU TERRITOIRE EST COMPOSÉ DE SURFACES AGRICOLES.

70,7 Md€

LA VALEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2016.

7,5 %

DE SURFACE AGRICOLE FRANÇAISE EST CULTIVÉ EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE.

Date

1962

Création de la Politique agricole commune Européenne.

À SAVOIR

Les productions agricoles françaises sont variées et chaque territoire est spécialisé dans un type de production. Elles sont le résultat des conditions pédoclimatiques et des politiques agricoles françaises.

ACTEUR CLÉ

Une coopérative agricole est une entreprise créée par des agriculteurs et gouvernée par eux. Elle permet aux agriculteurs, qui se regroupent dans l'objectif de partager les risques et mutualiser leurs moyens, de négocier des prix d'achats et de vente ou encore pour transformer leur production, de rééquilibrer les relations commerciales qu'ils entretiennent avec les acteurs.



DOCUMENTS DISPONIBLES

- 📄 [Note sectorielle approfondie](#)
- 📄 [Présentation de chaque interlocuteur](#)
- 📄 [Programme type](#)



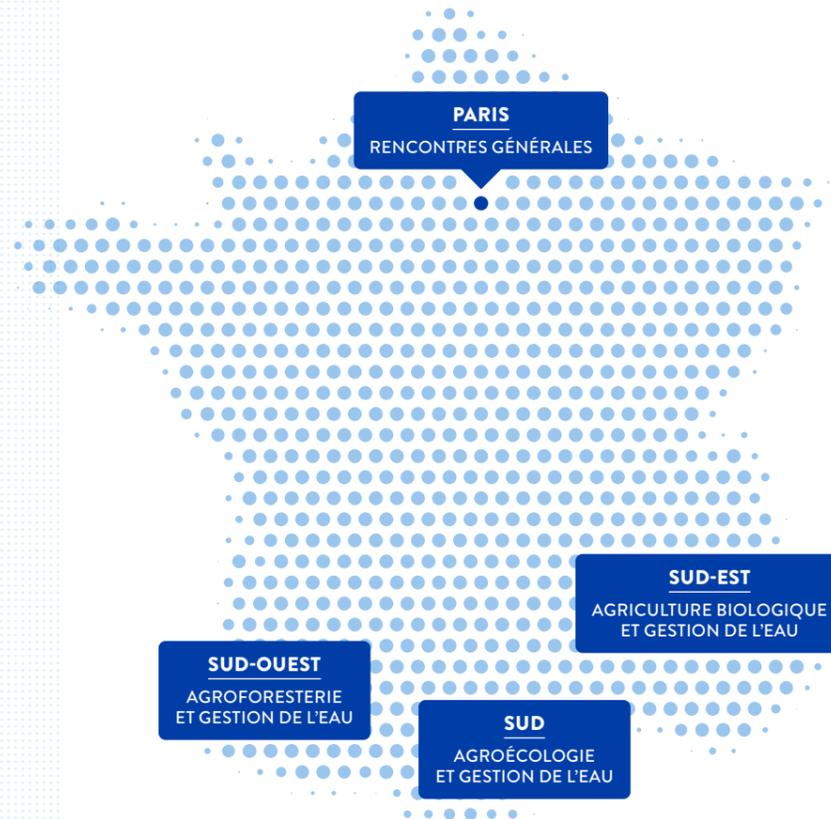
Voyages d'études

Agriculture

Sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.



Ce voyage d'étude présente les enjeux de l'agriculture en France.

- Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation
- FranceAgriMer : mise en œuvre des politiques
- Institut national de l'origine et de la qualité : labellisation, protection, aspects juridiques, contrôle
- Coop de France : enjeux d'organisation de producteurs
- Agence Bio : découverte
- Chambre d'agriculture d'Île-de-France : PAC et modèle des chambres d'agriculture
- Association Agriculteurs Français développement international (AFDI) : paysans à l'étranger

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).

AXES DE TRAVAIL

- **Agroforesterie et gestion de l'eau**
 - Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne : société d'aménagement rural spécialisée en aménagement hydraulique et en gestion de l'eau, missions, gouvernance et gestion intégrée de la ressource
 - Élu régional du conseil d'administration
 - Association Française d'Agroforesterie (AFA)
- **Agriculture biologique et gestion de l'eau**
 - BioVallée : découverte du projet de territoire et de l'AB
 - Société du Canal de Provence : société d'aménagement rural spécialisée en aménagement hydraulique et en gestion de l'eau, missions, gouvernance et gestion intégrée de la ressource
- **Agroécologie et gestion de l'eau**
 - Bas-Rhône Languedoc : société d'aménagement rural spécialisée en aménagement hydraulique et en gestion de l'eau, missions, gouvernance et gestion intégrée de la ressource



OPTIONS

- **Exploitation en agriculture biologique :**
 - Association Terre et humanisme active dans l'agro-écologie
 - Coopérative agricole
 - Sociétés d'Aménagement foncier et d'établissement rural (AFER), enjeux et des droits du foncier
 - Commerce équitable France : fondamentaux, contractualisation, pouvoirs publics
 - Ferme de l'INRA : recherche agricole.
- **Agroforesterie — Christophe Dupraz, chercheur**



Gestion de la ressource en eau

Points Clés

- ❖ **La gestion intégrée des ressources par les Agences de l'eau** permettant de planifier à l'échelle des bassins une utilisation optimale tenant compte de l'ensemble des usages de la ressource et de l'environnement.
- ❖ **Des moyens financiers considérables** mobilisés pour l'amélioration de la gestion de l'eau grâce au principe « pollueur-payeur »/« préleveur-payeur ».
- ❖ **Des outils performants permettant le suivi des ressources en eau** et la collecte des données sur l'état quantitatif et qualitatif de la ressource en eau et des milieux associés sur l'ensemble du territoire.
- ❖ **L'intégration des grands enjeux contemporains** : changement climatique et préservation de la biodiversité avec le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC).

L'expérience française en matière d'organisation de la gestion de l'eau et ses résultats positifs peuvent inspirer les pouvoirs publics d'autres pays. Cette organisation est déjà testée et adaptée avec succès au contexte local de nombreux pays partenaires.

L'EXPERTISE DE L'OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

La France jouit dans le domaine de l'eau d'une longue expérience, d'entreprises qui comptent parmi les plus performantes du monde. Sa politique publique ambitieuse est fondée sur quelques grands principes durables et pertinents : définition de l'eau comme « **patrimoine commun de la nation** », **gestion technique et financière à l'échelle du bassin hydrographique**, responsabilité et propriété publique, participation de tous les acteurs, etc.

Les services municipaux d'eau et d'assainissement français se distinguent notamment par :

- la diversité des modes de gestion publics et privés (régies ou délégations de service public) pour répondre aux réalités municipales (besoin en investissements ou en innovation importants par exemple);
- le principe budgétaire de « l'eau paye l'eau », selon lequel les dépenses liées à la gestion de l'eau doivent être équilibrées par les recettes perçues auprès des usagers;
- une expertise et une capacité d'innovation de très haut niveau, tant en matière de gouvernance (comme la tarification sociale de l'eau au bénéfice des usagers les plus fragiles) que d'innovations technologiques. À noter les 3 géants mondiaux : Veolia, Suez, La Saur ainsi que la structuration remarquable des acteurs en clusters d'industries et services.

Chiffres

18,6 %

PART DE L'AIDE DE LA FRANCE POUR L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET L'HYGIÈNE SUR L'AIDE GLOBALE DES PAYS DONATEURS.

28,1 M€

VOLUME DES FINANCEMENTS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DÉDIÉE À L'EAU.

Dates

1964

Création des organismes de bassin, les agences de l'eau.

1992

Création des Schéma directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).

2005

Inscription dans la constitution de la protection de l'environnement, les principes de prévention, de précaution et pollueur-payeur.

À SAVOIR

L'approche participative des Commissions consultatives des services publics locaux a pour objectif d'associer les citoyens à la gestion des services publics des communes. Ces commissions se composent de leurs représentants et des associations locales. Elles sont consultées sur les projets de création de régie ou de délégation de service public, de partenariat et de Recherche et Développement.

ACTUALITÉS

Le prix des services de l'eau se décompose en deux parts :

- une part fixe correspondant à un abonnement aux services eau potable et assainissement;
- une part variable dépendant du volume d'eau prélevé ou consommé, et du volume d'eau polluée rejetée dans les réseaux d'assainissement.



POUR ALLER PLUS LOIN

- 📄 [Site de l'Office International de l'Eau \(OIEau\)](#)
- 📄 [Site des Agences de l'eau](#)

DOCUMENTS DISPONIBLES

- 📄 [Note sectorielle approfondie](#)
- 📄 [Présentation de chaque interlocuteur](#)
- 📄 [Programme type](#)



Voyages d'études

Gestion de la ressource en eau

Sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- Une note sectorielle sur la gestion de l'eau en France
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.



Ce programme-type se focalise géographiquement sur Paris et sa région. L'Office International de l'Eau (OIEau) est toutefois en mesure de décliner ce programme dans d'autres régions.

- Ministères : gestion nationale et historique des coopérations internationales
- Office Français pour la biodiversité : protection et régulation ;
- Agence nationale de la recherche : projets d'innovation et de recherche & développement
- Fonds français pour l'environnement mondial et AFD : outils de financement de projets de coopération internationale
- Présentation de l'expertise de la recherche et des entreprises françaises

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).

EAU POTABLE ET LES SERVICES MUNICIPAUX

- **Thèmes principaux :**
 - Rôles et expertise des syndicats des eaux
 - Service technique de l'eau et de l'assainissement de la ville de Paris
 - Visites de stations de production d'eau potable
- **Thèmes secondaires pouvant être intégrés :**
 - Collecte et gestion des eaux pluviales
 - Périmètre de protection de captage d'eau potable
 - Dessalement

GESTION D'UN BASSIN VERSANT

- **Thèmes principaux :**
 - Gestion Intégrée des Ressources en Eau et mise en œuvre par les Agences de l'eau
 - Partage de l'information, planification participative
 - Instituts de recherche : eaux souterraines, expertise environnementale
 - Cartographie et gestion du risque d'inondation
- **Thèmes secondaires pouvant être intégrés :**
 - Aménagements pour la prévention du risque d'inondation
 - Restauration de cours d'eau et ingénierie écologique
 - Solutions fondées sur la nature
 - Structure informatique du Système national d'Information sur l'Eau



EAUX USÉES DOMESTIQUES ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT MUNICIPAUX

- **Thèmes principaux :**
 - Rôles et expertise du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne
 - Visite de la plus grande station d'épuration d'Europe
 - Traitements informatisés
 - Formations et renforcement des services municipaux
- **Thèmes secondaires pouvant être intégrés :**
 - Collecte et traitement des effluents industriels
 - Réutilisation des eaux usées
 - Valorisation énergétique et agricole des eaux usées et des boues



Gestion de l'érosion côtière

Points Clés

- Un arsenal législatif national dont certains outils spécifiques au littoral :** Loi Littoral (1986), loi Énergie-Climat (2019), plan national d'adaptation au changement climatique (2018-2022), etc.
- Une grande diversité des dispositifs de protection mis en œuvre en fonction des contextes locaux.** Collectivités, habitants et opérateurs économiques s'impliquent dans **des démarches de recomposition spatiale** (relocalisation, repli stratégique, etc.).
- Le Conservatoire du littoral** expérimente des solutions afin de ménager les espaces naturels notamment le projet ADAPTO.

Le constat du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans son dernier rapport est sans appel : le réchauffement climatique s'accélère. Il s'associe à une élévation du niveau de la mer à un rythme de plus en plus rapide, à des événements extrêmes d'ampleurs. Le rapport 2019 souligne qu'il est possible de déployer de nombreuses solutions qui améliorent la résilience et préservent les fonctions vitales de l'océan et de la cryosphère, notamment à travers la protection et la restauration des écosystèmes et le déploiement des solutions fondées sur la nature dans les zones côtières.

RÉSISTER, SUBIR OU S'ADAPTER

Aujourd'hui, nos sociétés ont pris conscience du phénomène inéluctable du changement climatique **et de ses impacts sur les zones côtières**. En fonction des situations et contraintes géographiques, des capacités d'acceptation sociale et des possibilités de mobilisation financière, plusieurs stratégies subsistent :

- La défense ou la lutte active :** installation d'infrastructures lourdes permettant de repousser les assauts de la mer ;
- L'accompagnement des processus naturels :** mise en œuvre de solutions douces, restauration d'écosystèmes côtiers (dunes, zones humides, etc.) ;
- La recomposition spatiale :** la démolition et le déplacement des biens et des activités du front de mer vers l'intérieur des terres ;
- La surveillance passive (ou non-action) :** laisser faire la nature sans intervention humaine (résilience des écosystèmes).

Chiffres

1/4

DES CÔTES MÉTROPOLITAINES SUBISSENT UN PHÉNOMÈNE D'ÉROSION.

8 sur 10

8 COMMUNES LITTORALES SUR 10 SONT SUJETTES AUX RISQUES NATURELS MAJEURS.

1 sur 8

1 FRANÇAIS SUR 8 VIT DANS UNE COMMUNE LITTORALE.

36,5 %

DU LITTORAL EST COUVERT PAR UN ESPACE PROTÉGÉ.

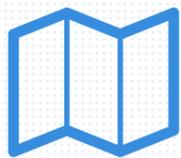
À SAVOIR

Le littoral représente la 1^{re} destination touristique en France, 50 % de l'économie maritime, **près de 9 milliards d'euros de valeur ajoutée et 237 000 emplois**. À moins de 500 m de la mer, près de 45 % des terres sont des espaces naturels et des surfaces en eau.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Comprendre le changement climatique
- Adaptation de la France au changement climatique
- Les chiffres clés du littoral français — Réseau national des observatoires du trait de côte
- La gestion raisonnée du littoral face au changement climatique — Conservatoire du littoral
- Le projet Adapto explore les solutions pour faire face aux effets du changement climatique





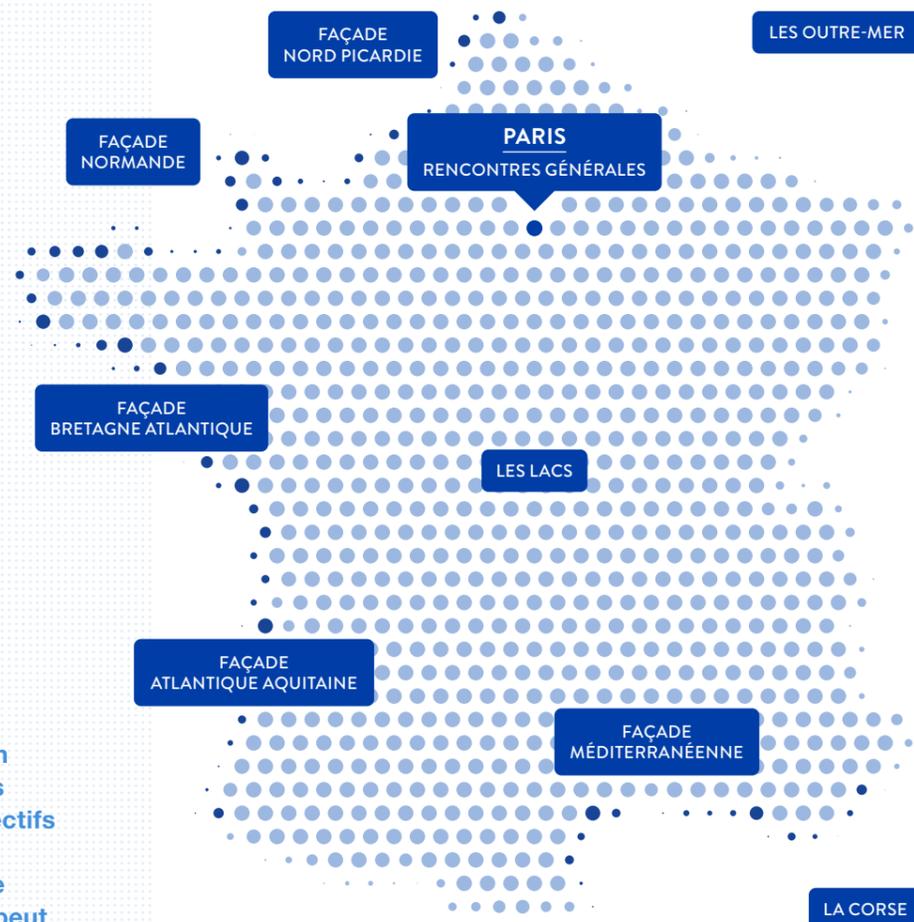
Voyages d'études

Gestion de l'érosion côtière

Sur la base d'un programme d'étude commun, l'organisation du voyage ainsi que les acteurs rencontrés s'adaptent aux objectifs et questionnements de chaque délégation ainsi qu'aux lieux de visites programmés. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours (réunions à Paris et/ou visites et rencontres dans une région côtière de France métropolitaine ou Outre-mer).

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- Une note sectorielle sur les enjeux du changement climatique en zone côtière
- La documentation sur chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques etc.



Ce voyage d'études présente les enjeux du littoral français en matière d'adaptation au changement climatique et les projets de gestion de l'érosion côtière mis en œuvre, impliquant des démarches de concertation entre les acteurs publics et privés de ces territoires et l'État (élus locaux, usagers, associations, scientifiques, etc.).

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).

RENCONTRES GÉNÉRALES : MODÈLE FRANÇAIS, CADRE LÉGAL ET INSTITUTIONNEL

- Ministère de la transition écologique et solidaire
- Conservatoire du littoral (Délégation Europe et International, Direction gestion patrimoniale et délégations de rivage concernée par visites de site)

EXPERTISES DE GESTION DU TRAIT DE CÔTE

- Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)
- Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)
- Institut de recherche pour le développement (IRD)
- Centre National d'études spatiales (CNES)
- Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM)



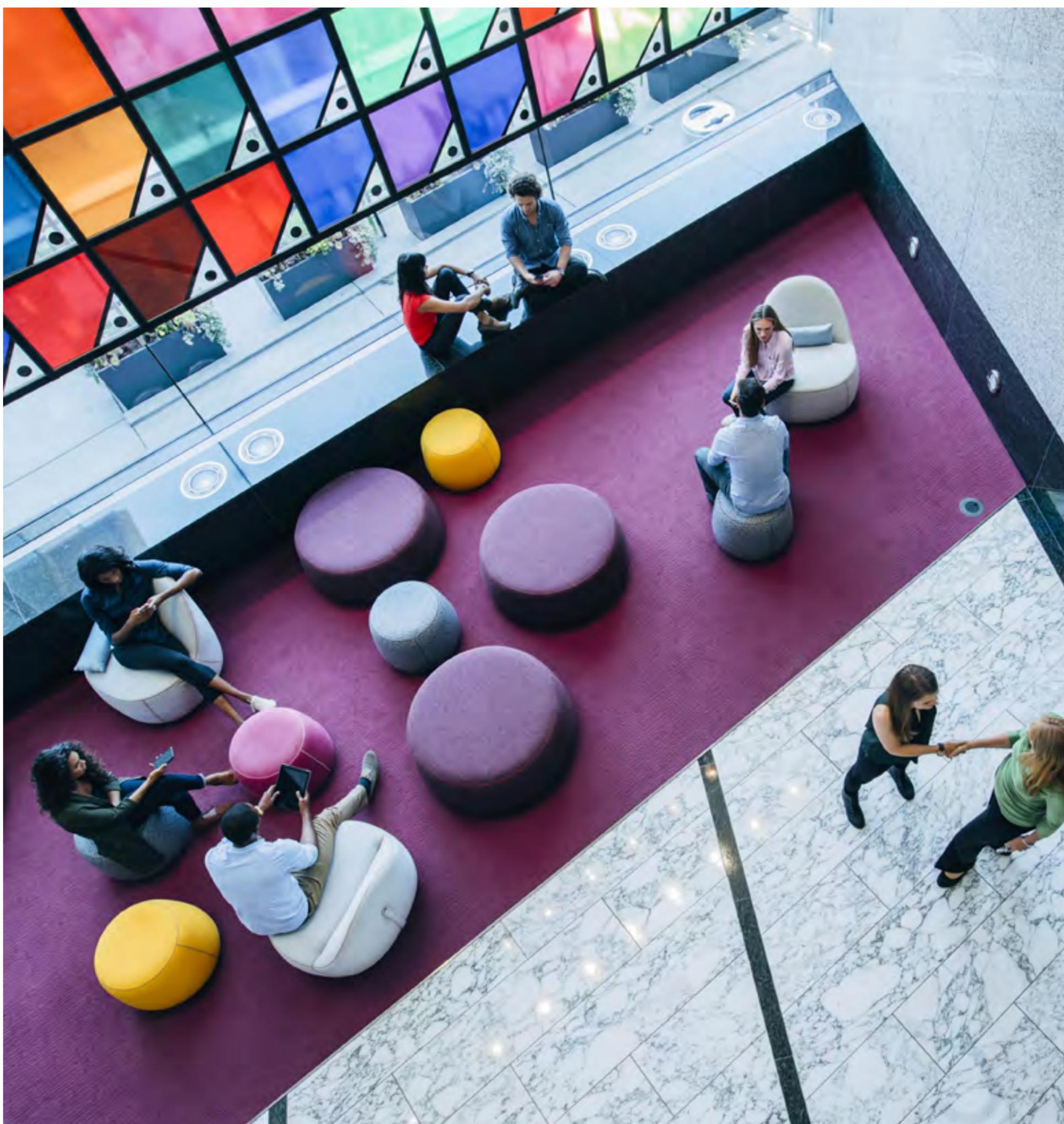
POLITIQUES RÉGIONALES D'ADAPTATION DES CÔTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Conseil régional et/ou Conseil départemental
- Observatoires/réseaux d'observations du trait de côte

GESTION D'ESPACES NATURELS CÔTIERS DÉMARCHES DE PROTECTION ET D'ADAPTATION

- Collectivités locales
- Office national des forêts (ONF)
- Autres gestionnaires des sites du Conservatoire du littoral





Développement économique

- 116 LES CLUSTERS
- 120 DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DES ENTREPRISES
- 124 FINANCE VERTE
- 128 PÊCHE DURABLE ET ÉCONOMIE LITTORALE
- ☐ SOMMAIRE

115



Les clusters

Points Clés

- ❖ **Des initiatives de bas en haut** complétées par l'intervention du gouvernement à travers différents labels nationaux et régionaux.
- ❖ **Un label particulier et purement français, les « pôles de compétitivité »**, orienté vers la recherche et l'innovation.
- ❖ **Plusieurs modèles de coopération** dont le « Produits-marchés » au sein duquel les entreprises aux savoir-faire variés contribuent à la fabrication d'un même produit.
- ❖ **Des outils d'animation** pour un espace de dialogue au service du développement des territoires et de l'innovation sociale et sociétale.

Le voyage d'étude « démarche de clustering » permet de se familiariser avec l'approche des clusters et pôles de compétitivité en France, les différentes politiques publiques, les mécanismes de financement et d'en comprendre les évolutions.

DES FILIÈRES STRUCTURES

Dans la mesure où cette démarche cherche à structurer l'ensemble d'une filière sur un territoire, **elle regroupe tous les acteurs concernés**. Elle inclut des partenariats public-privé et exige une animation indépendante et fortement qualifiée.

La démarche de « clustering » correspond en somme à une démarche de développement économique local, tirée par le secteur privé.

Cette démarche de coordination et de coopération intervient simultanément à trois étages de l'économie locale :

- Au niveau micro-économique, elle encourage les entreprises à s'associer dans des initiatives conjointes, dans un climat de confiance et d'intelligence collective, et à accéder aux services nécessaires à leurs projets.
- Au niveau méso-économique, elle conduit à optimiser l'appui des organisations professionnelles et acteurs institutionnels (recherche, formation, information, qualité, export) et à mettre en œuvre des projets structurants en faveur de la compétitivité du territoire.
- Au niveau macro-économique, elle permet de conduire efficacement le dialogue public privé sur l'environnement local des affaires ; elle contribue de « bas en haut » à l'élaboration des stratégies publiques de développement du secteur privé.

Chiffres

400

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET AUTRES CLUSTERS EN FRANCE.

60 000

ENTREPRISES.

1,5 million

D'EMPLOIS.

L'offre de services complète d'un cluster — déployée en coopération avec d'autres acteurs installés sur le territoire et légitimes au regard de leur spécialité d'accompagnement à l'entrepreneuriat —, inscrit les adhérents dans une « spirale vertueuse » d'innovation et de développement. Elle accompagne l'entrepreneur et l'innovation dans toutes ses phases de développement et l'ancre dans un écosystème territorial que la nouvelle entreprise créée vient elle-même enrichir.

DÉFINITION

Un cluster est une structure d'animation qui fait émerger les projets et stimule le fonctionnement en réseau. La concentration, sur un même territoire, d'acteurs d'un même domaine ou secteur d'activité, apporte à ces acteurs un avantage compétitif. Dans une économie mondialisée, les clusters permettent, en fédérant les énergies, de conquérir des marchés qui n'auraient pas été accessibles par des entreprises seules.

DOCUMENTS DISPONIBLES

- 📖 Note sectorielle approfondie
- 📖 Présentation de chaque interlocuteur
- 📖 Programme type





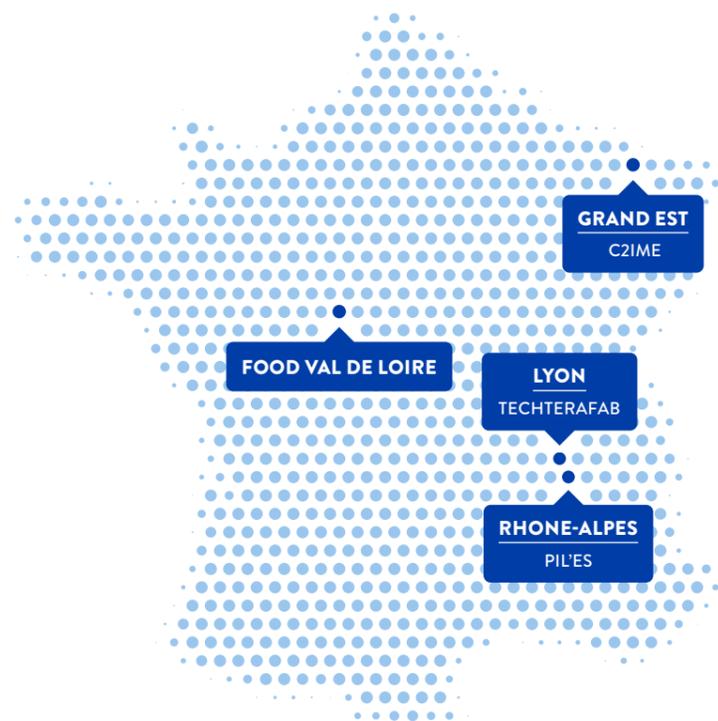
Voyages d'études

Les clusters

Sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.



Ce voyage d'étude permet de se familiariser avec la définition et la spécificité de l'approche cluster en France, de s'informer sur les différentes politiques publiques et les mécanismes de financement, ainsi que sur leurs récentes évolutions.

Les délégations peuvent aussi comprendre le rôle des pôles et clusters dans la mise en œuvre des politiques publiques aux niveaux national et régional, et rencontrer les acteurs institutionnels clés impliqués dans les politiques clusters à tout niveau. Des visites de cas concrets permettent de rencontrer les clusters et les pôles de compétitivité français, de comprendre leurs spécificités, leur fonctionnement et leurs projets structurants. Enfin, sont présentées aussi les évolutions des clusters en France vers l'élargissement de leur portefeuille de services ou le travail en synergie avec d'autres acteurs de l'écosystème (accélérateurs, incubateurs et lieux d'innovation).

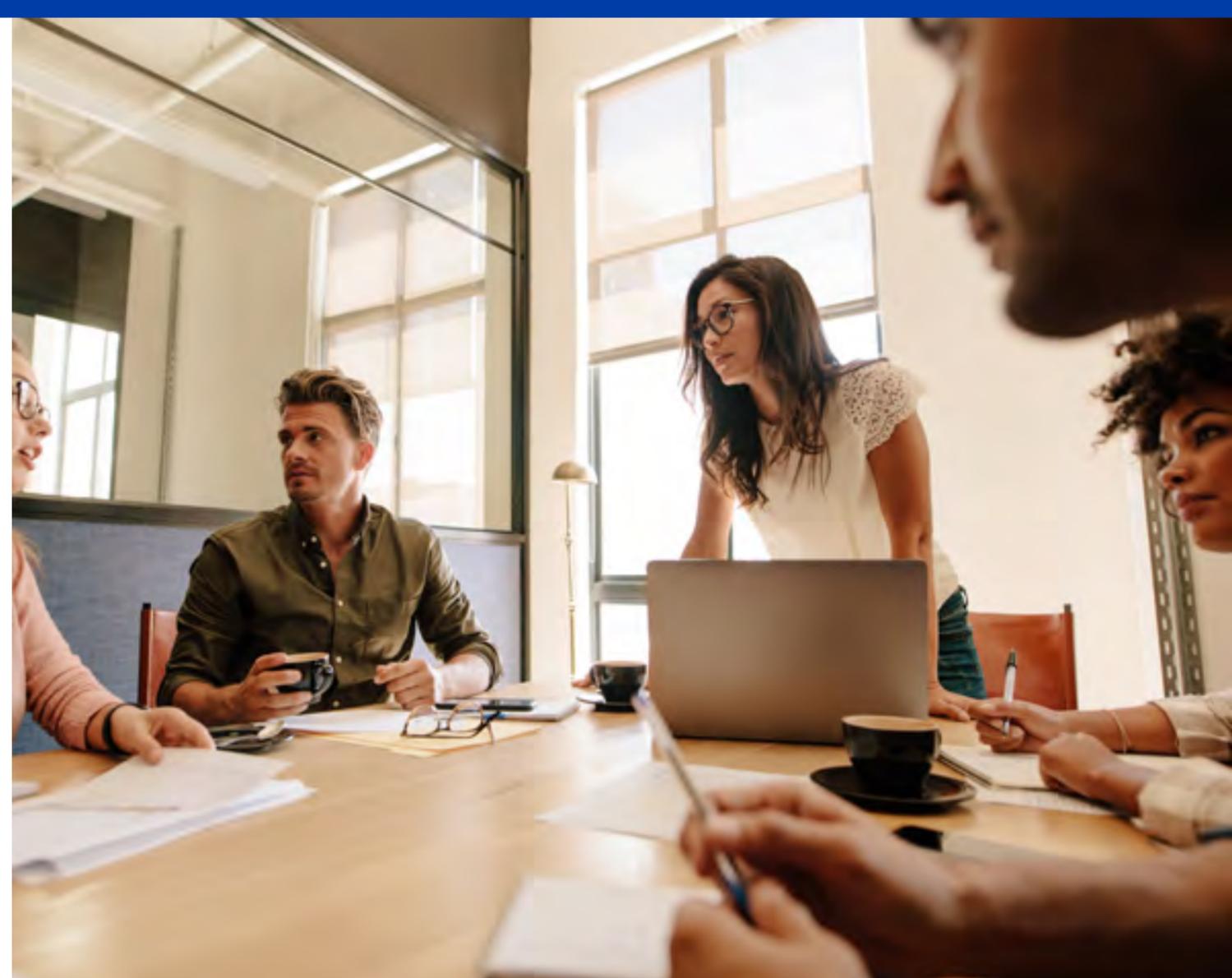
EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).



AXES DE TRAVAIL

- **Concept de « cluster » et sa réalité en France, fonctionnement d'un cluster, les politiques clusters et leurs évolutions**
 - France Clusters
- **Rôle des pôles et clusters dans la mise en œuvre des politiques publiques au niveau national**
 - Commissariat Général à l'Égalité des Territoires
 - France Cluster
 - Banque des Territoires du Groupe Caisse des dépôts
- **Accompagnement des clusters par les collectivités territoriales et rôle des clusters en appui à la mise en œuvre des stratégies régionales**
 - Région, agglomération, métropole
 - Agence régionale de développement, de l'innovation, de l'internationalisation des entreprises.
- **Évolutions des clusters vers l'élargissement de leur portefeuille de services ou le travail en synergie avec d'autres acteurs de l'écosystème**
 - Accélérateur, incubateurs, lieu d'innovation
 - Cluster ou pôle de compétitivité



Développement international des entreprises

Points Clés

- ❖ La France est le premier pays d'accueil des investissements étrangers vers l'Union Européenne, et se classe au 7^e rang mondial des pays exportateurs de biens, 4^e rang des pays exportateurs de services.
- ❖ Une agence unique, chargée du développement international des entreprises, Business France, résultant de la fusion des agences en charge de la promotion des exportations (Uifrance) et des investissements internationaux (AFII).
- ❖ Business France est la première agence européenne de promotion du commerce par ses effectifs et moyens d'action. Membre fondateur de l'Association européenne des organisations de promotion du commerce (ETPOA), elle développe de nombreuses coopérations d'égal à égal avec ses homologues dans le monde entier.

En se basant sur l'expérience française, ce voyage d'étude explore le renforcement des capacités des services ministériels et agences publiques en charge du développement du commerce international de leur région.

LA STRATÉGIE DE COMMERCE INTERNATIONAL

Le commerce international est une composante importante de la stratégie de développement économique de la plupart des pays du monde, et notamment des pays en développement et pays émergents. Ce thème comprend **deux axes distincts** mais complémentaires.

- L'implantation de **projets d'investissements d'entreprises étrangères** consolide les filières du pays par l'injection de capital, l'apport de technologies et la création d'emplois ;
- Le développement du tissu des Petites et moyennes entreprises locales nécessite une **aide au développement de leurs exportations**.

L'État joue un rôle important en intervenant sur **l'amélioration du climat des affaires** par différentes mesures réglementaires et fiscales et par le soutien direct aux entreprises étrangères et locales. Pour mener à bien ces missions, la plupart des États s'appuient sur des « **Organisations de promotion du commerce** » (**OPC**), efficaces par leur stratégie claire et raisonnée, avec des priorités opérationnelles et des indicateurs clés de performance (KPI).

LES FACTEURS D'EFFICACITÉ DES OPC

- Un plan d'action reposant sur des objectifs quantifiés pour chaque KPI, et des moyens appropriés (budget et ressource humaine) pour atteindre ces objectifs.



- Une gamme de services aux entreprises correspondant à leurs attentes et besoins.
- Le développement de partenariats stratégiques avec son écosystème local (public et privé), mais aussi avec des services homologues dans les principaux pays prioritaires de ses actions (exportations ou investissements).

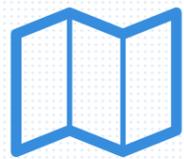
ACTUALITÉS

27 et 28 mai 2020 : Conférence mondiale WTPO organisée à Accra, Ghana, par ITC.



DOCUMENTS DISPONIBLES

- 📄 Note sectorielle approfondie
- 📄 Présentation de chaque interlocuteur
- 📄 Programme type



Voyages d'études

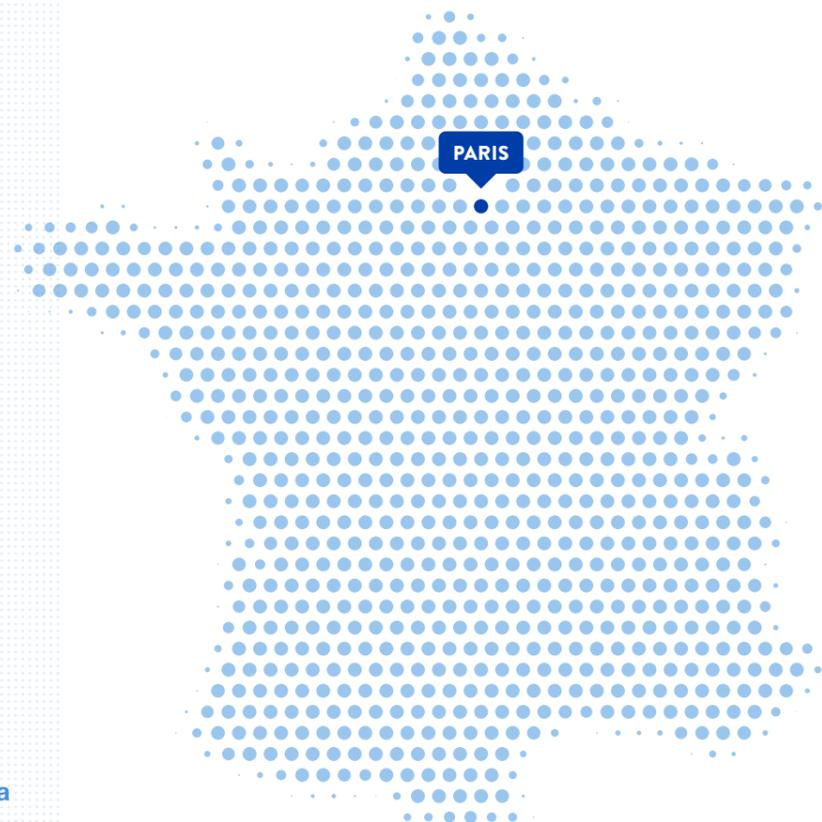
Développement international des entreprises

Business France propose des visites d'étude de 3 à 5 jours, construites à la carte autour de modules en fonction des besoins du client.

2-3 jours à Paris (siège Business France et partenaires : Ministères, Expertise France, Business France, CCI...) ainsi qu'une journée en province pour les aspects de coordination régionale.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.



En partenariat avec Expertise France, Business France a développé depuis dix ans une expertise dans l'appui de pair à pair auprès de ses homologues OPC étrangères pour les aider à renforcer leurs capacités institutionnelles : stratégie corporate, organisation interne, interactions écosystème, programmation opérationnelle et qualité de la gamme des services aux entreprises. Il s'agit ainsi de les aider à développer leur influence à l'international par l'attrait de capital et l'augmentation de leurs exportations. **Public cible : agences ou services gouvernementaux de promotion du commerce**

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).

AXES DE TRAVAIL

- **Le modèle «agence de promotion» des investissements et/ou des exportations**
 - Organisation interne de l'agence
 - Contrats d'objectifs et de moyens
 - KPIs
 - Mesure des résultats
 - Relation et reporting aux Ministères de tutelle
- **Les services export pour les PME**
 - Construire et financer la stratégie de développement export
 - Se préparer à l'export
 - Approcher le marché
 - Missions individuelles ou collectives, approche e-commerce...
- **Les services d'implantation pour les entreprises étrangères**
 - Marketing territorial : appréhension des attentes de l'investisseur, détection de prospects par l'intelligence économique, prospection ciblée
 - Construction d'un dossier d'offre
 - Négociation
 - Suivi après-décision et après implantation...
- **La promotion de l'image économique du pays**
 - Stratégie et objectifs
 - Les outils de branding
 - Utilisation des réseaux sociaux et réseaux d'influenceurs
 - Mesure de la performance
 - Coordination des acteurs nationaux...



- **L'agence et son écosystème**
 - Principes de subsidiarité
 - Coordination avec les acteurs régionaux du développement
 - Mise en place d'un réseau de relais à l'étranger (en propre, ou services diplomatiques et agences partenaires)
- **Le modèle économique**
 - Facturation client
 - Gestion des aides publiques
 - Financement du développement des entreprises (Bpifrance)
- **La complémentarité des missions de promotion des exportations et investissements**
 - Approche SWOT des modèles d'organisation (fusion, partenariat étroit, agences indépendantes...)





Finance verte

Points Clés

- ❖ **20 ans d'expérience et d'innovation sur la finance durable** avec un marché de l'investissement responsable intégrant des critères Environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- ❖ **Deux labels publics, Investissement socialement responsable (ISR) et Greenfin**, offrant des garanties de qualité aux investisseurs depuis 2016.
- ❖ **Une réglementation incitative axée sur les obligations de transparence** : la France sait rendre compte à ses parties prenantes de la prise en compte de critères environnementaux et sociaux.
- ❖ **Une forte dynamique sur la finance verte** à travers des engagements des banques, assurances et institutions financières toujours plus importants de réduction des émissions de carbone et de financements verts.

Ce voyage d'études présente le rôle moteur de la France dans le développement d'une finance verte reposant sur l'alliance d'une réglementation incitative, d'un secteur financier engagé et d'une expertise technique variée.

LA FRANCE : PIONNIÈRE ET MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT

Le marché de l'investissement responsable s'est développé en France depuis les années 2000 avec les premiers produits financiers intégrant des critères ESG. Il dépasse aujourd'hui les 1500 milliards d'euros d'actifs.

La France a déjà commencé à déployer certaines dimensions du plan d'action européen sur la finance durable puisque ses deux régulateurs financiers, l'**Autorité des marchés financiers (AMF)** et l'**Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)** ont créé en 2019 des groupes de travail sur la prise en compte du risque climat par les émetteurs et les investisseurs.

Depuis 2015, chaque année, les dirigeants des grandes banques, assurances et institutions financières, comme la Caisse des dépôts, prennent des **engagements toujours plus importants de réduction des émissions de carbone** générées par leurs portefeuilles et de financements verts.

Les banques françaises sont parmi les leaders mondiaux du **financement de projets dans les domaines des infrastructures, du transport et de l'énergie**. Le Crédit Agricole, qui a une équipe dédiée, est devenu l'un des principaux « arrangeurs » mondiaux d'obligations vertes.

Les régions françaises émettent des obligations vertes pour financer des projets de transition vers une économie plus verte (rénovation thermique de bâtiments publics, parcs solaires ou éoliens, etc.) et les grandes entreprises françaises (Engie, EDF, etc.) sont parmi les plus gros émetteurs d'obligations vertes dans le monde.

Chiffres

60 milliards

D'EUROS D'ENGAGEMENTS 2019 DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS CARBONE GÉNÉRÉ PAR LES PORTEFEUILLES ET DE FINANCEMENTS VERTS DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES FRANÇAISES.

8 milliards

D'EUROS D'OBLIGATIONS VERTES PAR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS FRANÇAIS EN 2018.

300 fonds

LABELLISÉS ISR ET GREENFIN RASSEMBLÉS.

90 milliards

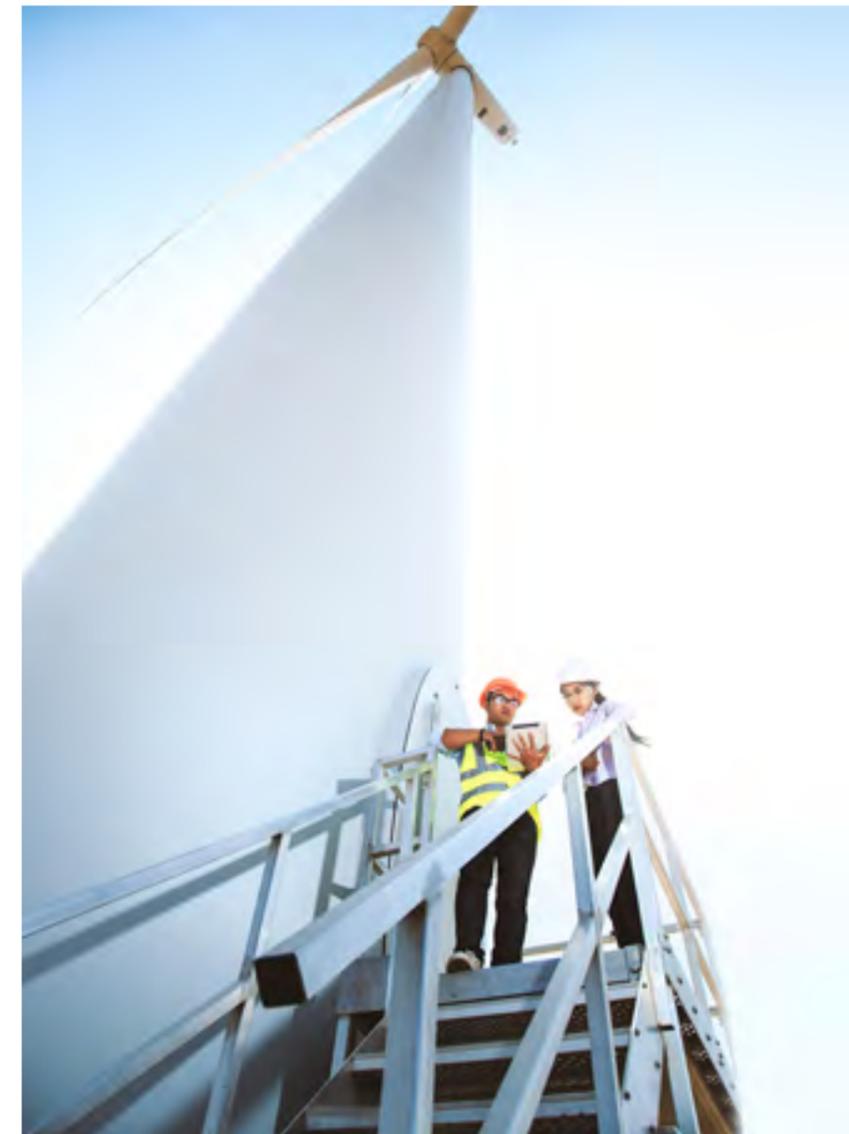
D'EUROS D'ENCOURS CENTRALISÉS DÉDIÉS À L'EAU.

À SAVOIR

Obligations vertes ou obligations environnementales, « green bonds » en anglais sont des emprunts obligataires (non bancaires) émis sur les marchés financiers, par une entreprise ou une entité publique (collectivité, agence internationale, etc.) pour financer des projets contribuant à la transition écologique.

ACTUALITÉS

Depuis 5 ans se tient le **Climate Finance Day**, événement annuel organisé depuis 2015 par Paris Europlace, réunissant les dirigeants de la finance internationale.



DOCUMENTS DISPONIBLES

- 📄 Note sectorielle approfondie
- 📄 Présentation de chaque interlocuteur
- 📄 Programme type



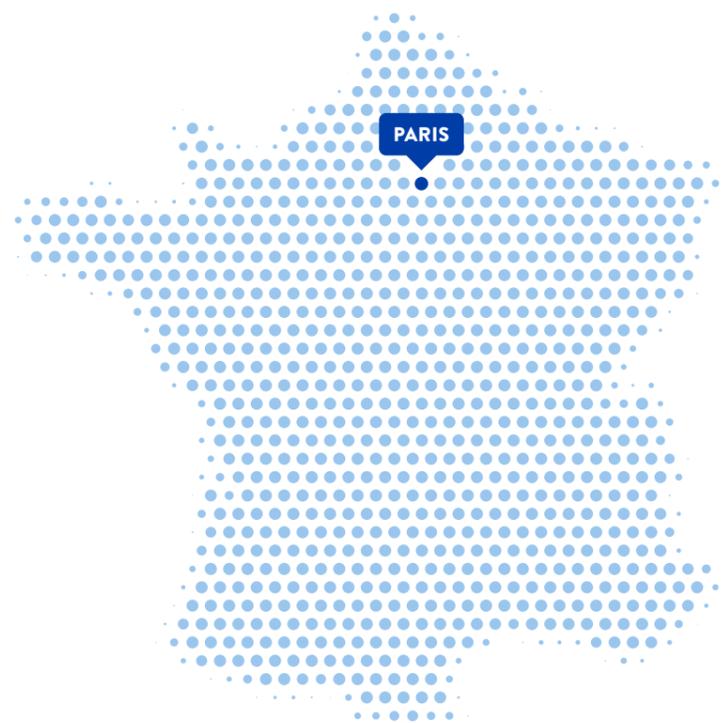
Voyages d'études

Finance verte

Sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours, des déplacements en province pour visiter un parc solaire ou éolien est possible.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- La note sectorielle
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.



Ce voyage d'études met en avant les expertises techniques françaises. Il présente en particulier l'audit de fonds labellisés ISR, les GreenFin et des challenges de l'évaluation des risques de l'économie brune, les opportunités de l'économie verte (mise en œuvre par la banque Natixis d'un Facteur de pondération écologique pour l'ensemble de ses investissements).

La France possède aussi : un éco système très riche sur l'économie du climat; la modélisation de l'impact des changements climatiques sur l'économie et la finance (cabinets I4CE, Carbone 4, Shift Project); le modèle ACT d'évaluation du degré de transition des acteurs économiques secteur par secteur proposé par l'ADEME et utilisé dans les démarches d'engagement actionnarial.

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).

AXES DE TRAVAIL

- **Le rôle des pouvoirs publics français :**
 - Ministère de l'Économie et des finances
 - Ministère de la Transition écologique et solidaire sur le label GreenFin
 - Commission finance durable de l'Autorité des marchés financiers (AMF)
- **La gestion des risques climat :**
 - Commission de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)
 - Network for Greening the Financial System (NGFS)
- **L'identification des financements verts :**
 - Un modèle d'évaluation environnementale en open source : la Net environmental contribution (NEC)
 - Groupe d'experts techniques européens ayant travaillé sur la taxonomie
 - Demeter : gestionnaire de fonds spécialisé
- **L'écosystème français de la finance verte dynamique :**
 - Dirigeants des institutions françaises aux politiques de finance verte exemplaires : Ircantec, FRR
 - Expert de l'analyse de risque climat
 - Deux sociétés de gestion spécialistes de l'innovation en finance verte : Mirova sur la biodiversité en finance et Sycomore pour la NEC
 - Natixis au sujet du « green supporting factor »
 - FrancelInvest sur les fonds infra spécialisés
 - I4CE présente un panorama des financements verts
 - ADEME sur la méthodologie Act





Pêche durable et économie littorale

Points Clés

- ❖ **Une politique intégrée** de la mer et du littoral.
- ❖ **Une pêche variée** en termes de type de navires, d'espèces capturées et de zones de pêche.
- ❖ **Des mesures de gestion des pêches** basées sur des évaluations scientifiques de qualité et intégrées au niveau européen.
- ❖ **Une filière structurée** autour d'organisations professionnelles et d'établissements publics spécialisés.
- ❖ **Une filière engagée** dans une démarche vertueuse en matière environnementale.
- ❖ **Un espace marin et littoral français** support d'usages multiples à aménager en vue de leur protection.

La valorisation des espaces maritimes est une priorité des politiques publiques mises en place par la France depuis de nombreuses années. Le soutien à la pêche durable occupe une place centrale, et doit s'insérer dans un processus de planification et de soutien d'autres usages et secteurs de l'économie littorale.

LA DURABILITÉ AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Sujet de préoccupation majeur, la question de l'équilibre entre la demande croissante de la population en produits de la mer et la mise en œuvre des principes de gestion durables des ressources marines est au cœur des politiques publiques de la France. Un ensemble d'outils permettant d'accompagner la filière dans sa mutation vers une pêche plus respectueuse de l'environnement et répondant aux attentes croissantes des consommateurs ont été développés.

La flotte de pêche française est ainsi aujourd'hui la seconde en Europe et sa capacité à travailler aussi bien dans les eaux européennes, que dans les eaux de l'arctique, tropicales ou de l'antarctique traduit son dynamisme.

Chiffres

5 500 km

DE LITTORAL (FRANCE MÉTROPOLITAINE).

6 500

PLUS DE 6 500 NAVIRES DE PÊCHE.

50 000

TONNES DE PRODUCTION.

37

PORTS DOTÉS D'UNE HALLE À MARÉE.

48 %

AUGMENTATION DE LA BIOMASSE DES STOCKS ÉVALUÉS DANS LES EAUX EUROPÉENNES DE L'ATLANTIQUE ENTRE 2003 ET 2018.

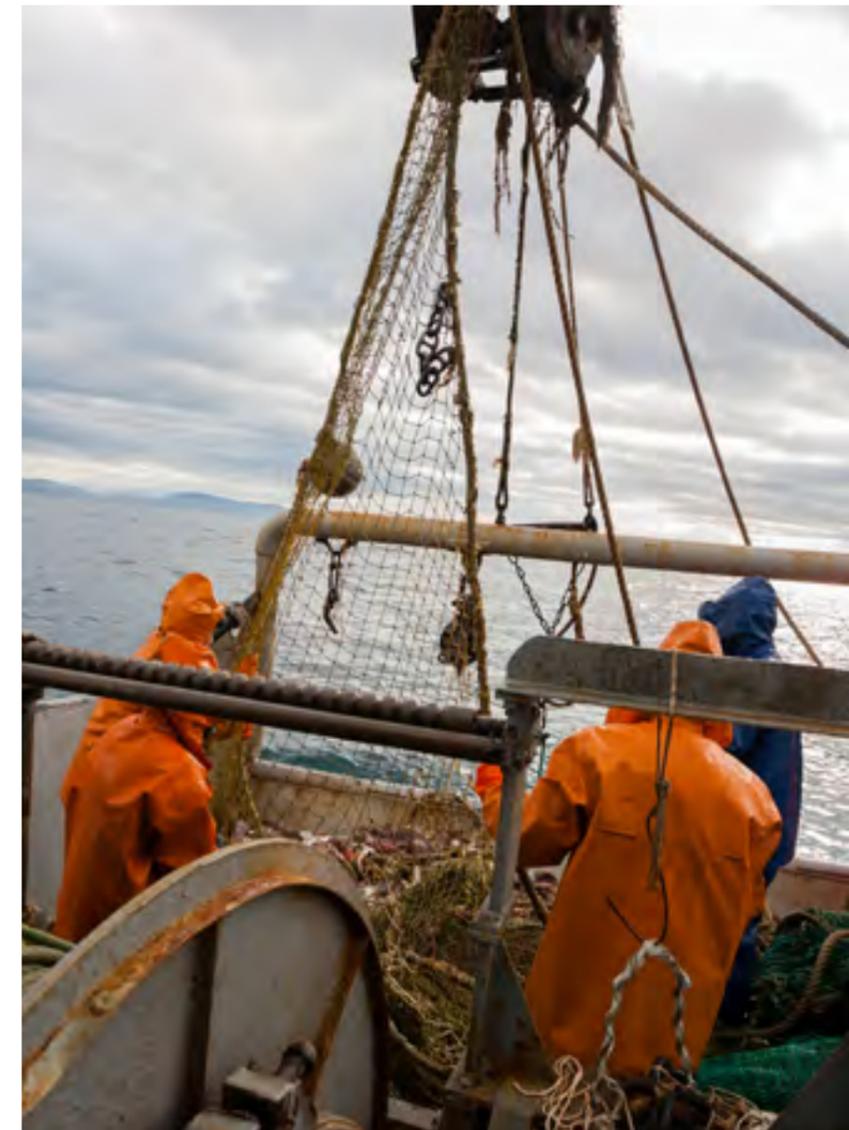
70 %

QUANTITÉ TOTALE DES STOCKS EXPLOITÉS CONFORMÉMENT À L'OBJECTIF DE DURABILITÉ DÉBARQUÉES DANS LE GOLFE DE GASCOGNE EN 2019.

À SAVOIR

La filière « produits de la mer » française est caractérisée par :

- **La diversité des pratiques et des filières.** Une des conséquences est la grande polyvalence des navires qui doivent pouvoir changer d'engin de pêche, de métier et de zones de pêche régulièrement.
- **Une sphère administrative spécialisée** dans la définition des modalités de gestion des pêcheries, l'accompagnement des filières, le suivi-contrôle-surveillance des activités de pêche en mer basée sur des mécanismes de cogestion.
- **Une recherche scientifique de très haut niveau** conduite par différents instituts, en premier lieu par l'IFREMER, mais aussi l'IRD spécialisé sur la pêche thonière tropicale ou le MNHN sur les pêches en antarctiques.
- **Une position géographique singulière** entre l'Europe du Nord et le Royaume Uni, producteurs de produits de la mer, et l'Europe du Sud, marchés de consommation de ces produits. Cette position a permis à un port comme Boulogne de devenir, un centre de référence en Europe pour la logistique et la transformation des produits aquatiques.





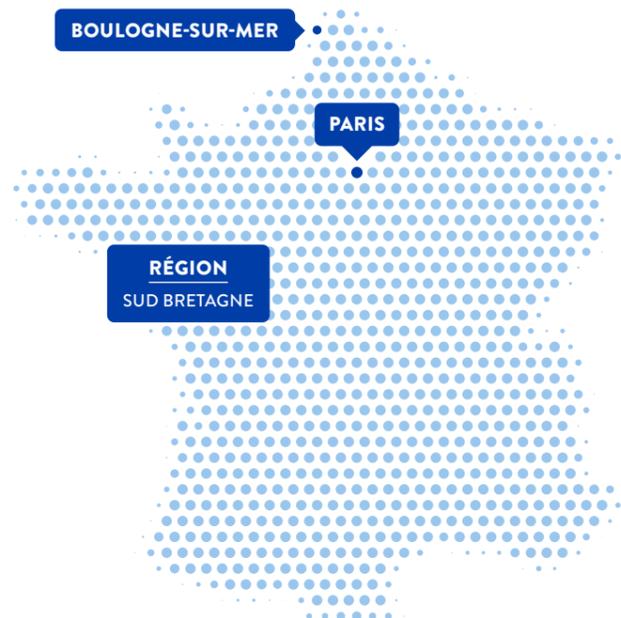
Voyages d'études

Pêche durable et économie littorale

Sur la base d'un programme d'études commun, l'organisation du voyage s'adapte aux objectifs et questionnements de chaque délégation. La durée peut se décliner de 3 à 5 jours.

LA DÉLÉGATION RECEVRA

- Une note sectorielle
- La présentation de chacune des institutions rencontrées
- Le programme complet incluant les adresses et moyens de transport
- La liste des accompagnants et interlocuteurs
- Des informations pratiques concernant les lieux de restauration, les activités touristiques, etc.



Découverte de plusieurs approches et outils pour une meilleure prise en compte de la durabilité au sein des secteurs de l'économie littorale et notamment la filière pêche à travers un voyage d'études et d'échanges avec :

- Administration des pêches et institutions en charge de la mise en œuvre des politiques mer et littorales (CROSS, ANSES DREAL, DIRM)
- France AgriMer
- Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)
- Comité départemental des pêches et des élevages marins
- Organisations et représentants des professions (pêcheurs, aquaculteurs, mareyeurs, transformateurs, commercialisation principalement)
- Chantiers navals
- Ports et l'ensemble de la communauté portuaire
- Instituts technique et de formation
- Acteurs R&D et entreprises innovantes

EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DE VOYAGE

[Formulaire en fin de catalogue](#)

Prestation

Elle prend en charge les trajets internationaux vers la France ainsi que les éventuels déplacements vers la province et couvre :

- La logistique du séjour.
- L'expertise technique.
- L'accompagnement technique sur place (optionnel).
- L'interprétariat (optionnel).



AXES DE TRAVAIL

- **Définition et mise en œuvre d'une politique de gestion durable des pêches en France**
 - Conditions d'une exploitation durable des ressources marines
 - Contexte réglementaire français et européen
 - Mesures de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches
 - Intérêt des labels et exemple du label « pêche durable »
- **Les travaux scientifiques au service d'une gestion plus durable des pêches et de la protection de l'environnement marin**
 - Outils et dispositifs d'évaluation des pêcheries dans le cadre de l'approche écosystémique des pêches
 - La mise en place d'un Système d'information halieutique (SIH), outil déterminant d'aide à la décision en matière d'aménagement des pêcheries
 - Le suivi de la qualité des eaux côtières et des recherches sur les impacts des pollutions d'origine anthropique
 - L'amélioration de la sélectivité des engins de pêche vers une réduction des émissions de CO₂
 - L'organisation et la gestion des campagnes et d'une flotte publique de recherche océanographique
- **La gestion portuaire**
 - Amélioration de l'organisation et des services portuaires
 - Mise en œuvre d'une filière de collecte et de recyclage des filets de pêche
 - Mesures d'organisation des filières de collecte des coproduits de poissons et de déchets sensibles (hydrocarbures, plastiques, etc.), de traitement des eaux usées,
 - Traçabilité et qualité des produits de la pêche
- **Organisation des producteurs et représentation de la profession**
- **Les formations professionnelles maritimes et les formations techniques et académiques**
- **Procédés et techniques de valorisation des produits et coproduits issus de la pêche**
 - Cadre réglementaire français autour de la valorisation des produits de la mer
 - Les possibilités de valorisation offertes par les algues de culture ou sauvages
 - La valorisation des coproduits issus de l'industrie de transformation de poisson

Demande de devis

PAYS :

THÉMATIQUE :

DATE :

PUBLIC CIBLE : Ministères Institutions Techniques

ACCOMPAGNATEURS EF/AFD :

Nombre :

Prise en charge des déplacements et hôtels

CONTEXTE ET ENJEUX DU VOYAGE :

.....
.....
.....
.....

DESCRIPTION DE L'IMPLICATION EF/AFD :

.....
.....
.....
.....

OBJECTIFS DU VOYAGE :

-
-
-
-

QUESTIONS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES :

-
-
-
-

ATTENDUS :

Découverte du secteur

Échanges entre pairs

Renforcement des capacités

Autres/compléments :

FORMAT : 3 jours 5 jours Autres :

DÉPLACEMENTS : Paris Régions Autres :

LANGUE ÉCRITE : Français Anglais Espagnol Autres :

SERVICE D'INTERPRÉTARIAT (POUR RDV) :

Français Anglais Espagnol Autres :

LOGISTIQUE

VOYAGE VERS PARIS EN AVION : 1^{re} classe 2^{de} classe

DÉPLACEMENTS EN FRANCE :

AVION : 1^{re} classe 2^{de} classe

TRAIN : 1^{re} classe 2^{de} classe

HÔTEL : Palace ☆☆☆☆☆ Luxe ☆☆☆☆☆ Tourisme ☆☆☆

RESTAURANTS (PAR PERSONNE) : < 25 € 25 - 50 € 50 - 100 €

PROCÉDURES VISA :

Non nécessaire

Documents à fournir :

Autres :

Temps nécessaire, précisez :

PER DIEM :

Pas de per-diem via EF/AFD

Montant journalier :

DÉPLACEMENTS :

Marche acceptable Métro acceptable Bus et/ou taxi en ville

LOISIRS :

Encadrement d'une sortie touristique Temps libre

RÉGIME ALIMENTAIRE :

Végétarien

Alcool

Autres :

COMMENTAIRES :

.....
.....
.....



Conditions générales

À la rémunération perçue par Expertise France, peuvent s'ajouter les frais, charges ou dépenses notamment les frais de gestion, de déplacement, d'hébergement, de restauration, de sécurité nécessaires à la mise en œuvre des voyages. Ces frais feront l'objet d'un remboursement au réel.

Toute annulation ou report du voyage pourra aussi entraîner le remboursement au réel des frais de gestion et de logistique engagés par Expertise France.

Contact

Équipe voyages d'études d'Expertise France :
voyages.etudes@expertisefrance.fr

73 rue de Vaugirard
75006 Paris

01 70 82 70 82
www.expertisefrance.fr

Retrouvez-nous sur :

